



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**POLITIQUES RATIONNELLES
ET BONNES PRATIQUES
SUR L'ÉDUCATION ET LE VIH & SIDA**

BROCHURE N°

2

VIH et SIDA – Environnement favorable à l'apprentissage



BONNES PRATIQUES ET POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION
ET DE VIH & SIDA

Brochure 2

**VIH ET SIDA – ENVIRONNEMENT
FAVORABLE À L'APPRENTISSAGE**

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France

Site Web : <http://www.unesco.org/aids>,
Courriel : aids@unesco.org

Tous droits réservés. Ce document peut être librement revu, résumé, reproduit ou traduit, en tout ou en partie, mais non vendu ou employé à des fins commerciales.

Référence suggérée pour les citations :
UNESCO. 2010. Brochure 2 : VIH & SIDA – Environnement favorable à l'apprentissage. Bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation et de VIH & SIDA (série de brochures). Paris, UNESCO.
Conception graphique et maquette : Anna Mortreux
Photo de couverture : 2007 © Susan Long, gracieusement fournies par Photoshare

Composition et impression aux presses de l'UNESCO
© UNESCO 2010

Imprimé en France
(ED-2006/WS/3 Rev. cld 4887.9)

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et acronymes	4
Remerciements	6
Avant-propos	7
1. Introduction	10
2. Droits et accès des apprenants à l'éducation	10
2.1 Protéger les droits à l'éducation des enfants infectés et affectés	12
2.2 Faire en sorte que l'éducation soit plus accessible et mieux adaptée	17
2.3 Prendre des mesures énergiques pour identifier et aider les enfants vulnérables	20
2.4 Assurer l'accès à l'éducation des jeunes non scolarisés	25
3. Protection des apprenants	27
3.1 Sensibiliser et former les autorités éducatives, les enseignants et les communautés	28
3.2 Adopter des lois, des politiques et des programmes pour combattre la violence	30
3.3 Prendre des mesures pratiques pour protéger les apprenants	32
3.4 Adopter des procédures en matière de santé et de sécurité pour prévenir la transmission du VIH	33
4. Connaissances, attitudes et compétences des apprenants	34
4.1 Promouvoir l'éducation relative au VIH et SIDA à l'école	35
4.2 Prévoir des programmes appropriés enseignés par des éducateurs qualifiés et étayés par des matériels pédagogiques adaptés	37
4.3 Adopter une approche globale de l'éducation sur le VIH et le SIDA	42
4.4 Recourir à des méthodes novatrices et à des approches participatives	45
4.5 Dispenser une éducation sur le VIH et le SIDA aux jeunes non scolarisés	49
5. Soins et appui aux apprenants	51
5.1 Étendre le rôle de l'école en matière de soins et d'appui	51
5.2 Venir en aide aux enfants en difficulté	55
5.3 Fournir un appui en matière de santé, d'assainissement et de nutrition	58
Bibliographie	61
Réponse de l'UNESCO au VIH et au SIDA	64
Outils fonctionnels d'EDUSIDA	65
Sites Web utiles	67

SIGLES ET ACRONYMES

ARV	Antirétroviral
BID	Banque interaméricaine de développement
BIE	Bureau international d'éducation de l'UNESCO
BRAC	Bangladesh Rural Advancement Committee
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CEDPA	Centre pour le développement et les activités en matière de population
CTV	Conseils et tests volontaires
DFID	Department for International Development, Royaume-Uni
EDC	Education Development Center, Inc.
EDUSIDA	Initiative mondiale de l'ONUSIDA sur l'éducation et le VIH & SIDA
EPT	Éducation pour tous
ESART	EduSector AIDS Response Trust
ETII	Équipe de travail interinstitutions
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRESH	Concentrer les ressources pour une santé scolaire efficace
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HIVAN	Centre de mise en réseau contre le VIH/SIDA
IE	Internationale de l'éducation
IPE	Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation
ISTD	Équipe de prestation de services intégrés
IST	Infections sexuellement transmissibles
MFMC	Mon avenir est mon choix (programme)
MIET	Media in Education Trust
MSF	Médecins Sans Frontières
NYSC	National Youth Service Corps du Nigéria
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH & SIDA
PAM	Programme alimentaire mondial

PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVVIH	Personne vivant avec le VIH
RÉSEAU	Réseau du système des écoles associées
SEAMEO	Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TAR	Thérapie antirétrovirale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

REMERCIEMENTS

La présente brochure a été initialement produite par la Section de l'éducation pour une meilleure qualité de la vie de la Division de la promotion d'une éducation de qualité de l'UNESCO et rédigée par Kathy Attawell (consultante) et Katharine Elder (UNESCO). Elle a été mise à jour et rééditée par la Section VIH et SIDA de la Division de la coordination des politiques des Nations Unies en matière d'éducation de l'UNESCO.

Les auteurs tiennent à remercier, en particulier, pour leur soutien Mary Joy Pigozzi, Christopher Castle et Dulce Almeida-Borges de l'UNESCO, qui sont à l'origine de l'élaboration de cette brochure et des autres de la même série. Elles remercient également pour leurs observations tous ceux qui ont relu les versions précédentes de ce texte, à savoir Jack Jones (OMS); Rick Olson, Cooper Dawson et Cream Wright (UNICEF); et Lucinda Ramos, Sanye Gulser Corat, Justine Sass, Tania Boler, Ted Nierras et Anna Maria Hoffmann (UNESCO).

Les auteurs sont reconnaissantes aux membres du personnel de l'UNESCO qui ont contribué à ce travail en apportant leurs suggestions et observations et en relisant divers projets, en particulier Christoforos Mallouris et Rebecca Ferguson, qui ont mis à jour l'édition anglaise de 2008.

L'élaboration de cette brochure n'aurait pas été possible sans la coopération et l'assistance de collègues de l'UNESCO et d'autres qui ont enrichi cette publication de leurs expériences personnelles, des enseignements qu'ils en ont tirés et d'importants documents et autres matériels.

AVANT-PROPOS

Les effets du VIH et du SIDA sur les systèmes éducatifs et dans les salles de classe partout dans le monde sont de plus en plus considérés comme un obstacle important sur la voie du développement, pour ce qui est notamment de réaliser l'éducation pour tous (EPT) et d'atteindre les six objectifs définis par le Forum mondial sur l'éducation, à Dakar, en avril 2000. Pour continuer de progresser vers ces six objectifs, il faut un surcroît de volonté et d'action en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies globales qui tiennent compte de l'impact du VIH et du SIDA sur les apprenants, les éducateurs, les établissements d'enseignement et l'ensemble du secteur de l'éducation. Par ailleurs, des objectifs de développement internationaux plus vastes touchant la réduction de la pauvreté, l'accès à la santé et l'expansion de l'éducation, notamment ceux inscrits dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ne sauraient être atteints sans une prise en compte effective de l'épidémie du SIDA et une réponse adéquate à ce phénomène.

Des difficultés nous attendent, mais aussi des possibilités de planifier l'avenir de manière stratégique en mettant à profit les expériences passées et les leçons qui s'en dégagent.

Le besoin d'une meilleure information d'ordre empirique concernant les interventions réussies en matière d'éducation sur le VIH et le SIDA se fait encore sentir mais l'on en sait déjà beaucoup sur les bonnes pratiques et politiques concernant la réponse du secteur de l'éducation à cette épidémie. La série de brochures consacrée aux bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation et de VIH & SIDA vise à élargir le champ de nos connaissances par des idées nouvelles, des constats essentiels et des exemples de programmes. Les personnes chargées d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes peuvent se référer à ces constats et exemples pour préparer les systèmes éducatifs à faire face aux besoins des apprenants et des éducateurs.

Cette série de brochures part du principe que le rayonnement du système éducatif ne se limite pas à l'école et touche le foyer, la communauté, le centre religieux et d'autres lieux d'apprentissage, faisant ainsi intervenir les pratiques éducatives en milieu formel, non formel et informel.

Considérant que seules les solutions locales permettront de surmonter les difficultés locales, cette série de brochures se donne pour objet de rassembler diverses expériences en matière de programmes et de politiques émanant de différentes régions sur lesquelles il serait possible de s'appuyer pour pourvoir aux besoins en matière d'éducation sur le VIH et le SIDA au niveau des communautés, des districts et des pays.

Notre espoir est que cette série consacrée aux bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation et de VIH et SIDA sera utilisée par un large éventail de personnes qui s'emploient à répondre au VIH et au SIDA par le biais de l'éducation. L'inventaire n'est aucunement exhaustif et les exemples donnés sont censés inspirer des approches novatrices qui tirent parti des ressources, des compétences et des expériences existantes. Ces brochures sont aussi censées constituer des documents « vivants » qui se prolongeront dans les progrès futurs. C'est ainsi qu'en 2008, les trois premières brochures de la série ont été révisées et actualisées par l'inclusion de nouveaux exemples et constats essentiels, et de nouvelles brochures ont été mises au point pour fournir une information plus approfondie et des exemples sur d'autres domaines thématiques importants.

Nous espérons que les utilisateurs de cette brochure et des autres brochures de la série y verront des outils utiles. Leurs réactions seront les bienvenues et nous les encourageons à aider au développement de cette série de publications par leurs contributions et leurs expériences.

Mark Richmond
 Directeur de la Division de la coordination des priorités des Nations Unies
 en matière d'éducation
 Coordonnateur général de l'UNESCO pour le VIH et le SIDA

Brochure 2

**VIH ET SIDA
– ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'APPRENTISSAGE**

1. INTRODUCTION

L'éducation est un droit fondamental pour tous¹, ainsi qu'il est énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'éducation aide les enfants à acquérir des connaissances et des compétences et améliore leurs chances dans la vie. Mais l'école est davantage qu'un lieu d'apprentissage. Elle contribue aussi au développement social et psychologique des enfants en leur offrant un environnement sûr et structuré, en leur apportant un soutien affectif et la supervision des adultes et en leur permettant d'échanger avec d'autres enfants.

Les jeunes ont aussi le droit de disposer d'informations utiles et exactes sur le VIH et le SIDA, notamment le droit de savoir comment se protéger contre l'infection, le droit à une assistance sociale, psychologique et médicale, le droit à la protection de leur vie privée et à la confidentialité et le droit d'être protégés contre l'exploitation et les abus, y compris dans le contexte éducatif.

Les écoles et autres cadres éducatifs jouent un rôle important dans l'éducation des jeunes sur le VIH & SIDA en leur permettant d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour se protéger de l'infection et faire face à la crainte, la stigmatisation et la discrimination et en aidant ceux qui sont infectés et affectés à accéder à des soins et à un soutien.

La présente brochure aborde plusieurs questions concernant les apprenants :

- Les droits et l'accès à l'éducation
- La protection
- Les connaissances, les attitudes et les compétences
- Les soins et l'appui.

2. DROITS ET ACCÈS DES APPRENANTS À L'ÉDUCATION



© 2003 Harvey Nelson, gracieusement fournie par Photoshare

Permettre à tous les enfants (en particulier aux filles, aux enfants vivant dans des conditions difficiles et à ceux qui appartiennent à des minorités ethniques) d'accéder d'ici à 2015 à une éducation primaire complète, gratuite et obligatoire de bonne qualité constitue un Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) et un objectif de l'Éducation pour tous (EPT).

L'éducation est non seulement un droit fondamental de l'homme, mais c'est aussi une mesure de protection contre le VIH. Il apparaît de plus en plus clairement que plus on est instruit, moins on risque d'être infecté par le virus.

L'éducation est particulièrement importante pour les filles. Les filles qui restent à l'école plus longtemps et qui bénéficient d'une éducation sexuelle et d'un enseignement sur les compétences nécessaires à la vie courante commencent plus tard leur vie sexuelle, ont une meilleure connaissance du VIH, ont des rapports sexuels plus protégés et comprennent mieux les conseils et tests volontaires (CTV). Il apparaît également que les filles qui sont scolarisées dans des établissements où les élèves des deux sexes sont traités à égalité ont moins tendance que les autres à avoir des rapports sexuels avant le mariage (Hargreaves et Boler, 2006).

« Je voudrais un cartable pour ressembler aux autres enfants. Après la mort de mes parents, c'est moi qui ai dû m'occuper de ma famille et je ne peux plus aller à l'école. »

Children, Phnom Penh, Cambodge.

¹ <http://www.un.org/Overview/rights.html>

L'importance de l'éducation des filles

L'étude systématique des travaux publiés entre 1990 et 2006 a permis d'examiner les liens entre l'éducation des filles et leur comportement sexuel et leur taux d'infection par le VIH. On a constaté que, pendant les premières phases de l'épidémie (avant 1995), les femmes qui avaient suivi des études plus longues avaient tendance à être plus vulnérables face au VIH, peut-être parce qu'elles étaient plus mobiles et avaient

davantage d'opportunités économiques. Mais à mesure que l'épidémie s'est développée, le lien entre l'éducation des filles et le VIH s'est modifié dans un sens favorable. Plusieurs études ont notamment montré que les filles et les femmes plus instruites avaient leurs premiers rapports sexuels plus tard et avaient davantage tendance à recourir aux préservatifs (Hargreaves et Boler, 2006).

Le VIH et les filles à l'école

Une étude réalisée au Zimbabwe a montré que le taux de prévalence du VIH chez les filles âgées de 15 à 18 ans toujours scolarisées était de 1,3 %, contre 7,2 % chez les filles du même groupe d'âge ayant quitté l'école. De façon générale,

les filles scolarisées plus longtemps commencent leur vie sexuelle plus tard, ont moins de partenaires occasionnels et ont un meilleur accès à l'information (ActionAid International et Save the Children Fund UK, 2004).

Malgré l'importance que l'on reconnaît généralement à l'éducation, on estime à 72 millions le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas inscrits à l'école, dont environ les trois quarts vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest. En outre, nombre des enfants inscrits à l'école n'y vont pas toujours régulièrement. En 2005, les filles représentaient 57 % des enfants non scolarisés (UNESCO, 2007c). Les filles fréquentent généralement moins l'école que les garçons pour plusieurs raisons, notamment à cause des obligations domestiques et familiales, des grossesses, des mariages précoces, du peu d'importance accordé à l'éducation des filles, du manque de ressources familiales et de l'insécurité des lieux d'apprentissage. Un enfant scolarisé sur trois interrompt sa scolarité avant d'avoir effectué cinq années d'études.

Les raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école

D'après une étude effectuée dans 20 pays d'Afrique subsaharienne, les enfants âgés de 5 à 14 ans qui ont perdu l'un de leurs parents ou les deux ont davantage tendance que les autres enfants du même âge à ne pas aller à l'école et à travailler plus de 40 heures par semaine (ONUSIDA, USAID et UNICEF, 2002). Ceci est dû notamment aux raisons suivantes :

- Pauvreté et incapacité de payer les droits d'inscription, les uniformes et les manuels.
- Obligations familiales, domestiques et économiques.
- Mauvaise qualité de l'éducation et scepticisme de la famille quant à l'utilité de l'éducation.
- Traumatismes, stigmatisation et discrimination.
- Absence de certificat de naissance ou d'un adulte pour les inscrire à l'école.
- Absence de soutien et d'encadrement de la part d'un adulte pour veiller à ce que l'enfant aille à l'école et l'aider à faire ses devoirs.
- Crainte d'être infecté par le VIH à la suite d'un viol à l'école ou sur le chemin de l'école.

Taux de scolarisation

Une étude réalisée à Kagera (Tanzanie) a montré que le taux de scolarisation était de 44 % chez les enfants âgés de 7 à 10 ans appartenant à des familles non affectées par le VIH et le SIDA, contre 28 % pour les enfants du même âge venant de familles affectées. Des différences du même ordre ont été constatées dans les régions rurales d'Afrique du Sud et dans l'État indien du Maharashtra. Au Sénégal, les enfants appartenant à des familles affectées fréquentent généralement plus souvent des écoles coraniques (religieuses), qui dispensent une éducation de moins bonne qualité que les écoles publiques (Coombe, 2002). Dans les provinces sud-africaines du Free State et de Limpopo, les

taux de non-scolarisation, d'absentéisme et de scolarisation interrompue sont plus élevés chez les orphelins que chez les autres enfants (Schierhout *et al.*, 2004). Des données en provenance du Zimbabwe indiquent que les orphelins de mère sont encore plus défavorisés, peut-être parce que les mères attachent davantage d'importance à l'éducation des enfants et que, pour les nouvelles épouses, l'éducation des enfants d'un autre lit n'est pas prioritaire. L'assistance accordée bénéficie souvent aux orphelins de père, les hommes étant considérés comme les soutiens de la famille (ONUSIDA, USAID et UNICEF, 2002).

Les enfants infectés par le VIH ou affectés par le VIH et le SIDA ont le même droit à l'éducation que les autres enfants, mais ils sont moins nombreux que les autres à être scolarisés et à aller régulièrement à l'école. Ils sont aussi plus susceptibles d'abandonner leur scolarité. Ces enfants sont désavantagés sur le plan éducatif : ils n'ont pas les moyens de payer les droits d'inscription et autres dépenses scolaires, ils ont des obligations familiales et doivent travailler, ils connaissent des problèmes de santé physique et psychologique et ils font l'objet de stigmatisation et de discrimination.

L'épidémie exacerbe en outre les inégalités existant entre les sexes en matière d'accès à l'éducation. Dans les pays fortement touchés par le VIH et le SIDA, les filles sont les premières à quitter l'école pour soigner les malades, s'occuper des plus jeunes et aider aux tâches domestiques. Outre qu'elles perdent ainsi l'effet protecteur que leur procurait la scolarisation, elles voient réduire leurs chances d'acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettraient de se protéger du VIH.

Disparité entre les sexes à l'école

Les filles continuent de pâtir d'une forte disparité entre les sexes en matière d'accès à la scolarité. Une étude réalisée dans plusieurs pays a montré que dans 11 pays, dont 7 se trouvent en Afrique subsaharienne, les chances d'entreprendre une scolarité sont 20 % moindres pour les filles que pour les garçons ; et ce malgré l'augmentation globale du taux de scolarisation primaire et du taux de scolarisation des filles. Au

Swaziland, on estime que les effectifs scolaires ont diminué de 36 % à cause du SIDA, les filles étant les plus touchées. Les taux de rétention scolaire sont également inférieurs pour les filles que pour les garçons dans de nombreux pays, comme par exemple en Inde, en République démocratique populaire lao (RDPL) et au Myanmar (ETII sur l'éducation de l'ONUSIDA, 2003).

Les stratégies et mesures particulières à prendre pour promouvoir les droits et l'accès des apprenants à l'éducation sont notamment les suivantes :

2.1 Protéger les droits à l'éducation des enfants infectés et affectés

Élaborer et mettre en œuvre des dispositions législatives et stratégiques concernant l'accès à l'éducation et promouvoir l'application de ces dispositions

Des mesures d'ordre législatif, stratégique et administratif devraient être adoptées et appliquées pour faire en sorte que les enfants infectés et affectés aient accès à l'éducation. L'expérience montre qu'il est souvent nécessaire de mener des actions de sensibilisation pour faire adopter et appliquer de telles mesures. Le Bureau de Bangkok de l'UNESCO a par exemple récemment mis en train un projet visant à assurer un accès à l'éducation

aux enfants affectés par le VIH et le SIDA. Le Bureau de Beijing de l'UNESCO a aidé la Chine, avec le concours de l'ONUSIDA et de fondations privées, à renforcer les interventions stratégiques et communautaires visant à garantir que les enfants affectés par le VIH et le SIDA aient accès à une éducation élémentaire de bonne qualité.

Que faire pour contribuer à assurer un accès à l'éducation aux enfants affectés par le VIH et le SIDA ?

- Abolir les droits d'inscription et réduire les coûts cachés et les coûts d'opportunité de l'éducation.
- Apprendre aux enseignants à identifier les enfants vulnérables.
- Mieux adapter les programmes d'enseignement et garantir la qualité de l'éducation.
- Assurer des activités éducatives préscolaires et des services de garderie extrascolaires.
- S'occuper de tous les enfants vulnérables, et non pas seulement des orphelins du SIDA.
- Faire participer activement les communautés, les enfants et les jeunes.
- Étendre le rôle de l'école en matière de soins et d'appui en établissant des liens avec les services sociaux et les réseaux associatifs.
- Élaborer des politiques et des mesures propres à réduire la stigmatisation et la discrimination.

Source : ONUSIDA et UNICEF, 2004.

Extrait de la politique du secteur de l'éducation de la République du Kenya dans le domaine du VIH et SIDA

Les principes inspirant cette politique sont conformes aux conventions internationales et aux lois, politiques, orientations et réglementations nationales. Ils tiennent compte notamment des questions relatives à l'égalité entre les sexes, de la situation des apprenants ayant des besoins particuliers et des droits universels de l'homme. Ces principes sont les suivants :

Accès à l'éducation : toute personne a droit à l'éducation. Aucun apprenant ne sera privé d'accès à l'éducation en raison de son état sérologique réel ou supposé vis-à-vis du VIH. L'accès à l'éducation sera en particulier facilité pour les orphelins et les apprenants vulnérables.

Accès à l'information : toute personne a le droit d'obtenir des informations utiles et exactes sur le VIH et le SIDA ainsi que des connaissances et des compétences tenant compte de son âge, de son sexe, de sa culture, de sa langue et de sa situation.

Égalité : les personnes ont toutes les mêmes droits, possibilités et responsabilités et seront protégées contre toutes les formes de discrimination, notamment la discrimination fondée sur l'état sérologique réel, connu ou supposé vis-à-vis du VIH.

Vie privée et confidentialité : toute personne a droit à la protection de sa vie privée et à la confidentialité en ce qui concerne son état de santé, notamment son statut VIH. Aucun établissement ni employeur ne peut demander à un apprenant ou à un employé de se soumettre à un test de dépistage du VIH.

Nul ne peut divulguer des informations concernant le statut VIH d'une personne sans le consentement de cette dernière. Dans le cas des mineurs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit inspirer les décisions relatives à la divulgation d'informations.

Toute personne a le droit de connaître son statut VIH, l'esprit de dialogue et la divulgation d'informations étant encouragés dans un environnement sûr, compréhensif et tolérant.

Accès à des soins, un traitement et un appui : tous les apprenants et tous les enseignants et autres membres du personnel du secteur de l'éducation infectés et affectés ont le droit d'avoir accès à des soins, un traitement et un appui intégrés compte tenu des ressources disponibles. Le secteur de l'éducation coopérera avec les organismes d'assistance et de soins, notamment les établissements, les communautés et les systèmes de soins de santé privés et publics.

Sécurité sur le lieu de travail et dans les établissements d'enseignement : tous les lieux de travail et établissements d'enseignement ont la responsabilité de minimiser le risque de transmission du VIH en prenant les mesures de premier secours et les précautions universelles appropriées.

Lieux de travail et établissements d'enseignement sûrs : le harcèlement, la violence et l'exploitation sexuels feront l'objet d'une tolérance zéro.

Pratiques équitables en matière d'emploi : toute personne, qu'elle soit infectée ou affectée, a droit à bénéficier de pratiques équitables en matière de recrutement, de nomination et d'emploi continu, de promotion, de formation et de prestations. Pour chacune de ces procédures, les tests de dépistage du VIH sont interdits.

Prise en compte des spécificités des sexes : le VIH et le SIDA ont une incidence et des répercussions différentes sur les hommes et les femmes du fait de la diversité de la situation biologique, socio-culturelle et économique des uns et des autres. L'application de tous les aspects de la politique définie doit répondre aux besoins différents des hommes et des femmes ainsi que des garçons et des filles.

Source : République du Kenya, 2004.

Faire changer les attitudes

En Thaïlande, le Centre for AIDS Rights lutte contre l'exclusion scolaire résultant d'attitudes discriminatoires de la part des éducateurs et des parents. Ses membres se rendent dans les écoles et les communautés pour mener des actions de sensibilisation, faire évoluer les attitudes et dispenser des conseils juridiques lorsque les droits des enfants sont bafoués. Toujours en Thaïlande, le foyer pour enfants Vieng Ping, à Chiang Mai, s'est occupé de remédier aux problèmes que rencontrent à l'école les enfants affectés, qui sont notamment moqués et rejetés par les autres élèves et subissent la pression de parents qui demandent leur exclusion. Le foyer a mené des activités de sensibilisation dans les écoles et la communauté. Un projet entrepris à Chiang Mai avec le concours de l'UNICEF met en avant le rôle que peuvent jouer les chefs d'établissement et les enseignants pour apaiser les craintes suscitées par le VIH et le SIDA et lutter contre la stigmatisation et la discrimination (International HIV/AIDS Alliance, 2004).



© 2007 Tara O'Connell, gracieusement fournie par Photoshare

Lutter contre la stigmatisation et la discrimination

La stigmatisation et la discrimination ont des effets préjudiciables sur la scolarité des enfants et peuvent les amener à décider d'abandonner leurs études. Les enfants infectés ou affectés par le VIH et le SIDA sont parfois moqués, brimés, mis à l'écart ou rejetés par les autres élèves.

Il arrive que les autorités et le personnel scolaires pratiquent une discrimination en refusant d'inscrire ou en excluant un enfant infecté ou affecté, en lui interdisant de participer à certaines activités, en dérogeant aux règles de confidentialité ou en omettant de le protéger contre le harcèlement. Certains enfants sont obligés de quitter l'école à cause de l'hostilité du personnel, des autres enfants ou des parents d'élèves.

Des politiques et des procédures sont nécessaires pour protéger les enfants infectés et affectés de la discrimination pratiquée par les autorités scolaires, les chefs d'établissement, les enseignants, les parents et les autres élèves. Toutes ces personnes doivent être sensibilisées et formées de façon à ne pas empêcher la scolarisation des enfants infectés ou affectés et à ne

« Personne ne s'approche de moi, personne ne déjeune avec moi, personne ne veut me parler après l'école, depuis qu'ils ont appris que ma mère était malade. »

Un enfant indien.

pas stigmatiser ceux qui sont scolarisés. Les instituts de formation des maîtres doivent doter les éducateurs de compétences qui leur permettent de lutter contre la stigmatisation et la discrimination et de faire justice aux mythes entourant le fait d'enseigner à des élèves séropositifs ou affectés par le VIH et le SIDA.

Les écoles et les éducateurs peuvent jouer un rôle important en apaisant les craintes suscitées par le VIH et le SIDA, en dissipant les malentendus, en encourageant des attitudes compréhensives, compatissantes et non moralisatrices envers ceux qui sont infectés ou affectés et en veillant à ce que tous les élèves, quel que soit leur état sérologique, participent aux activités scolaires.

Études montrant l'impact de la stigmatisation et de la discrimination à l'école

Une étude réalisée à la Jamaïque a montré que les parents et tuteurs répugnaient à faire état de leur propre statut VIH ou de celui de leurs enfants par crainte d'être stigmatisés, notamment par les enseignants dont certains avaient déclaré que les séropositifs « devaient être mis en quarantaine ». Des parents ont raconté que leurs enfants non infectés s'étaient vu privés d'éducation lorsque les enseignants avaient appris qu'eux-mêmes étaient séropositifs, et ils avaient été obligés de changer leurs enfants d'établissement. Le personnel scolaire était moins négatif lorsqu'il s'agissait de travailler avec des collègues infectés, mais il avait quand même des réserves. L'étude a montré que les attitudes du personnel scolaire étaient plus positives et compréhensives dans les communautés où la présence des séropositifs était visible, mais étaient très négatives là où une telle présence n'apparaissait pas (Bailey et McCaw-Binns, 2004).

Des recherches effectuées en Inde ont indiqué que les enfants infectés ou affectés étaient soumis à une discrimination

généralisée, faisant état de cas d'expulsions, de refus d'admission ou de ségrégation ainsi que d'attitudes négatives de la part des enseignants, des chefs d'établissement et des parents. Le rapport souligne la nécessité que le gouvernement joue un rôle plus actif, notant que si certains États, comme le Kerala et l'Andhra Pradesh, avaient adopté des mesures interdisant aux établissements d'enseignement de pratiquer une discrimination à l'égard des enfants séropositifs, ces mesures n'avaient toujours pas été appliquées (Human Rights Watch, 2004).

D'après une étude réalisée auprès d'étudiants en dernière année d'études dans deux instituts de formation des maîtres à la Jamaïque, 15 % des étudiants interrogés considéraient que les enfants séropositifs ne devaient pas fréquenter l'école et 59 % ont déclaré qu'ils n'aimeraient pas avoir des élèves séropositifs (Casimir et Bhardwaj, 2004).

Lutter contre la stigmatisation et la discrimination

Les directives sur le VIH et le SIDA édictées à l'intention des éducateurs par le Ministère zambien de l'éducation encouragent les éducateurs à lutter contre la stigmatisation et la discrimination et précisent que les apprenants ou les éducateurs qui refusent d'étudier ou d'enseigner avec une personne séropositive, ou d'être formés par une personne séropositive, doivent faire l'objet d'un accompagnement. Si la situation ne s'arrange pas, elle doit être réglée par le chef d'établissement et, le cas échéant, par le conseil d'administration, conformément à la politique nationale

du Ministère concernant le VIH et le SIDA. Les directives ministérielles énoncent également que, selon la loi, les apprenants ne peuvent pas être forcés à subir un test de dépistage du VIH, que les éducateurs informés de l'état sérologique d'un apprenant doivent maintenir ces informations confidentielles et que cet état ne peut être divulgué qu'avec l'autorisation écrite de l'apprenant (si celui-ci est âgé de plus de 14 ans) ou de ses parents (République de Zambie, 2003).

L'Institut international de planification de l'éducation (IPE) de l'UNESCO et l'EduSector AIDS Response Trust (ESART) ont mis au point une série de modules de formation destinés à renforcer les capacités du personnel du secteur de l'éducation à concevoir et gérer des interventions efficaces face au VIH et au SIDA. Le module 4 de la série, intitulé *Stigmatisation et discrimination liées au VIH et au SIDA*, a pour objet d'aider les utilisateurs à identifier les pratiques de stigmatisation et de discrimination et à se doter de stratégies permettant de combattre ces pratiques dans le secteur de l'éducation (IPE-UNESCO et ESART, 2007).

Le Projet Change a mis au point un kit d'outils intitulé *Understanding and Challenging HIV Stigma: Toolkit for Change* qui vise à aider les éducateurs à mener des actions de sensibilisation et à promouvoir des mesures pour combattre la stigmatisation et la discrimination grâce à un apprentissage participatif. Conçu à partir de recherches effectuées en Éthiopie, en Tanzanie et en Zambie, le kit d'outils contient plus de 125 exercices participatifs répartis en sept modules : nommer le problème ; meilleure compréhension, moins de crainte ; sexe, mortalité, honte et réprobation ; s'occuper des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) au sein de la famille ; les PVVIH face à la stigmatisation ; comprendre la stigmatisation subie par les enfants ; et passage à l'action (Kidd et Clay, 2003).

Mettre en place des mesures propres à préserver la confidentialité

Certains parents décident de ne pas informer l'école de leur séropositivité ou de celle de leur enfant, craignant que les enseignants aient envers eux une attitude discriminatoire ou les traite de façon différente. Lorsqu'un parent dévoile sa séropositivité ou celle de son enfant, le caractère confidentiel de cette information doit être respecté.

Des politiques et pratiques devraient être mises en place à l'école pour protéger l'exigence de confidentialité des élèves et des parents, avec notamment des mesures faisant de la divulgation de renseignements confiden-

tiels une infraction administrative, ainsi que des procédures régissant le traitement des informations orales et écrites, telles que les dossiers et certificats médicaux. Le nombre des personnes informées de l'état sérologique d'un enfant devrait être réduit au minimum et le consentement éclairé des parents et de l'élève concernés devrait être sollicité avant toute communication de cette information à d'autres membres du personnel ou d'autres organisations. La question de la confidentialité devrait faire partie de la formation des enseignants et des autres employés du secteur de l'éducation.



© 2007 Sean Hawkey, gracieusement fournie par Photoshare

Promouvoir un environnement scolaire favorable et l'inclusion

Tous les établissements d'enseignement devraient créer un environnement favorable où l'intérêt de l'enfant constitue une priorité, où tous les enfants sont traités sur un pied d'égalité et où l'inclusion, notamment des enfants infectés et affectés par le VIH, est favorisée. Les

ministères de l'éducation devraient faire en sorte que les écoles, les chefs d'établissements et les enseignants bénéficient d'une formation et d'outils qui les aident à promouvoir des politiques et des pratiques scolaires inclusives.

Indicateur d'inclusion

L'indicateur d'inclusion mis au point par le Centre d'étude sur l'éducation inclusive (Center for Studies on Inclusive Education) (voir Booth et Ainscow, 2002) comprend un ensemble de matériels destinés à faciliter la mise en place d'écoles inclusives en s'attachant à minimiser les obstacles à l'apprentissage et à la participation. Les grands axes sont la création de cultures inclusives, la production de politiques inclusives et le développement de pratiques inclusives. Les principales mesures à prendre consistent à mettre en place un groupe de coordination dans l'établissement ; à définir, à partir des différentes questions, un profil de l'établissement impliquant les enfants, les parents et les enseignants ; à fixer des priorités pour le changement ; et à mettre en œuvre et évaluer les changements.

Conçus au départ pour les écoles britanniques, ces matériels sont à présent utilisés dans le monde entier et traduits dans de nombreuses langues (pour une liste des traductions, voir http://www.eenet.org.uk/index_inclusion/index_inclusion.shtml). Par exemple, Save the Children UK a adapté et traduit les matériels en arabe et utilise l'indicateur d'inclusion au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Inciter les parents et les communautés à favoriser l'accès à l'éducation

Les programmes concernant le VIH et le SIDA, les organisations non gouvernementales (ONG) et les écoles doivent informer les parents et les communautés du droit de l'enfant à l'éducation et leur faire prendre

conscience de l'utilité et de l'importance de l'éducation. Une méthode qui a fait ses preuves consiste à mobiliser les parents et les communautés dans le cadre des programmes d'alphabétisation pour adultes.

Les communautés peuvent jouer un rôle important pour assurer que les enfants affectés aient accès à l'éducation. En Namibie, par exemple, le Bureau de Windhoek de l'UNESCO a contribué au renforcement des capacités des dispensateurs de soins locaux afin de les aider à faire en sorte que les orphelins et les enfants vulnérables aient accès à l'éducation. Une telle assistance est aussi fournie à des groupes minoritaires, comme par exemple les communautés San dans une région du nord de la Namibie, pour sensibiliser les parents et la communauté à l'importance de l'éducation, parallèlement à l'adoption d'une approche culturelle de l'éducation sur le VIH et le SIDA.

Les établissements préscolaires basés dans la communauté peuvent donner aux enfants une longueur d'avance et permettre aux frères et sœurs plus âgés d'aller à l'école. Dans certains pays, des membres de la communauté défendent les intérêts des enfants qui n'ont pas de parents ou dont les parents sont malades, par exemple en intervenant auprès des enseignants et

du directeur de l'école, en facilitant l'inscription de ces enfants à l'école et en défendant ceux dont les droits sont violés par des enseignants. D'autres communautés ont chargé certains de leurs membres adultes de suivre les progrès scolaires des enfants et de leur apporter une aide et des conseils pour leurs devoirs.

Encourager les jeunes à se mobiliser pour défendre leur droit à l'éducation

Il est important d'informer aussi les jeunes de leurs droits, notamment de leur droit à l'éducation, pour qu'ils puissent eux-mêmes défendre ces droits. Donner aux jeunes la capacité de jouer un rôle de premier plan dans l'éla-

laboration et la mise en œuvre de programmes fondés sur les droits est en outre un moyen d'assurer que les programmes seront appropriés, utiles et efficaces.



© 2005 Omar Mohsen, gracieusement fournie par Photoshare

Initiatives et programmes menés par les jeunes

En 1999, l'UNESCO a lancé, conjointement avec l'ONUSIDA, l'Initiative des jeunes sur le VIH & SIDA et les droits de l'homme. Les activités mises en œuvre à ce jour ont consisté à publier dans plusieurs langues un kit intitulé en français *Le VIH & SIDA et les droits de l'homme : les jeunes se mobilisent*, à organiser des séminaires de formation et des consultations régionales et à établir un fonds de microfinancements pour appuyer des initiatives menées par les jeunes. Pour plus d'informations, voir http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=36071&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

En Indonésie, dans le cadre d'un programme appuyé par le Bureau de l'UNESCO à Jakarta destiné à intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes scolaires, des ateliers ont été organisés pour dispenser une formation sur le VIH & SIDA et les droits de l'homme à des éducateurs-pairs dans les établissements d'enseignement secondaire des premier et deuxième cycles. Les ateliers enseignent des méthodes permettant d'améliorer la participation des jeunes à la défense de leurs droits et de mettre au point des plans d'action contre la stigmatisation et la discrimination ainsi que des campagnes d'information sur le VIH & SIDA et la prévention de la toxicomanie. Un réseau de responsables d'actions de sensibilisation sur le VIH & SIDA et les droits de l'homme a en outre été créé dans le cadre de ce programme.

2.2 Faire en sorte que l'éducation soit plus accessible et mieux adaptée

Mettre au point des approches flexibles en matière d'éducation

Il faudrait que les écoles se montrent plus flexibles pour permettre aux enfants qui sont obligés de travailler ou de s'occuper de membres de leur famille de poursuivre leur scolarité. Certains enfants arrêtent leurs études parce que leur emploi du temps scolaire est incompatible avec leurs horaires de travail ou ne leur permet pas de participer aux semences et aux récoltes ou à des activités économiques telles que le marché hebdomadaire.

Les ministères de l'éducation et les autorités éducatives locales doivent établir des cadres et des orientations qui permettent des modalités de scolarisation flexibles afin de promouvoir une éducation inclusive. On pourrait par exemple adapter l'emploi du temps et le calendrier scolaires de façon à tenir compte des responsabilités qui incombent aux élèves dans d'autres domaines.

Les écoles communautaires, les écoles satellites et l'apprentissage à distance sont d'autres moyens pour rendre l'éducation plus accessible. Les écoles communautaires, qui sont détenues et administrées par des associations, perçoivent des droits d'inscription minimum ou sont gratuites, n'exigent pas le port de l'uniforme et font appel à des enseignants ayant une formation informelle. Dans les écoles satellites, les enseignants se rendent d'une communauté à l'autre pour assurer un enseignement formel de courte durée et laissent aux élèves des devoirs à faire sous la supervision de la communauté. L'apprentissage à distance se pratique à l'aide de moyens radiophoniques interactifs et de matériels adaptés sous la supervision de la communauté. Dans des pays comme la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Malawi et le Zimbabwe, la radio et des cassettes audio ont été utilisées pour instruire les enfants qui ne peuvent pas suivre une scolarité régulière.

De telles solutions de substitution à l'enseignement institutionnalisé peuvent certes contribuer à améliorer l'accès à l'éducation, mais elles doivent bénéficier de ressources suffisantes et faire l'objet d'un suivi approprié pour que les apprenants reçoivent une éducation de qualité. Il convient notamment d'établir des normes minimales, de veiller à ce que les programmes et les matériels d'enseignement soient conformes à ceux qui sont en usage dans les établissements d'enseignement de type classique, de former les enseignants bénévoles

qui n'ont pas reçu de formation et de prévoir des modalités de concertation avec les éducateurs traditionnels.

Rares sont toutefois les cas, comme le montre une étude réalisée par l'IPE-UNESCO (voir encadré, en bas de page), où les méthodes alternatives utilisées pour permettre aux groupes défavorisés d'accéder à une éducation et à une formation appropriées ont été appliquées avec succès ou ont permis aux enfants de recevoir une éducation de qualité.

Approches flexibles

Une étude effectuée en Éthiopie a montré que, dans les écoles où la journée scolaire commençait et se terminait plus tôt et où les cours s'interrompaient pendant la période des récoltes, les résultats scolaires étaient meilleurs et le taux d'abandon plus faible. L'étude conclut que la qualité de l'école et de l'enseignement dispensé est supérieure dans les établissements qui sont capables et désireux de faire un meilleur usage du temps dont disposent les enseignants et les élèves (Verwimp, 1999)

Dans l'État indien de l'Andhra Pradesh, plus de 100 000 personnes suivent un programme d'enseignement à distance, dont des enfants ayant interrompu leur scolarité, des enfants appartenant aux castes « répertoriées » et des enfants handicapés. Ce programme permet d'obtenir des équivalences avec le système scolaire primaire classique.

En Colombie, le programme Escuela Nueva assure le programme d'enseignement national sous forme modulaire, avec des fiches d'activité pour chaque matière qui permettent aux enfants d'étudier chez eux, seuls ou en groupe, lorsqu'ils ne peuvent pas aller à l'école.

Conformément aux directives pour une politique scolaire sur le VIH et le SIDA établies par le Ministère zambien de l'éducation, chaque école disposant de locaux suffisants devrait prévoir un lieu où les élèves et les enseignants qui ne se sentent pas bien puissent s'étendre et se reposer brièvement de façon à permettre aux élèves malades de poursuivre leurs études plus longtemps. Les directives ministérielles prévoient en outre des modalités d'apprentissage à domicile, du temps pour la prise des médicaments ainsi qu'une assistance aux élèves pour la constitution de groupes d'entraide.



© 2003 UNESCO/Darryl Evans

Stratégies alternatives pour répondre aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents défavorisés

L'IPE-UNESCO a entrepris des recherches afin d'évaluer les différentes stratégies alternatives mises en œuvre pour permettre aux enfants et aux adolescents défavorisés d'accéder à une éducation et à une formation appropriées. Les systèmes classiques s'avèrent mal adaptés pour répondre aux besoins de ces enfants et les méthodes consistant par exemple à modifier le calendrier ou les horaires scolaires sont généralement difficiles à mettre en œuvre. Les programmes non traditionnels proposent souvent des approches plus

innovantes en cherchant par exemple à introduire une certaine souplesse dans l'organisation de l'enseignement, avec notamment des écoles mobiles pour les enfants nomades, des classes à plusieurs niveaux dans les zones peu peuplées et des cours du soir pour les enfants qui travaillent. Les stratégies utilisées consistent entre autres à prévoir des programmes d'enseignement accéléré pour les élèves qui travaillent, à recruter des enseignants au sein de la communauté, à écourter la formation des enseignants tout

en renforçant l'assistance en classe, à assurer une formation et des matériels à l'appui des méthodes d'enseignement interactives, à organiser des cours de soutien et à établir de nouvelles formes de certification.

L'évaluation de quatre programmes menés en Asie – le programme d'action sociale pakistanais, le programme d'écoles communautaires de l'État indien de l'Andhra Pradesh, le projet Prathan – également en Inde, et le programme népalais pour les enfants déscolarisés – montre que les facteurs de succès sont notamment les suivants :

- des partenariats innovants ;
- un solide appui aux enseignants ;

- des méthodes d'administration décentralisées et participatives ; et
- l'intégration de l'enseignement dans une action plus vaste de lutte contre l'exclusion sociale.

D'après les recherches effectuées, beaucoup d'élèves défavorisés recevraient, dans les structures non formelles, une éducation de moins bonne qualité et d'un niveau inférieur, avec des enseignants moins qualifiés et moins bien formés. Les recherches font également ressortir la nécessité de veiller à ce que les programmes non formels bénéficient de ressources et d'un appui suffisants.

Source : IIPE-UNESCO, 2003.

Assurer la qualité et l'utilité de l'éducation

La qualité et l'utilité de l'éducation influent sur la décision des parents d'envoyer ou non leurs enfants à l'école. Certains enfants quittent l'école parce que la qualité de l'éducation qui y est dispensée est médiocre ou que les programmes d'enseignement ne sont pas adaptés à leur vie quotidienne ou à leurs perspectives d'emploi. Il est indispensable d'assurer un enseignement et un apprentissage de qualité et de prévoir un programme adapté à la situation des élèves infectés et affectés et à celle de leur famille. Les ministères de l'éducation, les autorités locales et les établissements d'enseignement doivent comprendre la situation particulière des enfants et associer ces derniers, ainsi que leurs parents et les communautés, à la détermination des besoins et à la mise au point de réponses appropriées.

Les enfants qui ont perdu leurs parents ont parfois également perdu leur terre et leurs biens, ainsi que la possibilité d'acquérir les savoir-faire, transmis de génération en génération, qui permettent de subsister. Il leur faut aussi pour certains gagner leur vie pour assurer leur subsistance et celle de leurs frères et sœurs. Un moyen de retenir ces enfants à l'école est d'intégrer dans le système scolaire une formation professionnelle et l'apprentissage de capacités

de subsistance. Certains établissements, dans le cadre de programmes communautaires, ont introduit une formation professionnelle pratique afin d'aider les élèves à acquérir des compétences qui sont nécessaires à la vie courante et qui leur permettent de gagner leur vie. Mais il importe de veiller à ce que la qualité de l'éducation et de l'enseignement concernant d'autres aspects du programme n'en pâtisse pas.



© 2005 Felix Masi/Voiceless Children, gracieusement fournie par Photoshare

Réduire et subventionner les dépenses d'éducation

Les droits d'inscription et les autres dépenses d'éducation, notamment les frais afférents à l'achat des uniformes, des manuels et des fournitures scolaires, empêchent de nombreux enfants appartenant aux catégories les plus pauvres, notamment les orphelins et les autres enfants affectés par le VIH et le SIDA, d'accéder à l'éducation. En Ouganda et en Zambie, les orphelins disent que le meilleur moyen de les aider consisterait à acquitter leurs droits de scolarité et à leur donner des fournitures scolaires. L'expérience ougandaise montre que la suppression des droits de scolarité et l'accroissement de l'offre d'enseignants se traduisent par une augmentation des effectifs dans le primaire. La réduction du coût de l'éducation permet aussi d'améliorer la réten-

tion en encourageant les parents à laisser leurs enfants à l'école.

Les mesures à prendre consisteraient notamment à supprimer les droits de scolarité ou à prévoir des dérogations à cet égard, à octroyer des bourses spéciales et des bourses d'études en faisant appel au secteur privé ou à des organisations religieuses, à établir des fonds d'action sociale ou des systèmes de dons pour les fournitures scolaires, à encourager les dispositifs permettant de générer des revenus (par exemple pour la confection des uniformes) et à réduire le coût des uniformes et autres fournitures scolaires ou à modifier les politiques scolaires en la matière.

Favoriser la fréquentation scolaire

Le Ministère zambien de l'éducation est en train de renforcer, en collaboration avec le Programme pour le progrès de l'éducation des filles, un système de bourses à l'intention des orphelins et autres enfants vulnérables et il a accru son assistance aux écoles communautaires.

En Thaïlande, l'ONG Northnet a établi un fonds d'action sociale pour payer les droits de scolarité. Ce fonds vient en aide à tous les enfants qui sont trop pauvres pour aller à l'école – et pas seulement à ceux qui sont affectés par le VIH et le SIDA – de façon à lutter contre la stigmatisation et la discrimination. Dans le cadre du projet Sangha Metta,

toujours en Thaïlande, les temples bouddhistes ont été encouragés à favoriser l'éducation des enfants. Ils offrent des bourses, collectent des manuels, des crayons et des cahiers et procurent des uniformes.

Au Cambodge, l'Association bouddhiste khmère aide les ménages affectés à générer des revenus et favorise la fréquentation scolaire des enfants, tandis que l'ONG Trickle Up apporte aux familles affectées par le SIDA des fonds de départ pour la mise en place d'activités rémunératrices qui leur permettront de laisser leurs enfants poursuivre leur scolarité (International HIV/AIDS Alliance, 2004).

2.3 Prendre des mesures énergiques pour identifier et aider les enfants vulnérables

Faciliter l'accès à l'enseignement primaire

Un document passant en revue les interventions propres à améliorer l'accès des orphelins et des enfants vulnérables (OEV) à l'enseignement primaire a retenu les mesures suivantes :

- Éliminer les droits de scolarité dans le primaire et prévoir des subventions au titre des dépenses scolaires.
- Apporter un appui en nature aux écoles qui admettent des orphelins.
- Accorder une attention également prioritaire à l'éducation non formelle, établir des écoles communautaires ou assurer un enseignement interactif par la radio.
- Accroître la pertinence des programmes d'enseignement.

- Sensibiliser les enseignants aux besoins psychosociaux des OEV.
- Pallier la pénurie d'enseignants en faisant appel à des bénévoles qualifiés ou à des enseignants itinérants.
- Attacher une importance particulière à la sécurité des filles à l'école.
- Recourir à la sensibilisation par des pairs.
- Associer les communautés à la conception d'initiatives.
- Renforcer la capacité de gestion.

Source : Hepburn, 2001.

Sensibiliser les conseils d'école, les chefs d'établissement et les communautés

Les conseils d'école, les chefs d'établissement et les communautés doivent être conscients du fait que tous les enfants ont droit à une éducation ainsi que de l'importance de la scolarisation des enfants affectés par le VIH et le SIDA. L'expérience de certains pays montre que les conseils d'école et les chefs d'établissement connaissent mal le VIH et le SIDA et ont besoin d'informations

et de conseils pour pouvoir identifier et aider les enfants affectés. Il convient d'incorporer dans le programme de perfectionnement du personnel éducatif ainsi que dans la formation initiale et en cours d'emploi des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation en direction des conseils d'école, des chefs d'établissement et des autres membres du personnel.

Favoriser l'établissement de liens entre les écoles, les communautés et les prestataires de services

Il convient d'encourager les écoles à tenir des registres précis des orphelins, des élèves absentéistes et des enfants qui interrompent leur scolarité. Il importe que les écoles coopèrent avec les communautés pour identifier les enfants nécessiteux et établir des registres d'OEV.

Des réseaux communautaires ont pu dans certains cas être mis en place en apprenant aux enseignants et aux comités de village à repérer les enfants vulnérables et à les inciter à aller à l'école.

Les chefs d'établissement et les enseignants ont besoin d'orientations générales et d'un appui pour mettre en place des systèmes d'aiguillage et des liens avec les prestataires de services de santé et de services sociaux. En établissant des liens avec les programmes communautaires de soins à domicile, on peut par exemple permettre aux enfants qui s'occupent de membres malades de leur famille d'aller à l'école. Parmi les autres mesures propres à favoriser la scolarisation et le maintien à

l'école des enfants vulnérables, on peut citer la fourniture de repas scolaires, l'organisation de liaisons et de visites entre l'école et le domicile, les groupes d'aide aux devoirs après l'école et les dispositifs de parrainage. En Afrique du Sud, par exemple, les conseils d'école et les enseignants coopèrent avec les communautés pour assurer la tenue de registres d'orphelins et l'orientation des enfants vers des services de nutrition, de conseils et d'aide sociale.

Soins et appui centrés sur l'école au KwaZulu-Natal, Afrique du Sud (Media in Education Trust – MiET)

Dans la province sud-africaine du KwaZulu-Natal, où la prévalence du VIH est particulièrement forte, les gouverneurs de district se sont inspirés du modèle des « Écoles-centres de soins et d'appui » élaboré par le MiET (Media in Education Trust) pour mettre en œuvre des programmes de soins et d'appui axés sur l'école.

La province du KwaZulu-Natal a incorporé la notion d'éducation inclusive dans sa politique éducative en abordant dans une perspective globale les différents obstacles à l'apprentissage.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un système de soins et d'appui destiné à remédier à ces obstacles, une équipe d'encadrement intersectorielle (associant l'éducation, les soins de santé, la protection sociale, les transports, l'agriculture, etc.) a été créée avec des administrateurs municipaux et de district ainsi que des gouverneurs et ministères locaux.

Ensuite, au niveau du circuit scolaire, chaque secteur a présenté un (des) représentant(s) pour constituer l'Équipe de prestation de services intégrés (ISDT). Cette équipe se compose de divers prestataires de services : des agents de santé, un agent de soutien à l'apprentissage (qui contribue à l'adaptation des programmes d'enseignement en fonction des besoins locaux), un agent de développement communautaire et un conseiller. L'équipe travaille avec un ensemble de quatre à cinq groupes d'écoles dans une région donnée.

Chaque groupe comprend des services, qui disposent chacun d'une équipe d'appui chargée de la coordination. Chaque école dispose quant à elle d'une équipe d'appui institutionnelle formelle composée d'enseignants, d'apprenants et de membres de la communauté. Un tel encadrement au niveau de l'école est indispensable pour la fourniture de services

intégrés. Les soins et l'appui, loin d'être considérés comme accessoires, font partie de la prestation générale. Ils sont en fait intégrés dans le programme d'enseignement à tous les niveaux et pris en compte dans la planification.

Il s'agit là d'un exemple de partenariat véritablement multisectoriel où la sensibilisation est essentielle. Les atouts de ce programme sont multiples :

1. Impulsion politique – la politique éducative du district se veut inclusive ;
2. Participation résolue à tous les niveaux ;
3. Résultats tangibles ;
4. Équipes multisectorielles ;
5. Fort accent sur la communauté – l'ISDT est composée d'enseignants, d'apprenants, de membres de la communauté, chacun avec ses compétences et son expérience propres (elle établira des liens avec des membres de la communauté, par exemple avec des personnalités respectées) ;
6. Militants (bien qu'il soit difficile d'en trouver et de les garder).

En dépit de cette solide méthodologie, il n'a pas toujours été facile de réunir des personnes venant de secteurs différents pour mettre en commun les budgets et élaborer ensemble des plans, et surtout d'intensifier la collaboration multisectorielle à tous les niveaux. Les partenariats sont souvent beaucoup trop fragiles lorsqu'aucun mécanisme n'est prévu au plan stratégique pour les renforcer. Une autre tâche difficile a été d'intégrer activement à tous les niveaux le renforcement des capacités, en particulier en matière d'encadrement, afin d'assurer une gestion et une prestation de qualité.

Source : UNESCO, 2008a.

Au Cambodge, CARE apporte un soutien aux familles affectées pour permettre aux enfants d'aller à l'école, par exemple en dépêchant régulièrement des équipes de soins à domicile auprès des adultes qui sont malades (International HIV/AIDS Alliance, 2004).

Créer et institutionnaliser un système d'identification des OEV

Convenir de définitions et de signaux d'alerte, par exemple :

- Enfants qui ont perdu un parent/soutien de famille ;
- Enfants dont un parent/soutien de famille est malade ;
- Enfants qui interrompent leur scolarité (ou dont la fréquentation scolaire est irrégulière) ;
- Détérioration des résultats scolaires ;
- Modification/détérioration de l'apparence ;
- Pas de repas scolaire ;
- Objets de moqueries/d'agressions par les pairs ;
- Problèmes psychologiques ou comportementaux.

Mettre à profit les activités scolaires pour collecter des informations d'une façon non menaçante :

- Définir des sujets de rédaction donnant l'occasion aux élèves d'évoquer leur expérience personnelle ;
- Mettre en place une boîte à idées dans l'école pour permettre aux élèves de poser aux éducateurs n'importe quelle question par écrit.

Établir des voies de communication avec les dispensateurs de soins :

- Utiliser des « cahiers de liaison » pour permettre aux dispensateurs de soins et aux éducateurs de s'entretenir mutuellement de questions concernant l'enfant.

Tenir des registres et les analyser :

- Absentéisme ;
- Retards répétés ;
- Difficultés pour les devoirs à la maison.

Réagir aux signaux d'alerte, parmi lesquels :

- Faim ;
- Apparence sale ou négligée ;
- Endormissement en classe ;
- Comportement renfermé.

Source : UNESCO Nairobi, 2005.

Créer un environnement protecteur

D'après une enquête réalisée dans des écoles au Botswana, au Malawi et en Ouganda, les orphelins bénéficiaient d'un appui ciblé limité, et ce pour diverses raisons : les ministères de l'éducation n'avaient pas prévu de politique particulière en leur faveur ; la fourniture d'un appui médico-social aux orphelins était considérée comme relevant de la responsabilité d'autres organismes ; les éducateurs étaient de plus en plus sollicités du fait de l'augmentation des effectifs dans l'enseignement primaire ; il n'existait pas d'orientations pour l'identification des OEV ; et la majorité des enfants – pas seulement les orphelins – vivaient dans la pauvreté. Les enseignants et les directeurs

d'école étaient toutefois conscients du fait qu'il importait de créer un environnement scolaire plus protecteur pour les enfants sans parents. Ils ont défini plusieurs domaines d'action prioritaires pour la fourniture d'un appui en milieu scolaire aux orphelins et autres enfants dans le besoin : identification ; orientation et suivi ; repas scolaires ; accompagnement et conseils psychologiques ; assistance pour le paiement des droits de scolarité et autres dépenses liées à l'école ; participation des tuteurs et des soignants ; et prise en charge des enfants séropositifs (Bennell, Hyde et Swainson, 2002).

Appui destiné à inciter les enfants à poursuivre ou à reprendre leur scolarité

Les enfants qui manquent ou quittent l'école prennent du retard et ont besoin qu'on les aide et qu'on les encourage à poursuivre ou à reprendre leur scolarité. Dans beaucoup de régions fortement touchées par le VIH et le SIDA, la principale préoccupation des OEV est de subvenir à leurs besoins élémentaires, et surtout de se nourrir. Des stratégies consistant notamment à prévoir des classes d'adaptation et de rattrapage, à encoura-

ger l'entraide parmi les élèves et à mettre en œuvre des ressources de base, comme des programmes d'alimentation scolaire, contribueront à inciter les jeunes à rester ou à retourner à l'école. D'autres méthodes novatrices peuvent consister à battre le rappel des enseignants à la retraite pour donner un coup de main aux enfants et à aider les écoles à s'ouvrir sur la communauté en faisant office de centres de prestation de services.

Soutien scolaire pour les OEV

L'apport d'un soutien scolaire aux orphelins et autres enfants affectés par le VIH et le SIDA peut faire une grande différence. Au Botswana, où il existe un programme général d'aide matérielle pour les orphelins défavorisés, les taux d'absentéisme sont faibles. Le Botswana a réussi à minimiser l'impact éducatif du VIH & SIDA grâce à un système de subventions, à la distribution de repas scolaires et à l'établissement de liens avec les services de soins à domicile, ainsi que grâce à une culture qui attache une grande importance à la scolarité et où l'agriculture de subsistance est moins tributaire qu'ailleurs du travail des enfants. L'absentéisme est plus répandu, en revanche, dans des pays comme le Malawi et l'Ouganda, où les écoles n'assurent guère de soutien ciblé aux enfants affectés. Ceci est dû à l'absence de politique et d'impulsion de la part du ministère de l'éducation, à l'attitude des directeurs d'école et des enseignants, à la pénurie de ressources, à l'absence de système permettant de déterminer et d'évaluer les besoins

des enfants vivant dans des conditions difficiles, ainsi qu'à la stigmatisation et à la discrimination (Bennell, Hyde et Swainson, 2002 ; Abt Associates South Africa Inc., 2001).

L'UNESCO (2003) indique que dans l'État indien de l'Andhra Pradesh, la Fondation MVenkatarangaiya organise des camps à l'intention des enfants qui travaillent pour les aider à rattraper le niveau de leurs camarades scolarisés.

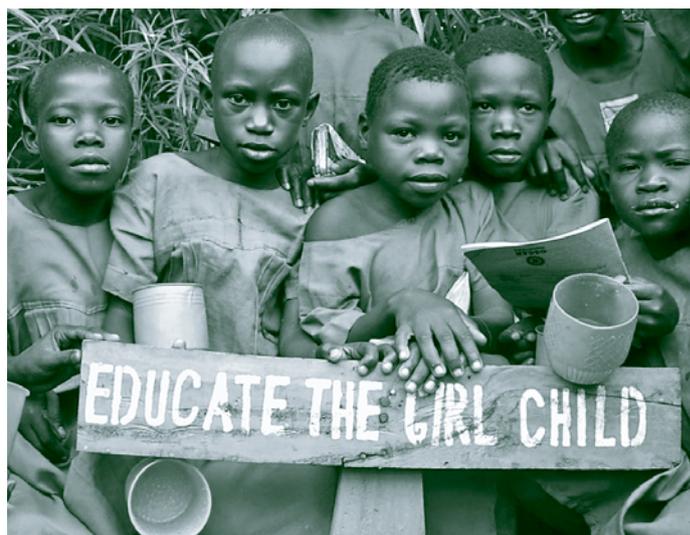
Jamaica AIDS Support, un réseau de personnes séropositives, aide les enfants affectés à reprendre leur scolarité et leur offre un appui psychosocial et matériel ainsi que des services d'aiguillage. Également en Jamaïque, le Women's Centre of Jamaica Foundation administre un programme qui fournit aux adolescentes enceintes des conseils, des informations et des services. D'après une évaluation, 55 % des filles ayant bénéficié de ce programme sont retournées à l'école après leur grossesse, contre 15 % pour les autres (YouthNet, 2004).

Défendre l'éducation des filles et prendre des mesures pour que les filles restent à l'école

Il convient d'adopter des politiques et des programmes pour inciter les parents à donner une éducation à leurs filles et à les aider à rester à l'école. Il est indispensable de coopérer avec les communautés pour permettre aux filles d'exercer leur droit à l'éducation.

Les stratégies pouvant être mises en œuvre à cet effet consistent notamment à promouvoir des modèles de rôle féminin et à recruter davantage d'enseignantes, puisque les pays où les disparités entre les sexes sont les plus fortes en matière d'éducation sont aussi ceux où les enseignantes sont le moins nombreuses. Les enseignantes peuvent également contribuer à réduire le harcèlement sexuel à l'école, phénomène qui dissuade les filles de poursuivre des études. Au Botswana, par exemple, les faibles taux de harcèlement sexuel constatés dans les écoles primaires sont attribués en partie au fait que 79 % des enseignants du primaire sont des femmes. On pourrait également proposer des modalités d'enseignement plus souples, garantir la sécurité des filles à l'école et sur le chemin de l'école, et offrir des bourses aux filles ou des incitations financières aux familles afin d'assurer le maintien des filles à l'école et compenser le manque-à-gagner.

Il est également indispensable, pour inciter les filles à se rendre à l'école et à y rester, d'améliorer les équipements scolaires, et notamment de prévoir des installa-



© 2005 Karen Smith/MSH, gracieusement fournie par Photoshare

tions sanitaires décentes. Beaucoup de filles sont absentes pendant leurs règles ou interrompent leur scolarité au moment de la puberté faute d'installations sanitaires propres et isolées.

Les adolescentes qui sont enceintes sont souvent obligées d'interrompre leur scolarité. Les lacunes qui en résultent dans leur éducation réduisent leurs chances de trouver du travail et les rendent plus vulnérables face à l'infection par le VIH. Des mesures particulières doivent être adoptées pour aider les filles enceintes à poursuivre leur scolarité le plus longtemps possible et à la reprendre après l'accouchement.

Encourager l'éducation des filles

Dans le sud du Soudan, l'action de sensibilisation menée par l'ONG CARE auprès de la communauté en ce qui concerne l'importance de l'éducation des filles a permis d'accroître de 96 % la scolarisation des filles. Au Bangladesh, l'ONG BRAC administre un programme d'éducation primaire non formelle garantissant que 70 % des élèves sont des filles. Les classes sont proches des lieux d'habitation, les emplois du temps sont définis avec les parents, les enseignants suivent une formation intensive et des cours annuels de remise à niveau, le programme d'enseignement met l'accent sur les méthodes d'apprentissage actives, et les membres de la communauté

et les parents sont étroitement associés à l'administration scolaire (UNESCO, 2003).

La *Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant* reconnaît le droit des filles enceintes à l'éducation. Des pays comme le Botswana, le Kenya, le Malawi et la Zambie autorisent ainsi désormais les filles à réintégrer le système scolaire après une grossesse. (Pour plus d'informations concernant la Charte, voir le site Web de l'Union africaine : <http://www.africa-union.org>).

© 2001 Jean Sack/CDDR, gracieusement fournie par Photoshare



Quelles dispositions adopter pour aider les filles à accéder à l'éducation et à rester à l'école ?

- Scolariser les filles et prendre des mesures pour créer des conditions qui leur permettent de rester à l'école – supprimer les droits de scolarité, y compris dans le secondaire ; recourir à des incitations telles que l'octroi de bourses et de nourriture ; et réduire la discrimination à l'école.
- Dispenser un enseignement fondé sur les compétences nécessaires à la vie courante dans le cadre d'une éducation générale de qualité – inclure la question des spécificités des sexes et de la prévention du VIH, favoriser des partenariats égaux et l'équité entre les filles et les garçons en matière de protection familiale et éviter de conforter les stéréotypes sexuels.
- Protéger les filles contre la violence, l'exploitation et la discrimination à l'école et à proximité – adopter des mesures de sécurité et des codes de conduite pour réduire le harcèlement, la violence sexiste et l'exploitation tant à l'école que sur le trajet de l'école.

Source : Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA, 2004.

2.4 Assurer l'accès à l'éducation des jeunes non scolarisés

Faire face aux besoins divers et à l'hétérogénéité des jeunes non scolarisés

Différentes approches sont nécessaires pour répondre aux besoins des divers groupes de jeunes qui ne sont pas scolarisés, notamment des jeunes qui n'ont jamais été scolarisés, de ceux qui ont interrompu leur scolarité et de ceux qui ont suivi un programme d'éducation non formelle.

Différentes stratégies sont également nécessaires pour toucher les jeunes non scolarisés en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent. Les jeunes qui vivent avec leur famille, ceux qui sont mariés, ceux qui habitent en zone rurale et les filles qui ont interrompu leur scolarité parce qu'elles étaient enceintes sont généralement plus faciles à atteindre. Dans leur cas, il est important d'associer la famille et la communauté. Au Bangladesh, par

exemple, le programme d'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante destiné aux adolescents non scolarisés âgés de 13 à 19 ans concerne aussi les parents et les responsables communautaires (YouthNet, 2004). Les orphelins, les enfants de la rue, les enfants des travailleurs du sexe et des migrants, les enfants qui travaillent dans le commerce du sexe et les enfants qui sont touchés par un conflit armé ou qui prennent part à un conflit armé sont souvent plus difficiles à atteindre. L'UNICEF a mis au point un kit intitulé « L'école en boîte » pour répondre aux besoins des apprenants dans les situations de post-conflit. Ce kit, qui contient des matériels et fournitures pour un enseignant et jusqu'à 80 élèves, peut convenir à toutes les situations.

Réponses éducatives au VIH et au SIDA pour les réfugiés et les personnes déplacées internes : document de travail pour les décideurs (HCR et UNESCO, 2007)

Ce document de travail élaboré par l'UNESCO et le HCR est destiné aux décideurs et aux responsables de l'exécution travaillant au sein des ministères de l'éducation et des organisations de la société civile, des organismes donateurs et des institutions de développement impliqués dans des actions d'urgence, de reconstruction et de développement.

Il examine la situation actuelle liée aux conflits, aux déplacements de population et au VIH, et relève les risques qui pèsent sur la protection des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI). Il reconnaît l'importance de l'éducation pour les populations touchées

et se réfère au travail important déjà engagé pour élaborer des normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence.

Au fil de l'expérience en matière de programmes et de politiques, l'UNESCO et le HCR envisagent la production de nouveaux matériels d'orientation et de soutien en vue de la formulation et de la mise en œuvre de réponses éducatives complètes au VIH et au SIDA pour les réfugiés et PDI. À ce titre, le document de travail en question doit être considéré comme le premier d'une série de documents techniques visant à soutenir les actions en faveur de ces populations.

Quelles sont les stratégies les plus efficaces pour atteindre les jeunes non scolarisés ?

- Fournir des services intégrés en matière d'éducation, de santé et d'aide sociale.
- Prévoir des emplois du temps flexibles compatibles avec les horaires de travail et utiliser au mieux le temps limité.
- Assurer l'éducation là où les jeunes vivent et travaillent, par exemple dans la rue, à l'usine et dans les autres lieux de travail.
- Répondre aux besoins de personnes appartenant à des groupes d'âge différents et ayant des niveaux d'instruction et de compétence différents.
- Aborder des questions que les jeunes considèrent comme importantes et associer ces derniers à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets.
- Créer un climat attentif à la jeunesse et recruter un personnel accessible et non moralisateur.
- Intégrer la question du VIH et du SIDA dans toutes les activités relatives à la jeunesse (comme, par exemple, le sport).
- Recourir aux arts et à la créativité pour travailler avec les jeunes (musique hip hop, théâtre, danse, etc.).
- Travailler avec des modèles de rôle, tels que des musiciens et des sportifs, pour atteindre les jeunes.
- Adopter des approches flexibles et lier l'éducation aux moyens de subsistance.

Programmes et services éducatifs relatifs au VIH et au SIDA pour les jeunes non scolarisés

Le document établi par Family Health International et YouthNet intitulé *Reaching out-of-school youth with reproductive health and HIV and AIDS information and services* fait partie de la série de documents sur la jeunesse qui sont publiés par le programme YouthNet et qui présentent une analyse approfondie des questions relatives à la santé reproductive et à la prévention du VIH chez les jeunes. Le document en question concerne tout particulièrement les jeunes non scolarisés. Il commence par examiner la diversité de cette catégorie de jeunes, distinguant les jeunes qui sont socialement intégrés de ceux qui sont marginalisés. Il met en correspondance les objectifs proposés et les mesures adoptées et illustre à l'aide d'études de cas différentes manières de travailler avec les jeunes intégrés et les jeunes marginalisés.

En Zambie, un programme d'éducation radiodiffusé interactif a été entrepris en 2000 pour permettre aux enfants qui ne peuvent pas aller à l'école d'accéder à l'éducation. Ce programme, produit par le Département des services de radiodiffusion du Ministère de l'éducation, propose des émissions quotidiennes qui associent l'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante et la prévention du VIH dans des cours d'instruction élémentaire pour les cinq premiers niveaux d'éducation. Les cours, d'une durée de 30 minutes chacun, sont diffusés entre 9 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi et sont introduits par du théâtre, des chansons et des activités participatives. Pour les suivre, les communautés doivent trouver un mentor instruit et comprenant l'anglais, ainsi qu'un lieu de réunion pour les enfants, et prévoir des postes de radio, des crayons, des ardoises, des manuels et des cahiers d'exercices. Les mentors reçoivent une formation afin de pouvoir aider les enfants qui sont chez eux ou qui sont réunis dans des églises ou des salles de classe improvisées à suivre les cours radiodiffusés.

USAIDS, YouthNet et Education Development Center, Inc. (EDC) apportent un appui financier et technique. Les églises et les communautés ont mis des lieux à disposition pour les

salles de classe et donné des manuels et des fournitures. Les écoles traditionnelles sont encouragées à faire profiter les centres d'apprentissage de leurs ressources et de leurs infrastructures. Les mentors en poste recrutent et forment activement d'autres mentors. Le Ministère de l'éducation évalue les élèves pour s'assurer que leurs résultats sont à la hauteur de ceux des écoles traditionnelles. Le programme est mis en œuvre dans 450 sites et 180 000 enfants en bénéficient. Il s'agit pour la plupart d'orphelins et, pour près de la moitié, de filles. Les registres d'assiduité font état d'une fréquentation des centres régulière et les tests d'évaluation réalisés avant et après montrent que les enfants acquièrent des compétences grâce à ces cours radiodiffusés. Les principaux facteurs de succès sont : le recours à diverses méthodes d'enseignement interactives ; l'inculcation à la fois de compétences académiques et de compétences nécessaires à la vie courante ; et la capacité à atteindre aussi bien les adultes que les enfants. Les principaux défis consistent à : motiver et retenir les mentors ; faire face au coût de la formation et de la diffusion ; étendre le programme aux niveaux supérieurs pour permettre aux élèves de se présenter aux examens nationaux de passage dans le secondaire.

Le Sistema de Aprendizaje Tutorial (SAT) est un système novateur utilisé en Colombie, au Costa Rica, en Equateur, au Guatemala et au Honduras pour atteindre les jeunes ruraux qui habitent loin d'une école ou qui sont trop accaparés par des tâches agricoles et ménagères pour aller à l'école. Le SAT associe l'enseignement classique et l'enseignement de compétences pratiques dans les domaines de l'agriculture, de la micro-entreprise et de la santé, y compris une éducation au VIH. Les élèves se réunissent chaque semaine pour au moins 15 heures de cours et obtiennent un brevet équivalent au diplôme de fin d'études secondaires. Ce programme a montré qu'il contribuait aussi à améliorer les connaissances en matière de prévention du VIH ainsi qu'à renforcer la confiance et les capacités de communication.

Source : YouthNet, 2004.

Lier l'enseignement des compétences permettant de se doter de moyens de subsistance et l'instruction élémentaire

Des approches flexibles sont nécessaires pour instruire les jeunes non scolarisés en assurant notamment un enseignement ouvert et à distance et en établissant des liens avec les stratégies relatives aux moyens de subsistance et à la réduction de la pauvreté.

S'il est indispensable d'enseigner aux jeunes non scolarisés des compétences professionnelles, cette formation doit être complétée par une instruction élémentaire qui leur permette d'apprendre à lire, écrire et compter et de réintégrer le système éducatif traditionnel. Il importe d'établir des liens entre le système éducatif formel et le système non formel afin que les jeunes puissent passer de l'un à l'autre au gré des circonstances.

Another way to learn ... Case studies (UNESCO, 2007b)

Une autre façon d'apprendre est une initiative de l'UNESCO en faveur de projets d'éducation non formelle en Afrique, en Asie du Sud, dans les Caraïbes et en Amérique latine. L'objectif à long terme de ces projets est de développer des moyens de subsistance durables pour des populations peu instruites à faible revenu en tentant de réduire leur vulnérabilité vis-à-vis du VIH et de la consommation de drogues et de remédier au manque d'éducation et à l'exclusion sociale. Les méthodes créatives et novatrices visant à transmettre les messages de façon constructive, à mobiliser les bénéficiaires et à

encourager leur participation sont au cœur de ces projets. Tous les projets sont axés sur le renforcement des capacités, l'autonomie des populations et la création de possibilités d'apprentissage.

L'objectif de la publication est de faire part de l'expérience acquise par l'UNESCO dans la mise en œuvre de ces projets qui cherchaient à répondre aux besoins des jeunes les plus défavorisés, et plus particulièrement des jeunes touchés par l'abus de drogue.

Une approche intégrée

L'UNESCO et l'ONUSIDA aident un certain nombre d'ONG au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, au Mexique et en Afrique du Sud à améliorer les connaissances des jeunes marginalisés en ce qui concerne le VIH et le SIDA à travers une approche intégrée associant la prévention, l'instruction élémentaire, l'enseignement de compétences en matière de gestion, la formation et le micro-crédit. Les activités menées en Afrique du Sud sont axées sur l'amélioration des moyens de subsistance ruraux et l'intégration de l'éducation de base et de l'enseignement de compétences agricoles et de chef d'entreprise ainsi que de compétences nécessaires à la vie courante liées au VIH et au SIDA. Dans les pays d'Amérique latine, les activités visent à renforcer les capacités des ONG en matière de prévention du VIH et à réduire l'impact du virus grâce à des stratégies d'éducation non formelle et d'activité indépendante.

En Éthiopie, OIC International administre des centres pour les jeunes déscolarisés. Ces centres assurent une éducation de base,

enseignant diverses compétences (notamment des compétences nécessaires à la vie courante et des compétences en matière de gestion ainsi que des cours d'informatique) et dispensent des informations et des conseils sur le VIH et le SIDA et la santé reproductive. Cette approche intégrée a non seulement contribué à renforcer la confiance et l'estime de soi des jeunes et à améliorer leur sensibilisation au VIH mais a aussi permis à certains élèves de trouver un emploi ou de monter leur propre entreprise (USAID – PVO Steering Committee, 2003).

Au Cambodge, l'ONG Friends s'occupe des enfants de la rue. Elle administre un centre de formation qui dispense une formation professionnelle dans 11 domaines d'activité différents et offre aux enfants une instruction élémentaire et des cours de rattrapage pour leur permettre de réintégrer le système scolaire ou de créer leur propre entreprise ; Friends dispose également d'une bibliothèque itinérante pour les enfants vivant dans la rue (International VIH/AIDS Alliance, 2004).

3. PROTECTION DES APPRENANTS

Les écoles devraient être des lieux où les enfants sont protégés contre la violence physique et sexuelle et contre le risque d'infection par le VIH. Malheureusement, ce ne sont pas toujours des lieux d'apprentissage sûrs et il n'est pas rare que les élèves y soient victimes de brimades, de violences verbales, d'intimidations et d'atteintes physiques, de harcèlement sexuel, d'abus et de viols. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « c'est souvent à l'école que beaucoup de jeunes femmes sont victimes de mesures de coercition et de harcèlement sexuel » (OMS, 2002).

Alors que la violence – ou la menace de violence – à l'école ou sur le chemin de l'école constitue l'un des principaux obstacles à l'apprentissage, les liens entre la violence et la santé et les résultats scolaires ont été peu analysés. Les filles sont les plus touchées, et la violence s'avère être un important facteur de mauvais résultats scolaires et d'abandon chez les filles ; en revanche, on ne dispose guère d'informations quant à l'impact de la violence à l'école sur les garçons. Il convient aussi de s'attaquer à la violence, notamment à la violence sexiste, à cause du risque d'infection par le VIH et

d'autres infections sexuellement transmissibles (IST) qu'elle comporte, ainsi que du risque de grossesse.

La plupart des actes de violence sexiste qui se produisent en milieu scolaire ne sont pas signalés par crainte de harcèlement. Lorsqu'ils sont signalés, leurs auteurs sont rarement poursuivis. Des lois, des politiques et des programmes sont nécessaires pour assurer la sécurité physique et sexuelle des élèves à l'école et sur le trajet de l'école. Que ce soit dans l'école ou aux alentours, la situation est la même. Il existe en outre, chez les

garçons, les enseignants de sexe masculin et certains parents, le sentiment qu'il s'agit là d'un comportement acceptable et normal, les filles pensant quant à elles qu'on ne les croira pas si elles disent qu'elles ont subi des violences sexuelles. Les filles sont particulièrement vulnérables dans certains lieux de l'école, comme les toilettes, les salles de classe et les couloirs vides, dans les dortoirs et sur les terrains de jeu, ainsi que sur le trajet de l'école, soit qu'elles prennent des transports publics bondés soit qu'elles parcourent à pied de longues distances (ActionAid International, 2004).

La violence sexiste à l'école

D'après une étude réalisée dans les provinces sud-africaines de l'État libre et du Limpopo, 21 % des enseignants et des élèves et 35 % des chefs d'établissement considéraient que les rapports sexuels entre enseignants et élèves étaient fréquents ou très fréquents (Schierhout *et al.*, 2004).

Une enquête portant sur 560 élèves du secondaire effectuée en 2001 au Botswana indique que 67 % des filles disent avoir été victimes de harcèlement sexuel de la part d'enseignants. D'après cette enquête, les abus sexuels à l'école contribueraient au taux d'abandon scolaire ; 11 % des filles ont déclaré vouloir quitter l'école parce qu'un enseignant avait sollicité auprès d'elles des faveurs sexuelles. À cette date, la question du harcèlement sexuel n'était pas prise en considération dans le code national de conduite des enseignants, et lorsque des enseignants étaient accusés de tels actes, ils recevaient généralement un avertissement ou étaient mutés dans un autre établissement (Rossetti, 2001).

Selon une étude concernant les élèves des écoles primaires en Ouganda, 11 % des filles disent avoir été contraintes à avoir des rapports sexuels avec un enseignant (Shaeffer, 1994).

Une autre étude réalisée au Zimbabwe montre que sur les 73 filles âgées de 13 à 17 ans interrogées dans quatre établissements du pays, 14 déclarent avoir été sollicitées par un enseignant pour des rapports sexuels et près de la moitié disent avoir subi des contacts physiques non voulus avec des garçons à l'école. Quelques filles plus jeunes ont dit être trop effrayées pour quitter la salle de classe au moment du déjeuner (Leach, Machakanja et Mandoga, 2000).

En Afrique du Sud, l'enquête démographique et sanitaire réalisée en 1998 a évalué la fréquence des viols et constaté que 1,6 % des 11 000 femmes considérées avaient été violées avant l'âge de 15 ans : pour 33 % d'entre elles, le violeur était leur professeur (Jewkes *et al.*, 2002).

Il ressort d'une étude menée par Human Rights Watch que les filles qui ont subi des violences sexuelles sont incapables de se concentrer, ne s'intéressent pas à l'école et finissent généralement par abandonner leurs études (Human Rights Watch, 2001).

Plusieurs stratégies et mesures peuvent contribuer à remédier à ces problèmes, notamment :

3.1 Sensibiliser et former les autorités éducatives, les enseignants et les communautés

Améliorer la collecte de données, le suivi et l'enregistrement d'informations sur la violence

Les établissements scolaires doivent mettre en place des systèmes d'enregistrement et de signalement des cas de violence et de harcèlement sexuel à l'école.

L'UNESCO mène une campagne contre la violence à l'école par l'intermédiaire de son Réseau du système des écoles associées (réSEAU). Il s'agit notamment d'étudier la problématique des jeunes et de la violence, de promouvoir la médiation des conflits et de définir d'autres méthodes de discipline que les châtiments corporels.

Inclure les questions de genre et de violence dans la formation et le perfectionnement des enseignants

Les enseignants doivent être formés pour être en mesure de répondre à la violence à l'école. Ils doivent aussi recevoir une formation sur les droits des apprenants et des éducateurs et la bonne conduite à tenir. Enfin ils doivent apprendre à reconnaître les apprenants

qui risquent d'être victimes de violence à l'école et améliorer leurs compétences en matière de communication avec les enfants de façon à pouvoir donner aux apprenants des conseils appropriés.

Former les enseignants pour qu'ils puissent lutter contre la violence sexiste à l'école

Face à la fréquence des actes de violence liés au sexe en Afrique du Sud, le projet contre la violence sexiste mené au Cap forme des enseignants du primaire pour les aider à lutter contre ce phénomène. La formation dispensée a pour objet de définir et de remettre en cause les connaissances et les attitudes des enseignants concernant la violence sexuelle et sexiste en réfléchissant aux messages que celles-ci transmettent aux élèves, ainsi que de définir des stratégies propres à remédier à une telle violence dans les établissements.

En 2002, il a été décidé dans le cadre de ce projet de mettre l'accent sur la formation initiale, en s'attachant aux professeurs stagiaires diplômés en psychologie qui suivent une formation pour être professeurs d'orientation ou éducateurs. La formation originale a été adaptée afin de dispenser aux intéressés les connaissances, les compétences,

les valeurs et les attitudes dont ils ont besoin pour faire face aux questions de genre et pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des activités tenant compte des spécificités des sexes à l'école et dans la classe. Les thèmes abordés étaient notamment : le harcèlement sexuel et le viol ; la violence sexuelle à l'égard des enfants ; les enseignants en tant que guérisseurs ; des écoles sans violence sexiste ; et les compétences pratiques en classe. L'évaluation de l'impact d'une telle formation sur les connaissances et les attitudes des enseignants ainsi que sur leur capacité de réaction face aux cas de violence sexiste survenant en classe montre que les deux modèles de formation ont permis de modifier les attitudes des enseignants et la perception qu'ils avaient du rôle de l'école face à la violence sexiste. L'approche scolaire globale s'avérait cependant plus efficace pour mobiliser l'administration scolaire et l'école dans son ensemble.

Unsafe Schools: A literature review of school-related gender-based violence in developing countries (Wellesley Centers for Research on Women, 2004)

Cette synthèse comprend un examen d'ensemble de la situation et de ses implications pour l'éducation et la santé, ainsi qu'une étude des mesures prises dans les pays en développement pour remédier à la violence sexiste en milieu scolaire au niveau des programmes, de la formation des enseignants, des interventions communautaires et des politiques. Elle suggère en outre un certain nombre de mesures à l'intention des établissements d'enseignement, des responsables des programmes de formation des maîtres et des ministères de l'éducation.

En Afrique du Sud, un ensemble de matériels a été mis au point sous le titre *Opening our eyes: Addressing gender-based violence in South African schools* en vue de la tenue d'ateliers interactifs organisés avec les conseils d'école, l'administration scolaire et les enseignants pour sensibiliser les participants à la question de la violence sexiste et de ses liens avec le VIH et le SIDA (Mlamleli *et al.*, 2001).

Collaboration avec les conseils d'école, les associations de parents d'élèves et d'enseignants, la communauté, les chefs d'établissement et le personnel pour définir des normes scolaires et communautaires concernant la protection des apprenants

Construire un environnement scolaire sûr pour tous : manuel pour les éducateurs et leurs syndicats (IE-EPT/SIDA, 2007)

Ce manuel a été mis au point par les partenaires du programme EPT/SIDA (Internationale de l'éducation – IE, EDC et OMS) pour fournir aux syndicats d'enseignants les outils devant leur permettre de créer des environnements sains, sûrs et respectueux de l'égalité des sexes pour les apprenants de tous âges. Le manuel, qui s'articule autour de

cinq domaines d'action prioritaire, contient des informations de base et définit des activités destinées à aider les syndicats d'enseignants et les éducateurs à lutter contre les stéréotypes sexistes et à permettre aux apprenants de développer une identité sexuelle saine.

3.2 Adopter des lois, des politiques et des programmes pour combattre la violence

Adopter et faire appliquer des législations et des politiques interdisant les violences sexuelles et physiques contre les élèves de la part du personnel

Il convient d'adopter des législations et des politiques pour interdire et punir les fautes graves commises par des éducateurs et de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'application. Même dans les pays où il existe des dispositions interdisant expressément les relations sexuelles entre éducateurs et apprenants, ces dispositions ne sont pas toujours appliquées.

L'adoption de codes de conduite du personnel est indispensable pour protéger les enfants et accroître la confiance

de la communauté et la demande de scolarisation. Les syndicats peuvent jouer un rôle important en coopérant avec les gouvernements pour établir des codes de conduite à l'intention des éducateurs et veiller à leur adoption. Les ministères de l'éducation et les syndicats d'enseignants devraient mettre en place des procédures disciplinaires permettant de licencier et de poursuivre les enseignants et autres membres du personnel qui commettent des actes de violence contre des élèves et aider les établissements à adopter et faire appliquer ces procédures.

Protéger les élèves contre le harcèlement sexuel

En Afrique du Sud, de nouvelles dispositions législatives ont été adoptées pour protéger les élèves contre les actes de harcèlement et de violence sexuelle commis par des enseignants, exigeant le renvoi des enseignants jugés coupables de faute grave. Les directives du Département de l'éducation disposent ce qui suit : les éducateurs ne doivent pas avoir de relations sexuelles avec les élèves, même si l'élève y consent, car cela est illégal ; des mesures disciplinaires strictes seront prises contre tout éducateur

ayant des rapports sexuels avec un élève ; les éducateurs ayant des rapports sexuels avec des élèves sans leur consentement seront poursuivis pour viol ; les éducateurs qui ont connaissance du fait qu'un de leurs collègues a des relations sexuelles avec un élève doivent signaler ce fait au directeur de l'établissement et, si l'élève est âgé de moins de 16 ans, à la police (Département de l'éducation, Afrique du Sud, 2000).

Il est nécessaire d'adopter dans le secteur de l'éducation des politiques relatives au VIH et SIDA sur le lieu de travail afin de créer un environnement favorable pour le personnel de ce secteur (notamment pour les enseignants et le personnel non enseignant) ainsi que pour les apprenants. De telles politiques permettent surtout :

- d'établir un cadre général pour réduire l'impact du VIH et du SIDA sur le secteur ;
- d'assurer des conditions d'apprentissage favorables et non discriminatoires ;
- de fournir aux éducateurs et aux apprenants des informations essentielles sur le VIH et le SIDA ; et
- d'informer les intéressés des services disponibles et des modalités d'accès aux services : programmes de prévention, traitement, soins et appui.

Bien que les politiques sur le lieu de travail concernent au premier chef le personnel, considérant les condi-

tions d'apprentissage du point de vue du lieu de travail, plusieurs éléments importants doivent être pris en compte, et notamment :

- les codes de conduite régissant les relations entre apprenants et éducateurs ;
- les responsabilités des éducateurs vis-à-vis des apprenants positifs au VIH ;
- les droits des élèves infectés ou affectés par le VIH (y compris le droit des élèves malades à des modalités d'apprentissage flexibles, le droit d'accès aux services et le droit d'étudier dans des conditions non stigmatisantes).

Les politiques doivent être élaborées en concertation avec toutes les parties prenantes – syndicats d'enseignants, réseaux de personnes vivant avec le VIH (en particulier les enseignants), élèves et associations d'élèves, société civile et organisations locales.

Politiques de l'OIT/UNESCO relatives au VIH & SIDA sur le lieu de travail pour le secteur de l'éducation

En 2004, l'OIT a mis en œuvre un programme destiné à élaborer une approche sectorielle du VIH et du SIDA sur le lieu de travail dans le secteur de l'éducation, afin de compléter son Recueil de directives pratiques sur le VIH & SIDA et le monde du travail adopté en 2001.

En 2005, l'UNESCO s'est associée à l'OIT pour mener à bien un projet destiné à élaborer une politique relative au VIH & SIDA sur le lieu de travail et à mettre au point les matériels nécessaires à cet effet pour le personnel éducatif et les parties prenantes aux niveaux national et institutionnel.

Ce projet, qui a maintenant été mis en œuvre à l'échelon régional – dans les Caraïbes et en Afrique

australe –, a débouché sur la mise en place de plusieurs éléments :

- une politique relative au VIH et au SIDA sur le lieu de travail pour le secteur de l'éducation adaptée et spécifique à chaque région (OIT et UNESCO, 2006a et 2006b) ;
- des directives d'application ;
- des plans d'action ou une stratégie pour chaque pays participant à l'élaboration de la politique régionale ;
- des sections spécifiques concernant les droits des apprenants, les mesures à prendre au niveau de l'école pour créer des conditions d'apprentissage sûres et protectrices, et un code de conduite.

Adopter des programmes scolaires pour prévenir et combattre la violence

Les ministères de l'éducation et les autorités éducatives devraient non seulement adopter des programmes spécifiques contre la violence sexiste mais aussi encourager l'inclusion d'éléments à cet effet dans les programmes et les initiatives sur le VIH & SIDA existant déjà à l'école.

Les apprenants doivent être sensibilisés aux questions de la violence et du harcèlement sexuel. Ces questions peuvent être incorporées dans le programme scolaire en tant que matière à part entière ou abordées dans le

cadre de l'apprentissage des compétences nécessaires à la vie courante, de l'éducation à la santé familiale ou du programme sur le VIH et le SIDA, ainsi que dans le cadre d'activités extrascolaires. Les apprenants doivent aussi bénéficier de matériels et de conditions d'apprentissage qui tiennent compte des spécificités des sexes pour pouvoir tirer tout le parti possible des programmes de lutte contre la violence sexiste. Les jeunes peuvent également prendre eux-mêmes les devants pour combattre la violence et le harcèlement sexuel à l'école.

Le projet *Making room* au Brésil

Le Bureau de Brasilia de l'UNESCO et le Gouvernement brésilien ont collaboré à la mise en œuvre du projet *Making room* sur l'éducation et la culture de la paix. Il s'agit de travailler avec les jeunes, les communautés et les écoles pour réduire la violence à l'école afin d'améliorer la qualité de l'éducation et de remédier à l'exclusion sociale. Les infrastructures scolaires sont réquisitionnées le week end pour proposer aux jeunes et à leurs parents des activités culturelles et sportives et des ateliers de formation professionnelle. Mis en œuvre initialement dans 108 écoles de Rio de Janeiro et 30 écoles de Pernambuco, le projet concerne à présent plus de 6 000 écoles, qui sont ouvertes le week end et accueillent plus de cinq millions de personnes. Les évaluations réalisées ont permis de constater :

- Une amélioration des relations entre l'école et la communauté – les jeunes et les adultes qui s'étaient éloignés de l'éducation traditionnelle se sont progressivement appropriés l'école et ont participé plus activement à l'éducation ; des adultes tout juste alphabètes se trouvent valorisés en tant qu'apprenants et enseignants ; un enseignement compensatoire est dispensé aux enfants connaissant des difficultés d'apprentissage ; les parents, en particulier les pères, s'impliquent davantage dans les activités scolaires.
- Une diminution de la violence – la police a fait état d'un recul de la violence dans les écoles et à proximité ; les chefs d'établissement, les enseignants et les élèves

ont indiqué une diminution des brimades, des activités des gangs, des vols, des agressions sexuelles, du trafic de drogue et de la consommation d'alcool à l'école ; les jeunes peuvent se retrouver le week end dans un endroit sûr où ils bénéficient de l'accompagnement et de la supervision d'adultes et où les comportements antisociaux ne sont pas acceptés.

- Une amélioration de la qualité de l'éducation – les conditions d'apprentissage en classe se sont améliorées du fait de l'instauration de meilleures relations entre les élèves et entre les élèves et les enseignants – et un recul de l'absentéisme.

Une amélioration de la qualité de l'éducation – les conditions d'apprentissage en classe se sont améliorées du fait de l'instauration de meilleures relations entre les élèves et entre les élèves et les enseignants – et un recul de l'absentéisme.

Les facteurs déterminants pour la réussite d'un tel projet sont les suivants : solides travaux de recherche pour

évaluer la situation des jeunes dans les zones urbaines, qui ont permis de constater que les jeunes n'avaient pas la possibilité de pratiquer des activités culturelles et sportives mais souhaitaient prendre part à des actions constructives et se tenir à l'écart de la délinquance et de la violence ; forte mobilisation en faveur de thèmes comme la santé, le sport et la culture ; coopération avec les autorités locales, les chefs d'établissement et les enseignants, les représentants de la jeunesse et des associations en vue de la constitution d'équipes locales pour la planification d'activités ; important droit de regard accordé aux communautés sur le contenu du projet et l'organisation au niveau de l'école ; partenariat avec des ONG œuvrant déjà auprès des associations de jeunes et des clubs de football ; solide appui des pouvoirs publics en matière financière, administrative et de suivi, et soutien des responsables de district au titre de la supervision, de la coordination et du partage des ressources entre écoles.

Source : UNESCO, 2002.

Combattre la violence et le harcèlement sexuel en Afrique du Sud

Diverses initiatives ont été entreprises en Afrique du Sud pour combattre la violence et le harcèlement sexuel. Le Centre pour l'étude de la violence et la réconciliation s'emploie à lutter contre la violence et les abus à l'école en dispensant des conseils et en fournissant des matériels éducatifs – notamment des manuels sur la gestion des traumatismes et la création d'un environnement sûr – et en organisant des ateliers de formation à l'intention des éducateurs et des apprenants (UNESCO, 2003).

Le Storyteller Group aborde la question de la violence sexiste à travers des histoires drôles. Il publie des histoires composées par deux équipes de rédaction, l'une constituée

de femmes et l'autre d'hommes, et crée pour les lecteurs et les auditeurs de la radio locale des récits interactifs qui traitent de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans les relations sexuelles et met en cause l'acceptation sociale de la violence sexuelle à l'égard des femmes. L'ONG SHREWS (Sexual Harassment Resisters Everywhere) s'efforce d'aider les élèves à reconnaître les actes de harcèlement sexuel et à comprendre ce qu'ils peuvent faire pour y mettre fin. Les élèves participent à des festivals de théâtre à l'école illustrant les effets néfastes de la violence et encouragent d'autres jeunes à contribuer à la recherche de solutions à ce problème (Wellesley Centers for Research on Women, 2004).

3.3 Prendre des mesures pratiques pour protéger les apprenants

Mettre en place des systèmes de plainte confidentiels

Les écoles devraient mettre en place des systèmes de plainte confidentiels et indépendants pour que les élèves puissent signaler les cas de harcèlement, de brimades et d'exploitation sexuelle. On pourrait par exemple nommer dans les écoles des agents de protection communautaires ou des conseillers, qui soient indépendants de la structure d'enseignement et entretiennent des liens avec le système de justice pénale.

Établir des mécanismes pour autonomiser et protéger les filles

Les chefs d'établissement devraient consulter les associations de parents et d'enseignants et le conseil d'école pour déterminer les moyens de protéger les filles. On pourrait par exemple prévoir des toilettes séparées pour les filles et surveiller les lieux où les filles se trouvent le plus exposées à la violence et aux abus.

Favoriser l'autonomie des filles

Au Nigéria, l'ONG Girls'Power Initiative s'emploie à favoriser l'autonomie des filles. Elle vise entre autres à promouvoir une éducation sexuelle globale abordant notamment la question de la violence sexuelle, en sensibilisant et en formant les enseignants et en inculquant aux filles des compétences économiques par exemple en matière de planification des dépenses. Pour plus d'information sur ce programme, voir le site Web correspondant : <http://www.gpnigeria.org>.

Le programme des enseignantes tutrices mis en œuvre en Tanzanie dans les écoles primaires est une initiative associant les parents et les communautés dont l'objet est de réduire les cas d'exploitation sexuelle visant les écolières. Chaque école primaire dispose d'une tutrice qualifiée choisie par ses collègues enseignantes ; près de 180 tutrices ont été formées pour conseiller les filles sur des questions relatives au harcèlement sexuel et à la santé sexuelle et reproductive. On a constaté que, grâce à ce programme, les filles demandaient beaucoup plus souvent des conseils ou de l'aide. Dans les écoles disposant d'une tutrice, 52 % des filles ont déclaré qu'elles consuleraient cette dernière si elles faisaient l'objet de harcèlement de la part de garçons ou d'enseignants ; dans les écoles sans tutrice, aucune fille n'avait l'intention de signaler de tels cas (Mgalla *et al.*, 1998).



© 2005 Netsanet Assaye, gracieusement fournie par Photoshare

3.4 Adopter des procédures en matière de santé et de sécurité pour prévenir la transmission du VIH

Les établissements d'enseignement devraient appliquer des procédures de santé et de sécurité et former leurs employés en matière de précautions universelles et de premiers secours afin de protéger les élèves et le personnel contre l'infection par le VIH et d'autres virus véhiculés par le sang. Les enseignants doivent savoir que le VIH ne se transmet pas facilement et que les activités scolaires normales et les fonctions d'enseignement ne comportent aucune activité présentant un risque de transmission du VIH.

Dans la mesure où le principal risque de contamination résulte d'un contact avec le sang et d'autres liquides organiques, les écoles devraient systématiquement faire appliquer des précautions universelles, à savoir : se laver les mains avant et après avoir administré les premiers secours et après avoir nettoyé les déversements ; couvrir les plaies et les lésions cutanées avec des pansements imperméables ; et porter si possible des gants jetables pour nettoyer les déversements de sang ou de liquides organiques.

Gérer le VIH et le SIDA à l'école

La politique nationale de la Jamaïque relative à la gestion du VIH & SIDA à l'école (Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la culture de la Jamaïque, 2001) prévoit des directives claires pour l'application des précautions universelles à l'école, notamment en ce qui concerne le contenu des trousse de premiers secours. De même, les directives établies par le

Ministère zambien de l'éducation (République de Zambie, 2003) à l'intention des éducateurs donnent des orientations sur la manière de prévenir l'infection par le VIH à l'école, notamment sur les précautions universelles, la gestion des blessures et des accidents et le contenu des trousse de premiers secours.

4. CONNAISSANCES, ATTITUDES ET COMPÉTENCES DES APPRENANTS

Les enfants et les adolescents doivent être capables de se protéger contre l'infection par le VIH et de faire face aux conséquences du VIH et du SIDA. Les écoles sont des lieux d'éducation importants pour la prévention du VIH ainsi que pour le traitement, les soins et l'appui. Elles permettent d'inculquer aux enfants les connaissances, les attitudes et les compétences dont ils auront besoin pour faire des choix salubres quant au moment et à la manière d'avoir des rapports sexuels et pour développer un sentiment de respect vis-à-vis d'eux-mêmes et à l'égard d'autrui.

Les éducateurs et les programmes scolaires jouent un rôle déterminant en fournissant aux enfants et aux adolescents des informations précises, en influant sur l'idée qu'ils se font de la sexualité et de l'égalité et des relations entre les sexes, et en leur donnant les moyens d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences nécessaires à la vie courante.

Les jeunes non scolarisés ont eux aussi besoin d'avoir des informations précises sur le VIH et SIDA et sur les services disponibles, et d'acquérir des compétences leur permettant de se protéger. Des stratégies novatrices sont nécessaires pour atteindre et mobiliser ce groupe.

Il est prouvé que des programmes efficaces d'éducation au VIH et SIDA permettent d'améliorer les connaissances et de modifier les attitudes. Il est plus difficile d'évaluer dans quelle mesure les programmes scolaires concernant le VIH et le SIDA et l'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante modifient le comportement sexuel des jeunes, bien que certaines données montrent que ces programmes contribuent à repousser l'âge des premiers rapports sexuels, à limiter le nombre des partenaires et à accroître l'utilisation des préservatifs.

Impact des programmes d'éducation sexuelle

L'analyse de 83 évaluations de programmes d'éducation sexuelle et d'information sur le VIH et SIDA mis en œuvre dans des pays développés et en développement montre très clairement que les programmes d'éducation sexuelle peuvent avoir une incidence positive sur les comportements. Dans 65 % des cas, on relève une incidence positive sur un ou plusieurs points ou types de comportement sexuel, tandis que dans 33 % des cas, on constate

une incidence positive sur deux ou plusieurs points ou types de comportement sexuel. La plupart des programmes contribuent à accroître les connaissances sur le VIH et le SIDA, à différer les premiers rapports, à augmenter l'usage des préservatifs et à réduire le nombre de partenaires (Kirby *et al.*, 2005). L'analyse a permis de recenser 17 traits communs caractérisant les programmes efficaces (Senderowitz et Kirby, 2006).

Caractéristiques des programmes fondés sur un cursus efficace

1. Faire participer au processus d'élaboration du cursus des personnes venant d'horizons divers, spécialisées dans la théorie, la recherche et l'éducation sur la santé reproductive et le VIH.
2. Utiliser pour l'élaboration du cursus une approche-type logique précisant les objectifs en matière de santé, les comportements affectant ces objectifs, les facteurs de risque et de protection influant sur ces comportements et les mesures permettant de jouer sur ces facteurs.
3. Évaluer les besoins et les moyens du groupe visé.

4. Mettre au point des activités tenant compte des valeurs de la communauté et des ressources disponibles (temps et capacité du personnel, installations et fournitures, etc.).
5. Faire un essai pilote du programme.

Contenu du cursus

1. Créer un environnement social sûr pour assurer la participation des jeunes.
2. Viser des objectifs de santé précis – prévention des IST et du VIH et/ou des grossesses.
3. Viser tout particulièrement les comportements spécifiques faisant obstacle à ces objectifs de santé, transmettre des messages clairs au sujet de ces comportements et s'attacher aux situations risquant de mener à de tels comportements ainsi qu'aux moyens de les éviter.
4. Aborder les multiples facteurs de risque et de protection d'ordre sexuel et psychosocial qui ont une incidence sur les comportements sexuels (comme, par exemple, la connaissance, les risques ressentis, les valeurs, les attitudes, les normes perçues et l'efficacité personnelle).
5. Prévoir plusieurs activités pour changer chaque facteur de risque et de protection visé.
6. Recourir à des méthodes d'enseignement appropriées associant activement les participants, permettant à ces derniers de personnaliser l'information reçue et conçues pour changer chaque groupe de facteurs de risque et de protection.
7. Utiliser des activités, des méthodes didactiques et des messages adaptés à la culture, à l'âge et à l'expérience sexuelle des jeunes.
8. Aborder les différents sujets dans un ordre logique.

Mise en œuvre du cursus

1. Dans la mesure du possible, choisir des éducateurs répondant aux caractéristiques voulues et les former.
2. Obtenir un soutien ne serait-ce que minimal des autorités compétentes, telles que le ministère de la santé, les circonscriptions scolaires ou les organisations sociales.
3. Le cas échéant, mettre en œuvre des activités pour mobiliser les jeunes et surmonter les obstacles s'opposant à leur participation (par exemple, donner un écho au programme, leur proposer de la nourriture ou obtenir leur consentement).
4. Mettre en œuvre toutes les activités de façon assez fidèle.

Source : Senderowitz et Kirby, 2006.

Les stratégies et mesures spécifiques à adopter sont notamment les suivantes :

4.1 Promouvoir l'éducation relative au VIH & SIDA à l'école

Obtenir le soutien des administrateurs, des conseils d'école et des chefs d'établissement

Même lorsque les ministères de l'éducation ont des politiques claires et ont mis en place la formation, les cursus et les matériels pédagogiques nécessaires, la mise en œuvre d'une politique d'éducation sur le VIH et le SIDA à l'école dépend du soutien des responsables de la circonscription scolaire et des conseils d'école. La mobilisation doit aussi viser les chefs d'établissement, qui exercent souvent une grande influence dans la communauté et peuvent être des modèles pour la prévention du VIH et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination. Aussi l'Association des enseignants du Zimbabwe met-elle en œuvre un projet visant à associer les directeurs d'école à des programmes de prévention du VIH.

Les chefs d'établissement jouent également un rôle important dans la définition de certaines sections des programmes d'enseignement et peuvent faire en sorte que l'éducation sur le VIH tienne compte des préoccupations des communautés locales. Il leur faut des informations leur permettant de vaincre les craintes et les résistances des parents qui se méfient de l'éducation relative au VIH ou s'opposent à la scolarisation des enfants infectés. Lorsque les programmes sont trop chargés, les chefs d'établissement peuvent contribuer à organiser des clubs de jeunes et d'autres activités extrascolaires, comme par exemple des activités d'éducation non formelle en matière de VIH et SIDA faisant appel aux pairs.

Cibler la direction des établissements d'enseignement

Le Bureau de Santiago de l'UNESCO appuie le Réseau régional pour la mobilisation des chefs d'établissement en faveur de l'éducation à la prévention du VIH et du SIDA. C'est ainsi par exemple qu'à Mendoza (Argentine) les directeurs et les enseignants de 20 écoles spéciales – où les élèves sont particulièrement vulnérables, marginalisés sur le plan économique, handicapés ou ont des problèmes de comportement – ont été sensibilisés et formés pour planifier et mettre en œuvre des activités de prévention du VIH. Ce projet a permis de renforcer la sensibilisation au VIH, d'identifier le besoin d'informations concernant la prévention du VIH et l'éducation spéciale et de faire face à la tâche difficile consistant à aborder la question de la sexualité dans les programmes scolaires, compte tenu notamment de la

résistance des familles et de la diversité des besoins et des problèmes des élèves des écoles spéciales. À Colina (Chili), des directeurs et des enseignants d'écoles municipales ont participé à des ateliers pour apprendre à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des cours d'éducation à la prévention du VIH. À Hidalgo (Mexique), un atelier a réuni 25 directeurs d'instituts de formation technique et professionnelle du pays qui ont pu améliorer leurs connaissances sur le VIH et le SIDA et apprendre à concevoir et mettre en œuvre des activités dans leur établissement. Le Bureau de Santiago de l'UNESCO fournit un appui de suivi afin d'aider les directeurs d'école à mettre en pratique les cursus qu'ils ont élaborés et de les encourager à coopérer les uns avec les autres via un site Web régional <http://www.edupreves.org> (en espagnol).

Mobiliser les directeurs d'école

Le projet du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, intitulé *The Untapped Potential of School Directors to Strengthen School-based Responses to HIV/AIDS*, vise à mobiliser les chefs d'établissement et prévoit la mise au point de matériels destinés à leur inculquer les connaissances et les compétences qui leur permettront de jouer un rôle actif au sein de leur établissement et de leur communauté (UNESCO – Bangkok, 2005b). Le Bureau de Bangkok met également sur pied des projets qui donnent aux chefs d'établissement les moyens de s'investir dans des activités d'éducation sur le VIH et le SIDA à l'école et d'assumer des responsabilités à cet égard.

Sensibiliser et associer les parents et les communautés

Les écoles doivent veiller à ce que les parents soient informés des objectifs, du contenu et de l'approche de l'éducation dispensée à l'école sur le VIH. Il importe également de s'assurer que les communautés sont favorables à une telle éducation. Si les professeurs rencontrent des objections de la part des parents ou des responsables communautaires et religieux ou s'ils ont l'impression que ceux-ci vont protester, ils risquent d'interrompre leur enseignement.

Il est parfois nécessaire de réaliser un travail d'éducation auprès des adultes de la communauté sur les questions de VIH et du SIDA afin qu'ils comprennent pourquoi il est important d'enseigner ces questions à l'école, et il faut aussi essayer d'agir sur les normes et les attitudes sociales qui font obstacle à leur enseignement.

Sensibiliser les communautés

Dans le cadre d'un projet mis en œuvre en Tanzanie, des représentants de la communauté locale prennent part aux commissions responsables du programme scolaire concernant les jeunes et le VIH & SIDA. Leur participation active a permis de renforcer le programme et d'accroître le soutien des parents aux enseignants chargés de fournir des conseils et des orientations (Rugalema et Khanye, 2002).

En République dominicaine, des commissions de santé scolaire ont été créées pour s'occuper des questions relatives au VIH & SIDA, aux grossesses précoces et à d'autres aspects de la santé sexuelle et reproductive. Ces commissions comprennent des représentants de l'administration scolaire, des enseignants, des médecins, des parents, des élèves et d'autres membres de la communauté.

Un projet sur l'éducation à la santé reproductive mené en Équateur avec le concours du FNUAP a mis au point, sous le nom d'« école des parents », une méthode novatrice pour éduquer les parents.

En Inde, l'ONG CHETNA, responsable d'un programme d'éducation sur le SIDA mis en œuvre dans 70 écoles urbaines et rurales, a entrepris d'organiser des ateliers de sensibilisation afin d'éclairer les chefs d'établissement et les parents et d'obtenir leur autorisation et leur appui pour l'exécution du programme. (Pour plus d'informations sur CHETNA, voir le site Web de cette ONG : <http://www.chetnaindia.org>)

Impliquer les parents

Des recherches effectuées dans l'État indien du Tamil Nadu et dans la province kényane de Nyanza ont montré que, contrairement à ce que pensaient les enseignants, les parents et les communautés étaient favorables à l'éducation des enfants en matière de VIH & SIDA, et que la minorité de parents qui y étaient fortement opposés avait influé de façon disproportionnée sur la perception

des enseignants. Les parents considéraient en outre que l'école et les enseignants jouaient un rôle important dans l'éducation des enfants sur le VIH et le SIDA, souvent parce qu'ils ne se sentaient pas capables d'assurer eux-mêmes une telle éducation, ainsi que dans la neutralisation des messages inopportuns véhiculés par les médias (ActionAid International, 2003).

Il est également capital d'associer les responsables religieux et les organisations à caractère confessionnel, qui sont parfois moins opposés à l'enseignement en matière de VIH & SIDA que ce que pensent généralement les enseignants. La mobilisation de ces groupes contribuera en outre à assurer une cohérence entre les messages de l'école et ceux des institutions religieuses.

Utiliser les écoles comme centres d'apprentissage et d'information communautaires peut permettre de s'assurer l'appui des parents. Au Cameroun, dans le cadre de l'appui fourni aux clubs santé à l'école, une formation a été dispensée aux responsables de ces clubs, aux associations de parents et d'enseignants et aux infirmières scolaires. Dans certains pays, les écoles qui servent de centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle pour adultes ont intégré dans la formation pour adultes la prévention du VIH et l'éducation au traitement du VIH. Promouvoir la sensibilisation à l'occasion de manifestations scolaires peut aussi permettre d'informer les parents et les responsables communautaires, comme le font à l'école les clubs santé qui impliquent les parents d'élèves.

Les associations de parents et d'enseignants peuvent jouer un rôle important. Dans certains établissements, les ques-

tions relatives au VIH et au SIDA sont systématiquement abordées lors des réunions de ces associations afin d'impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants en matière de VIH. Au Malawi, des chefs d'établissement ont reçu une formation les incitant à organiser des réunions de parents et d'enseignants sur la question des jeunes et du VIH & SIDA.

Impliquer les parents et les membres de la communauté dans la conception des programmes et des matériels d'enseignement et utiliser des méthodes culturellement adaptées est un moyen de rendre plus acceptables les programmes d'éducation sur le VIH. En République démocratique populaire lao, par exemple, un centre pour la jeunesse met en avant le fait qu'il propose des activités artistiques et récréatives traditionnelles alors qu'il est aussi un lieu de consultation et d'information sur le VIH & SIDA et sur la santé sexuelle et reproductive. C'est un moyen pour lui d'être mieux accepté par les parents. Il importe également de veiller à ce que les programmes d'enseignement tiennent compte de l'âge des plus jeunes et d'informer les parents de l'existence de ces programmes, lesquels, plutôt que de traiter explicitement de sexualité, contribuent à développer des capacités essentielles comme l'estime de soi, la résolution des problèmes et la négociation et permettent des discussions franches sur les rôles familiaux et la stigmatisation.

4.2 Prévoir des programmes appropriés enseignés par des éducateurs qualifiés et étayés par des matériels pédagogiques adaptés

Élaborer des programmes d'enseignement à partir de travaux de recherche préparatoire de qualité

L'expérience de nombreux pays montre qu'il est important d'effectuer des travaux de recherche préparatoire de qualité, que ce soit pour élaborer des programmes scolaires appropriés ou pour obtenir des données initiales. Il est en particu-

lier essentiel, pour pouvoir élaborer et mettre en œuvre des programmes d'enseignement utiles, de comprendre quand et pourquoi les jeunes décident d'avoir des rapports sexuels ou de ne pas en avoir.

Analyser l'impact du VIH et du SIDA

L'un des modules de formation mis au point par l'IPE de l'UNESCO et ESART, qui s'intitule *Analyser l'impact du VIH et du SIDA dans le secteur éducatif*, a pour objet de familiariser les participants avec les divers points à considérer pour évaluer l'impact du VIH et du SIDA dans le secteur éducatif et les possibilités qui s'offrent en la matière. Il initie également les participants à l'élaboration de stratégies propres à la réalisation des objectifs d'évaluation qui ont été fixés.

Source : IPE/UNESCO et ESART, 2007.

Les études quantitatives portant sur les connaissances, les attitudes et les pratiques devraient être complétées par l'utilisation de techniques qualitatives (groupes de discus-

sion, études de cas, arbres à problèmes) pour assurer que les programmes d'enseignement répondent aux besoins des élèves et établir des objectifs et des indicateurs clairs.

Associer les principales parties prenantes et les spécialistes de l'éducation à l'élaboration des programmes d'enseignement

Dans de nombreux pays, l'élaboration des programmes d'enseignement sur le VIH & SIDA et d'éducation sexuelle s'est heurtée à des obstacles d'ordre juridique, culturel et religieux ainsi qu'à l'opposition de certains parents, enseignants et représentants des pouvoirs publics, d'où un désaccord sur les thèmes, sur les méthodes d'instruction et même sur les groupes d'âge à considérer (alors qu'il est amplement démontré que, pour un maximum d'efficacité, l'éducation doit être dispensée avant les premiers rapports sexuels). Il est indispensable d'éliminer les obstacles qui empêchent la

transmission de messages cohérents et explicites et de veiller à ce que les parties prenantes soient consultées et associées à l'élaboration des grandes lignes et du contenu des programmes.

Les programmes d'enseignement devraient être mis au point par des experts spécialisés dans la planification des programmes et les techniques d'apprentissage didactiques et participatives et ayant une bonne compréhension de la communication en matière de sexualité.

Enseignement des compétences nécessaires à la vie courante concernant le VIH et le SIDA

Au Sénégal, un nouveau programme d'enseignement concernant la préparation à la vie de famille a été institué dans les établissements d'enseignement secondaire afin d'améliorer l'éducation pour la santé sexuelle et reproductive et d'encourager des comportements responsables chez les jeunes. Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce programme ont notamment consisté à : établir dans les écoles des clubs de préparation à la vie de famille, qui mènent également des activités de sensibilisation au sein de la communauté ; dispenser une formation aux enseignants et aux éducateurs pairs ; mettre au point des matériels pour les apprenants ; et équiper les écoles de matériel audiovisuel et informatique. Cette expérience a permis de constater qu'il fallait notamment : surmonter l'opposition initiale de certains parents, chefs d'établissement et enseignants ; prévoir des emplois du temps intégrant des cours de préparation à la vie de famille ainsi que des approches interdisciplinaires ; incorporer la préparation à la vie de famille dans le programme de formation des enseignants ; assurer des cours de remise à niveau ; et adopter une approche centralisée de la formation et de la validation des matériels éducatifs (Banque mondiale et Partenariat pour le développement de l'enfant, 2003).

Le projet de prévention du VIH et du SIDA en milieu scolaire mis en œuvre dans la province chinoise du Sichuan a pour objet de renforcer la capacité du système éducatif à promouvoir la prévention du VIH et à fournir des soins et un appui dans les communautés scolaires locales. Ce projet permet de former des enseignants à l'aide d'un modèle en cascade, de suivre de près les enseignants et de récompenser les établissements et les enseignants méritants. La consultation et la participation du Ministère de l'éducation, du Ministère de la santé, de l'Institut national de l'éducation sanitaire et des chefs d'établissement ont été déterminantes pour faire accepter le projet, de même que l'action menée pour obtenir l'appui des autorités et des médias locaux. Les questions relatives au VIH et au SIDA sont intégrées dans le programme

d'enseignement ; la formation porte sur les compétences nécessaires à la vie courante et recourt à des méthodes d'enseignement interactives ; et les activités scolaires prévoient des concours de dessins et de rédaction, des jeux et l'élaboration de matériels écrits. Une évaluation pilote a montré que grâce à ce projet, les élèves avaient amélioré leurs connaissances, avaient des attitudes plus positives envers les personnes vivant avec le VIH et communiquaient mieux avec leurs parents (Warwick et Aggleton, 2002).

Le Bureau d'Islamabad de l'UNESCO s'emploie à renforcer les valeurs, les normes et les pratiques locales contribuant à empêcher la transmission du VIH ainsi qu'à dissiper les idées erronées ou les pratiques favorisant la propagation du virus, en s'attachant à intégrer une éducation sur le VIH et le SIDA dans l'enseignement formel et non formel. Il a entrepris un certain nombre d'activités et contribué notamment au projet conjoint UNESCO/ONUSIDA intitulé *L'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH & SIDA*. Dans le secteur de l'enseignement formel, les activités mises en œuvre ont notamment consisté à orienter les décideurs, les responsables de l'élaboration des programmes et les formateurs des enseignants sur la question du VIH et du SIDA et à sensibiliser les spécialistes de l'éducation à la nécessité d'intégrer des approches culturellement acceptables dans les programmes d'enseignement. Le Bureau d'Islamabad a aidé le Ministère de l'éducation à rédiger, publier et diffuser une brochure d'information sur l'éducation préventive concernant le VIH et le SIDA destinée aux décideurs et aux planificateurs de l'éducation ; à adapter, traduire, publier et diffuser le Manuel de formation des enseignants sur l'éducation préventive contre le VIH et le SIDA ; et à mettre au point un guide sur l'éducation sanitaire des adolescents à l'intention des enseignants. Le Programme national de réponse au SIDA, le département du Ministère de l'éducation chargé des programmes, les instituts provinciaux de formation des maîtres et les spécialistes de l'éducation ont participé à l'élaboration

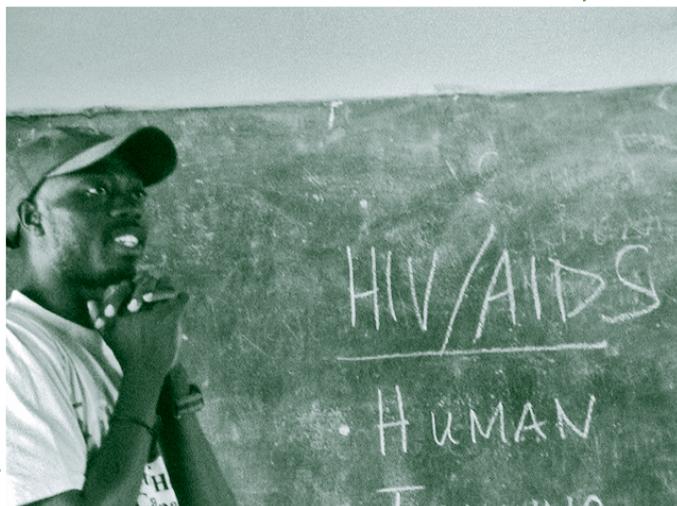
et à l'examen de ces matériels, qui ont été diffusés dans les départements d'éducation des universités, les instituts de formation des maîtres, les bureaux provinciaux responsables des programmes et les établissements d'enseignement. S'il est encore trop tôt pour juger des résultats, le processus d'élaboration de ces matériels a permis de briser le silence qui régnait parmi les spécialistes de l'éducation au sujet du VIH et du SIDA, a joué un rôle de sensibilisation et a contribué à créer des conditions propices à l'intégration d'une éducation préventive sur le VIH dans les programmes scolaires.

Il existe au Pakistan quelque 10 000 centres d'alphabétisation pour adultes et 8 000 établissements d'enseignement élémentaire non formel. L'absence de matériels destinés à sensibiliser les apprenants au VIH et au SIDA ayant été signalée comme une lacune, le Bureau d'Islamabad de l'UNESCO, en coopération avec le gouvernement et des ONG, a entrepris de mettre au point les matériels nécessaires, notamment un Guide pour les enseignants du secteur éducatif non formel concernant l'éducation préventive sur le VIH et le SIDA, des livres pour les apprenants adultes s'inspirant de l'expérience de personnes vivant avec le VIH et des affiches présentant des informations sur le VIH et le SIDA.

En Namibie, le Ministère de l'éducation met en œuvre, avec le concours de l'UNICEF, deux programmes d'activités extrascolaires à l'intention des jeunes scolarisés pour l'apprentissage des compétences nécessaires à la vie courante. Le programme intitulé *Window of Hope*, qui vise les enfants de 10 à 14 ans (niveaux 4 à 7), a pour objet d'influer sur les comportements et notamment de favoriser des comportements sexuels responsables. Les enfants apprennent à adopter et à suivre des modes de vie et des comportements positifs en améliorant leurs connaissances, leurs attitudes et leurs compétences. Le programme utilise différentes méthodes d'apprentissage participatives qui aident les enfants à faire face avec efficacité aux exigences et aux difficultés de la vie quotidienne. Il permet aux enfants et aux adolescents de prendre des décisions éclairées, de résoudre les problèmes, d'avoir une réflexion critique et créatrice, de communiquer avec succès, d'établir des relations saines, d'être attentifs aux autres et de gérer leur vie de manière saine et constructive. Présenté en 2004, ce programme est mis en œuvre avec le concours des enseignants, mais les

écoles sont encouragées à impliquer les parents, les élèves de l'enseignement secondaire, les dispensateurs de soins et les membres de la communauté dans l'administration des activités et le soutien aux clubs *Window of Hope*.

Mon avenir est mon choix (MFMC) est un autre programme d'acquisition de compétences utiles dans la vie courante pour prévenir le VIH. Mis en œuvre depuis plus de dix ans dans les établissements d'enseignement secondaire et mixte (primaire et premier cycle du secondaire), ce programme a pour objet de protéger les jeunes (entre 15 et 22 ans) contre le VIH et les autres infections sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées et l'abus d'alcool et de drogue, en les encourageant à penser de façon autonome et à prendre en main leur avenir et leur propre développement. Ce programme repose sur l'idée que l'on apprend mieux en pratiquant et en s'amusant. Les animateurs du MFMC sont pour la plupart des personnes sans emploi ayant terminé leurs études secondaires ; ils suivent une formation pendant dix jours, puis sont affectés dans un établissement pour y animer quatre stages de formation par an. Ils perçoivent une allocation pour chaque stage terminé et sont secondés par des enseignants de référence MFMC dans différents établissements. Une fois le stage achevé, les participants sont encouragés à participer à des activités de prévention contre le VIH et le SIDA et d'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante dans les clubs de sensibilisation au SIDA établis dans leur école.



© 2004 Ian Olivier/ Kirk Friedrich/SFL/Grassroot Soccer, gracieusement fournie par Photoshare

Dispenser une éducation sur le VIH et le SIDA en prévoyant dans l'emploi du temps des cours spécifiques et en intégrant cette éducation dans d'autres matières connexes

La meilleure manière de dispenser une éducation sur le VIH et le SIDA a donné lieu à de nombreux débats. Beaucoup de pays ont adopté une approche d'« intégration et infusion », les questions relatives au VIH étant incorporées dans l'enseignement d'autres matières. L'expérience montre toutefois que cette approche n'est pas très efficace, en particulier dans les systèmes éducatifs centrés sur les examens, où les enseignants ont tendance à s'attacher davantage aux connais-

sances scientifiques sur le VIH et le SIDA qu'aux attitudes et compétences, moins faciles à évaluer. Plusieurs études recommandent de prévoir dans l'emploi du temps des cours spécifiques sur le VIH et le SIDA et d'intégrer expressément ce sujet dans l'enseignement portant sur le développement personnel, la santé et les compétences nécessaires à la vie courante.

« Si le SIDA ne fait pas l'objet d'examens, les enseignants risquent de lui accorder très peu d'attention, voire de ne pas l'enseigner du tout. »

Un responsable local, Kisumu (Kenya).

Fournir aux éducateurs une formation et un soutien appropriés

Les éducateurs ne possèdent souvent ni la compétence ni la détermination nécessaires pour dispenser un enseignement sur le VIH et le SIDA dans le cadre d'un curriculum déjà surchargé et sanctionné par des examens. La plupart d'entre eux ne sont pas ou guère formés à ce sujet, ce qui est inacceptable.

Une formation est indispensable pour les raisons suivantes :

- Avant que les éducateurs ne soient en mesure d'aider d'autres adultes et leurs élèves en matière de prévention du VIH, ils devront réfléchir à leur propre vulnérabilité face à l'infection et considérer ce qu'ils savent de la maladie et de sa propagation et comment ils appréhendent l'idée d'aider les autres, en particulier les apprenants, à éviter l'infection.

- Avant que les éducateurs ne soient en mesure d'aider leurs élèves à acquérir les compétences nécessaires pour prévenir l'infection par le VIH, ils devront eux-mêmes apprendre à mettre en œuvre des activités d'apprentissage participatives permettant aux élèves d'acquérir des capacités en matière de prévention.

Les éléments ci-après sont en outre tous déterminants : sélection rigoureuse des éducateurs à former ; formation portant sur les attitudes et les valeurs ; méthodes et capacités pédagogiques et contenu du programme d'enseignement ; et établissement de normes de qualité cohérentes pour les matériels d'apprentissage. La question de la formation et du soutien des éducateurs est examinée plus en détail dans la brochure 3 « Perfectionnement et soutien des éducateurs » de la série de l'UNESCO intitulée *Bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation et de VIH & SIDA* (UNESCO, 2008b).

Réduire la vulnérabilité des élèves face au VIH et au SIDA en milieu scolaire : manuel de formation des enseignants

Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok) a mis au point ce manuel dans le cadre de son projet visant à renforcer et développer l'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante et l'éducation préventive sur le VIH et le SIDA dans les instituts de formation des maîtres (UNESCO Bangkok, 2005a). Le manuel a déjà été traduit dans plusieurs langues. Il a été testé et évalué par les participants de 13 pays de la région de l'Asie et du Pacifique. Le résultat consiste en un outil générique qui peut être adapté, traduit et modifié en fonction des différents besoins et contextes culturels et sociaux nationaux. Une version mise à jour et plus interactive du manuel devrait paraître en 2008.

Le manuel, qui est destiné aux enseignants et aux formateurs des enseignants qui suivent une formation ou des cours de perfectionnement, a pour objet d'aider les enseignants à analyser des informations de base, des messages clés, et des valeurs et des pratiques concernant l'éducation préventive

sur le VIH ; de renforcer la capacité des enseignants à mettre en œuvre des techniques d'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante et des activités centrées sur l'apprenant ; et de promouvoir l'intégration de l'éducation préventive sur le VIH dans les programmes scolaires.

Le module 6 du manuel s'intitule « Le VIH/SIDA et les droits de l'homme ». Son but est d'aider les enseignants qui suivent une formation à :

1. comprendre le concept des droits de l'homme ;
2. définir les liens entre VIH & SIDA et droits de l'homme ;
3. comprendre comment la société stigmatise les personnes vivant avec le VIH ;
4. comprendre comment la société pratique des discriminations contre les personnes vivant avec le VIH, et les conséquences négatives de la stigmatisation ;
5. trouver des moyens de garantir les droits de l'homme et de minimiser la discrimination et la stigmatisation.

Formation et perfectionnement des enseignants dans le contexte du VIH et du SIDA (module 4.2) (IPE/UNESCO et ESART, 2007)

Ce module porte sur l'importance de la formation et du perfectionnement des enseignants en ce qui concerne le VIH et le SIDA et propose l'adoption à différents niveaux du système éducatif d'un certain nombre de mesures clés en matière de planification et de gestion. Il présente une utilité particulière pour les responsables de la planification

de l'éducation au sein des ministères de l'éducation, les administrateurs de programme et les instituts de formation des enseignants.

Pour télécharger les différents modules de la série, voir le site Web : http://www.unesco.org/iiep/eng/focus/hiv/hiv_5.htm

Suivre et évaluer l'éducation sur le VIH et le SIDA en milieu scolaire et dans les cadres éducatifs non scolaires

Ce que l'on sait de la manière dont l'éducation sur le VIH et le SIDA est mise en œuvre à l'école étant limité et souvent anecdotique, les ministères de l'éducation doivent s'employer activement à garantir la qualité de cette éducation et à en évaluer l'impact.

Programme d'action contre le SIDA

Dans le cadre du Programme d'action contre le SIDA mis en œuvre par l'UNICEF dans les écoles du Zimbabwe, les élèves de 9 à 19 ans suivent un cours hebdomadaire obligatoire sur les compétences nécessaires à la vie courante et le SIDA. Le programme prévoit notamment la formation des enseignants et la mise au point de matériels pédagogiques sur les relations entre les personnes, le fait de grandir, les compétences nécessaires à la vie courante et le VIH & SIDA. Des dessins

animés, des débats et des études de cas pratiques permettent de faciliter le dialogue et la communication. Le manuel *Think About It* renferme par exemple des informations pratiques sur le VIH et SIDA et sur diverses questions comme la drogue, l'alcool, les grossesses précoces, la prise de risque, les choix de vie importants, les rôles des sexes, les relations familiales et l'amour (Gouvernement du Zimbabwe, 1994).

Activités éducatives de type scolaire et non scolaire en Ouzbékistan

En 2003, le Bureau de Tachkent de l'UNESCO a entrepris un projet destiné à développer l'éducation préventive sur le VIH en milieu scolaire et non scolaire. On s'est attaché surtout au système éducatif public, où sont scolarisés la quasi-totalité des enfants jusqu'au secondaire. Avec le concours du Bureau de Tachkent, une nouvelle matière obligatoire, Modes de vie sains et famille, a été introduite dans le programme scolaire pour les classes 5 à 11. Un nouveau manuel de formation des enseignants a été rédigé qui s'inspire du manuel intitulé *Réduire la vulnérabilité des étudiants au VIH et SIDA dans le cadre de l'école* (UNESCO Bangkok, 2005a). Après une expérimentation réussie, le Ministère de l'éducation publique a fait de ce nouveau manuel le principal support pédagogique sur le VIH et le SIDA pour les éducateurs de l'enseignement secondaire. Le Bureau de Tachkent a également facilité la rédaction et la publication par des spécialistes locaux d'un manuel sur les modes de vie sains et la famille destiné aux écoliers du secondaire, et contribué à l'organisation d'une série de stages de formation dont près d'un millier d'enseignants ont bénéficié à ce jour.

D'après le personnel du Bureau de Tachkent, la mise en œuvre de ce projet a montré qu'il importait : de veiller à

ce que les matériels d'enseignement et d'apprentissage sur l'éducation sanitaire et sexuelle respectent les traditions et les normes ; d'impliquer le Ministère de l'éducation, l'administration scolaire, les enseignants, les parents d'élèves, les responsables religieux et les élèves ; de faire appel aux compétences techniques locales ; et de mettre à l'essai et de tester les matériels avant de les diffuser plus largement.

En ce qui concerne l'enseignement de type non scolaire, le Bureau de Tachkent s'est attaché à favoriser des méthodes d'enseignement par les pairs en dispensant à des éducateurs-pairs une formation en matière d'encadrement et de communication interactive. En collaboration avec des jeunes des écoles du réseau de l'UNESCO, des camps de formation d'éducateurs par les pairs ont été organisés durant l'été, qui ont permis de constituer une réserve d'éducateurs-pairs principaux. Les éducateurs-pairs participent à l'élaboration et à la mise à l'essai des matériels d'information et bénéficient de ressources disponibles en ligne ainsi que du centre de documentation d'une ONG locale pour la jeunesse. Les éducateurs-pairs les plus actifs et efficaces reçoivent une formation complémentaire, des récompenses et des diplômes. Pour exploiter le succès des camps d'été et continuer de

motiver les élèves, une association d'écoles a été constituée qui réunit plus de 20 écoles à Tachkent. Le bureau de l'UNESCO a demandé à un groupe local de recherche en sciences sociales de réaliser une évaluation indépendante du projet.

Les conclusions de cette évaluation montrent que la sensibilisation et l'information des élèves concernant le VIH, les IST et la drogue se sont améliorées ; que les activités assurées par des pairs apprennent aux jeunes à modifier leurs comportements et renforcent leurs capacités ; que les incitations et la compétition stimulent la participation ; et que les activités sont bien accueillies par l'administration des établissements, les enseignants et les parents d'élèves. L'efficacité dépend toutefois de l'environnement scolaire, notamment de la compréhension et du soutien des directeurs et des administrateurs des établissements scolaires, où

l'éducation par les pairs, n'étant pas institutionnalisée, est considérée comme un pis-aller. L'évaluation a montré qu'il fallait : continuer d'investir pour remplacer les éducateurs-pairs formés qui s'en vont ; assurer une planification, une coordination, un suivi et une évaluation appropriés des activités de type non scolaire ; adapter les matériels à des contextes différents et y inclure des faits et des messages clairs sur le VIH, les IST et la drogue ; associer les éducateurs-pairs à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des activités ; prévoir des mesures d'incitation pour favoriser la participation des jeunes ; permettre aux éducateurs-pairs d'avoir accès à un centre de documentation complet et pratique ; et prévoir à l'intention des éducateurs-pairs des matériels didactiques faciles d'accès pour les jeunes. Un site Web a d'autre part été créé pour développer les capacités acquises dans les camps de formation d'été et faciliter l'accès des jeunes à l'Internet.

4.3 Adopter une approche globale de l'éducation sur le VIH et le SIDA

Éviter l'enseignement sélectif

Les tentatives faites pour dispenser une éducation sur le VIH en milieu scolaire se heurtent souvent à des contraintes sociales et culturelles empêchant le débat sur le VIH et le SIDA, les relations sexuelles et les inégalités. Ces contraintes se traduisent fréquemment par un « enseignement sélectif » : soit les messages ne sont pas communiqués du tout, soit ils se cantonnent à des points extrêmement scientifiques et n'abordent pas directement la question du sexe, de la sexualité ou des relations sexuelles.

Un enseignement sélectif qui omet d'évoquer des questions importantes limite l'efficacité et l'impact de l'éducation sur le VIH. L'éducation sur le VIH et SIDA et l'éducation sexuelle, souvent dispensées dans le cadre de l'éducation à la vie familiale, ont par exemple tendance à porter sur des questions telles que la physiologie de la reproduction, les IST et la procréation responsable dans le mariage, ignorant d'autres questions importantes comme l'égalité entre les sexes, la sexualité et les rapports sexuels.



© 2006 Manuel I. Madamba, gracieusement fournie par Photoshare

Appliquer le programme d'enseignement en classe

Un problème essentiel consiste à faire en sorte que le programme d'enseignement soit appliqué en classe. Des études qualitatives effectuées en Ouganda indiquent par exemple que les enseignants répuent à parler de préservatifs et évitent d'aborder les éléments du programme qui font le plus appel à la participation des élèves. Ceci tient à leurs croyances personnelles (notamment

l'idée que l'utilisation des préservatifs favorise la multiplicité des partenaires), à l'influence de l'Église catholique et à la crainte d'être renvoyé. D'autres données empiriques font état d'une série de raisons faisant que les enseignants évitent de parler du VIH et du SIDA (Kelly, 2000).

Outre des informations sur la transmission du VIH, les élèves ont besoin de disposer de renseignements sur les différents moyens de prévention. Dans de nombreux pays, le secteur de l'éducation n'a pas de politique officielle claire en matière de distribution ou de promotion des préservatifs à l'école, laissant le soin aux conseils et directeurs d'école de décider de la politique à suivre en la matière. Alors que dans certains pays les établissements mettent des préservatifs à la disposition des élèves, dans d'autres, il semblerait d'après des données fragmentaires que les élèves trouvés en posses-

sion de préservatifs fassent l'objet d'une mesure de renvoi (UNESCO IPE, 2004). Un enseignement qui prône l'abstinence comme la seule option possible ou qui ignore la question du préservatif ne présente pas d'utilité pour les élèves qui sont déjà sexuellement actifs et n'aide pas les autres à faire des choix sains. Certaines données montrent que l'éducation sexuelle ne conduit pas les jeunes à expérimenter une vie sexuelle mais peut, au contraire, différer la date des premiers rapports et réduire le nombre de partenaires (Kirby *et al.*, 2005).

Prévention sanitaire à l'école

En 2003, le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé du Brésil ont mis en œuvre, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO au Brésil, un projet pilote intitulé Projet de santé et de prévention à l'école. Ce projet a pour objet de contribuer à remédier à la vulnérabilité des adolescents face au VIH et aux grossesses non désirées. Visant les jeunes âgés de 10 à 24 ans, il prévoit un certain nombre de mesures

concernant les écoles et les services de santé de base. Il compte sur la participation de la communauté scolaire (élèves, personnel, familles) ainsi que des départements de la santé et de l'éducation et cherche à créer des espaces de dialogue entre les jeunes, les enseignants, les professionnels de la santé et la collectivité.

Mettre au point des matériels pédagogiques pour les apprenants

Les matériels destinés aux apprenants doivent tenir compte de l'âge et du milieu social et culturel des intéressés. Le fait d'associer les enfants et les adolescents

à la production des matériels peut contribuer à assurer que ces matériels soient adaptés et appropriés.

Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et SIDA dans les curricula officiels (Bureau international de l'éducation de l'UNESCO, 2007, troisième version)

Ce manuel a été élaboré pour faire face aux besoins du personnel sur le terrain qui souhaite des outils permettant de faciliter une véritable intégration de l'éducation VIH et SIDA à l'école.

Il s'agit d'une boîte à outils pratiques destinés à répondre aux questions suivantes :

- L'éducation VIH et SIDA est-elle actuellement bien intégrée dans le programme scolaire ?
- Comment faire pour mieux intégrer l'éducation VIH et SIDA dans le programme scolaire ?

- Comment faire pour que l'éducation VIH et SIDA soit plus efficace ?
- Comment faire pour développer les matériels didactiques et pédagogiques relatifs au VIH et au SIDA ou mieux les adapter à des situations spécifiques ?
- Quelles sont les implications de l'éducation VIH et SIDA sur la formation des enseignants ?

Pour plus d'informations sur le manuel, voir le site <http://www.ibe.unesco.org/HIVAids.htm>

Assurer une éducation permettant de changer les attitudes et d'accroître les compétences et les connaissances

Le savoir seul ne suffit pas à modifier les comportements. Une éducation efficace est une éducation qui aide les jeunes à évaluer leurs attitudes et à développer des compétences pratiques en matière de communication, de négociation, d'assurance et de décision, ainsi qu'à acquérir des connaissances de base sur la repro-

duction, la contraception, les IST, le VIH et le SIDA. Les établissements d'enseignement secondaire de la Jamaïque utilisent par exemple des méthodes d'éducation interactives, avec notamment un questionnaire à remplir par les élèves pour leur permettre d'évaluer leur profil de risques compte tenu de leur mode de vie.

Il ne sert à rien d'enseigner des compétences nécessaires à la vie courante en général si l'on n'aborde pas ouvertement la question du sexe et de la sexualité. Il faut apprendre aux jeunes à prendre de bonnes décisions en matière de relations et de sexualité, à reconnaître et éviter les situations susceptibles de devenir risquées et à résister aux pressions conduisant à des rapports non désirés. Pour être efficace, un programme d'éducation doit : être axé sur les compétences nécessaires à la vie courante, la négociation et la prise de décision ; personnaliser le risque à travers des jeux de rôle et des débats ; discuter clairement des conséquences pouvant résulter de rapports sexuels non protégés ainsi que de la manière de les éviter ; expliquer où il est possible de trouver de l'aide ; se référer à des normes sociales positives et remettre en question les normes sociales négatives ; et prévoir suffisamment de temps pour la discussion.

L'éducation sur le VIH et le SIDA devrait aussi aborder la question des relations entre les sexes en prévoyant un espace de débat sur les questions liées aux spécificités de chaque sexe et les rapports de force dans les relations. Il importe d'organiser à la fois des séances de discussion entre filles et entre garçons et des séances mixtes pour que les jeunes puissent librement dire ce qu'ils pensent et apprennent à communiquer avec les représentants du sexe opposé. L'expérience laisse penser que les débats entre filles ou entre garçons sont plus efficaces lorsqu'il s'agit de discuter de questions concernant la puberté, la sexualité et la reproduction, tandis que les groupes mixtes sont mieux pour favoriser la communication et le respect entre garçons et filles.

Développer des compétences nécessaires à la vie courante

En Thaïlande, la Fondation pour le développement des compétences nécessaires à la vie courante encourage les écoles à enseigner ce type de compétences aux enfants qui se trouvent dans des situations difficiles, notamment aux enfants infectés ou affectés par le VIH. La Fondation aide les écoles à dispenser une formation sur mesure et à pratiquer un apprentissage actif permettant de développer l'estime de soi et des capacités de communication et de faire face au deuil et au stress.

Éduquer les enfants et les adolescents aux soins et au traitement ainsi qu'à la prévention du VIH

Avec la diffusion de la thérapie antirétrovirale (TAR), les enfants et les adolescents ont besoin d'informations sur le traitement du VIH qui soient simples, claires et adaptées à leur culture et à leur âge. Pour pouvoir intensifier les programmes et permettre un accès universel au traitement, il ne suffit pas de garantir un approvisionnement fiable en antirétroviraux et d'assurer la réalisation d'un suivi et d'analyses biologiques par du personnel qualifié. Le VIH est une maladie chronique qui exige l'observation tout au long de la vie de régimes parfois compliqués entraînant des effets secondaires non négligeables et des complications psychosociales. Il faut donc apprendre aux personnes qui vivent avec le VIH et à celles qui

leur viennent en aide à se débrouiller avec les soins de santé et les services sociaux pour l'obtention de résultats sanitaires satisfaisants (UNESCO et OMS, 2006). Dispenser aux éducateurs et aux apprenants une éducation au traitement suppose l'abandon progressif de l'idée d'une éducation exclusivement préventive en matière de VIH & SIDA.

Une éducation concernant le traitement, les soins et l'appui est indispensable pour promouvoir un accès universel et combattre le fatalisme, le rejet, la stigmatisation et la discrimination.

Dans le cadre du projet Absolute Return for Kids mis en œuvre en Afrique du Sud, une fiche d'information concernant les traitements a été mise au point qui illustre chaque médicament en identifiant la forme et la couleur des différents comprimés, qui précise les modalités de conservation et les restrictions alimentaires éventuelles et qui indique les effets secondaires et indésirables du médicament. Cette fiche est distribuée avec un carnet sur lequel les patients peuvent noter l'heure à laquelle ils prennent leurs médicaments et les éventuels effets secondaires constatés.

<http://www.epi.uct.ac.za/artrollout>

4.4 Recourir à des méthodes novatrices et à des approches participatives

Utiliser des méthodes divertissantes et attrayantes pour les apprenants

Les méthodes d'enseignement classiques et l'apprentissage passif à partir de manuels ne sont pas le moyen le plus efficace d'éduquer les enfants sur le VIH et le SIDA, qu'il s'agisse d'enfants scolarisés ou non. Il convient d'adopter des approches novatrices pour éviter que les messages de prévention ne finissent par provoquer une lassitude et pour faire participer les enfants et les adolescents de façon à modifier leurs attitudes et à renforcer leurs capacités tout en améliorant leurs connaissances factuelles.

Le recours à des méthodes faisant appel au théâtre, à la musique, à la danse, aux contes, au jeu de rôle, à l'art et au

sport s'est avéré très efficace dans certains pays ; d'autres pays étudient la possibilité d'utiliser des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le téléenseignement comme moyens de discussion et d'apprentissage interactif.

Les méthodes d'apprentissage efficaces concernant le VIH et le SIDA sont examinées de façon plus détaillée dans la brochure 5 de la série de l'UNESCO sur les *Bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation et de VIH & SIDA* (UNESCO, 2008b).

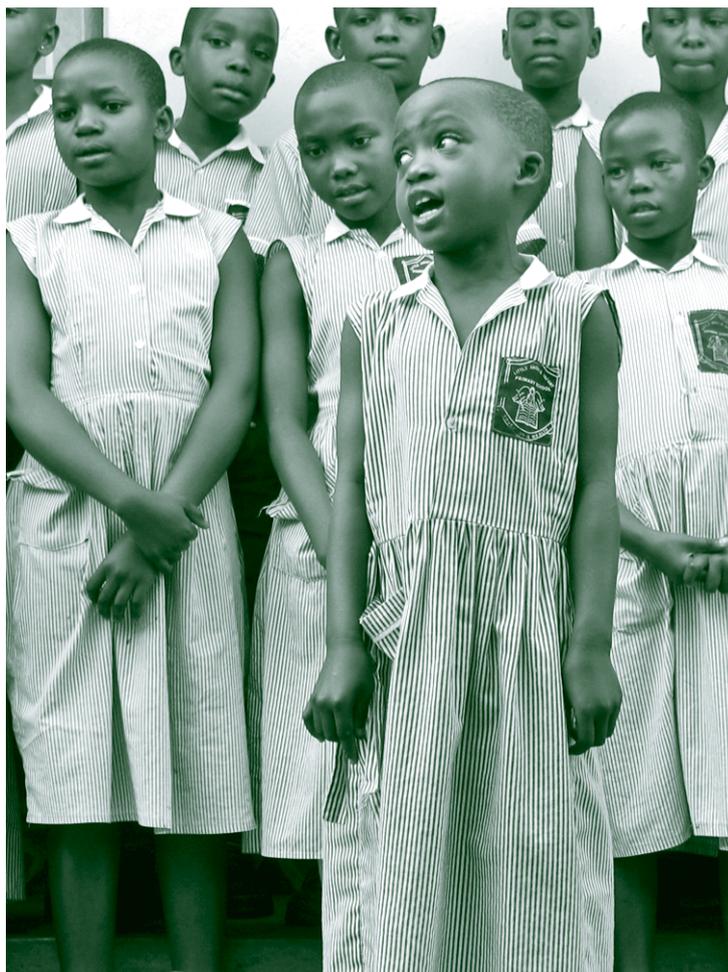
Utiliser les techniques d'art dramatique et théâtral

L'UNESCO a mis au point des manuels concernant l'utilisation du théâtre pour sensibiliser les jeunes au VIH et au SIDA. Ces manuels contiennent des orientations pratiques sur la manière d'utiliser le théâtre dans le cadre de la réponse au VIH et au SIDA en recourant à des méthodes de communication participatives s'inspirant de l'expérience de plusieurs groupes de théâtre dans différentes régions du monde. Le manuel original a été rédigé en français (développé en Afrique de l'Ouest), puis adapté et traduit en arabe (développé au Maroc), en espagnol (Amérique latine) et en anglais (Afrique de l'Est et Afrique australe).

Les manuels indiquent la marche à suivre pour créer une pièce de théâtre sur le VIH et le SIDA, et notamment pour :

- organiser un atelier avec les jeunes et les communautés afin de discuter de la prévention du VIH ainsi que des croyances, pratiques et tabous culturels qui font obstacle à la prévention et des moyens d'y remédier ;
- travailler avec des groupes de jeunes en vue d'accroître leurs connaissances et leur sensibilisation concernant le VIH et le SIDA ; et
- former des jeunes aux techniques d'art théâtral et dramatique interactives et les aider à construire un scénario et à rédiger un texte dramatique permettant d'aborder les croyances, les pratiques et les tabous culturels.

Les manuels peuvent être consultés sur le site suivant : http://portal.unesco.org/unesco/ev.php?URL_D=36066&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201



© 2007 Peter Verbiscar-Brown, gracieusement fournie par Photoshare

Exemples d'utilisation des TIC, de la radio et du sport

Pour renforcer l'éducation de type non scolaire en Angola, le Bureau de Windhoek de l'UNESCO contribue à l'établissement de centres d'apprentissage multimédias, dispense une formation en informatique à des alphabétiseurs et vulgarisateurs et met au point des matériels pédagogiques adaptés au contexte culturel. Il facilite en outre les visites d'échange destinées à tirer les enseignements de l'expérience du Mozambique en matière de création de centres de radios et de médias communautaires.

L'UNESCO appuie le projet *Young Digital Creators*, qui fait participer des jeunes à des activités de création et de communication concernant le VIH et le SIDA. Il s'agit d'une initiative en ligne qui permet à des jeunes d'exprimer ce qu'ils pensent et ce qu'ils ressentent à propos du VIH et du SIDA à l'aide de créations numériques. Pour plus d'informations, voir le site <http://portalunesco.org/digiarts>

Le Bureau de Bangkok de l'UNESCO coopère avec l'Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO) pour la mise en œuvre d'un projet commun sur les TIC et l'éducation préventive qui vise les jeunes scolarisés et non scolarisés des zones transfrontalières de la région du Grand Mékong. Ce projet permet d'élaborer à partir des TIC des matériels pédagogiques pour l'éducation préventive sur le VIH dans les langues locales et de renforcer les capacités des enseignants et des autres personnes

dispensant une éducation préventive sur le VIH. La SEAMEO s'attache aux jeunes scolarisés, l'UNESCO s'intéressant pour sa part aux jeunes déscolarisés, notamment à ceux qui appartiennent à des minorités ethniques et à d'autres groupes de population vulnérables. Des programmes éducatifs radiodiffusés et des cassettes audio portant sur le VIH et le SIDA ainsi que sur le trafic et la consommation de drogues sont mis au point à l'intention des groupes minoritaires vivant dans les montagnes. Le projet fait appel à la collaboration de chercheurs et de radiodiffuseurs locaux ainsi qu'à des auteurs appartenant à des groupes ethniques minoritaires pour la production de feuillets radiophoniques qui sont réalisés dans les langues locales à partir d'histoires réelles portant sur des questions intéressant la vie des jeunes.

Le Département cambodgien de l'éducation physique a fait du sport un moyen essentiel de sensibilisation des jeunes au VIH et SIDA. Avec le concours du Bureau de Phnom Penh de l'UNESCO, il a organisé une campagne d'affichage exploitant l'image de sportifs et de personnalités célèbres. La campagne renvoie à une ligne téléphonique spéciale qui donne gratuitement des conseils sur le VIH, le SIDA et la sexualité. Le Département cambodgien de l'éducation physique forme en outre des instructeurs sportifs à la question du VIH et SIDA et produit des informations de base qui sont diffusées en direction des jeunes à l'occasion des manifestations sportives.

Associer les enfants et les adolescents à l'élaboration des matériels et à la transmission des messages



Les méthodes qui font appel à la participation active des intéressés sont plus efficaces que les cours magistraux. Il faut associer les enfants et les adolescents à l'élaboration des programmes d'enseignement et les laisser mettre au point leurs propres matériels pédagogiques, comme par exemple des cartes, des calendriers, des affiches, des bandes dessinées ou des magazines. On peut aussi les laisser planifier et organiser eux-mêmes des manifestations d'information et des journées de sensibilisation.

« Avant, j'étais un peu sceptique quant à l'idée de recourir à l'éducation par les pairs pour la prévention du VIH. Je pensais que les jeunes n'étaient pas capables de transmettre des messages exacts et que leurs camarades ne leur feraient guère confiance. Mais après avoir utilisé pendant deux ans des méthodes d'éducation par les pairs dans notre action de prévention, je suis absolument convaincu que cela marche vraiment et que cela permet un véritable changement d'attitudes et de comportement chez les jeunes ».

Administrateur de programme, point focal VIH et SIDA, UNESCO Tachkent.

L'éducation par les pairs peut être une méthode efficace dans la mesure où les jeunes préfèrent généralement parler des questions ou des sujets sensibles se rapportant au VIH et au SIDA avec des personnes de leur âge plutôt qu'avec des adultes. D'après des données empiriques, si l'éducation par les pairs a des incidences positives sur le niveau de connaissance, son influence sur les comportements à plus long terme est moins évidente.

Pour que l'éducation par les pairs soit efficace, il faut notamment : choisir soigneusement les éducateurs-pairs et bien les former ; assurer une supervision et un appui constants ; définir clairement les rôles et les incitations ; et associer les éducateurs-pairs à la planification et à la conception des interventions.

Coopérer avec les jeunes pour élaborer des messages et des outils fondamentaux

Le Bureau de Santiago de l'UNESCO a aidé les jeunes du Chili à produire des magazines de bandes dessinées sur la prévention du VIH à l'intention de la jeunesse, et, fort du succès rencontré, il prévoit de faciliter la production de nouvelles bandes dessinées et de feuilletons vidéo.

De même, en Ouganda, des jeunes gens ont été associés depuis 1993 à la rédaction de Straight Talk, revue mensuelle consacrée au VIH, au SIDA et à la santé sexuelle. Destinée aux jeunes âgés de 15 à 24 ans qui suivent des études secondaires ou supérieures, cette revue est diffusée dans les établissements d'enseignement secondaire, les universités, les ONG et les églises. Grâce à la popularité de la revue, on comptait fin 2005 en Ouganda plus de 800 clubs Straight Talk, créés par des jeunes dans des écoles et des communautés pour favoriser le débat sur des questions concernant les adolescents et le VIH & SIDA. Pour plus d'informations sur Straight Talk, voir le site Web correspondant : <http://www.straight-talk.or.ug>

En El Salvador, l'ONG Homies Unidos a fait appel aux bandes pour traduire certains termes en argot de la rue de façon à faciliter la transmission de l'information sur le VIH et le SIDA, tandis qu'au Brésil, les graffitis, le hip hop et la musique ont été utilisés pour communiquer l'information aux jeunes hommes incarcérés, rendant les messages plus crédibles et plus parlants (YouthNet, 2004).

Le Bureau de Kingston de l'UNESCO a aidé l'Université de technologie de la Jamaïque à organiser en 2003 un concours de graffitis sur le VIH et le SIDA : des équipes d'étudiants devaient peindre des messages positifs à ce sujet sur la palissade en zinc qui avait été érigée autour du Parc de la sculpture caribéenne pendant la durée



© 2002 Sara A. Holtz, gracieusement fournie par Photoshare

Exemples d'activités d'éducation par les pairs

Le National Youth Service Corps du Nigéria (NYSC) met en œuvre, en collaboration avec l'UNICEF, un programme d'éducation par les pairs intitulé Empowering Youth through Young People. De jeunes diplômés participant au programme obligatoire d'un an du NYSC dispensent une éducation en milieu scolaire et non scolaire ; d'après les évaluations, le programme a eu des incidences bénéfiques sur les connaissances et sur les attitudes envers les personnes vivant avec le VIH ou le SIDA.

Des éducateurs-pairs sont actifs dans plusieurs établissements d'enseignement secondaire au Cambodge, tandis que d'autres organisent en Guinée des journées d'information en milieu scolaire ainsi qu'en direction des jeunes non scolarisés. En Inde, le programme de la fondation Thoughtshop, Ignited Minds, apprend à des jeunes âgés de 15 à 25 ans à mettre en œuvre des programmes de sensibilisation en direction des jeunes scolarisés et des jeunes non scolarisés des bidonvilles à l'aide de méthodes novatrices et participatives fondées sur des histoires, des jeux et des modèles (International HIV/AIDS Alliance, 2004).

Une évaluation du programme d'éducation participative par les pairs mis en œuvre en Afrique du Sud a montré que plusieurs éléments risquaient de compromettre l'action menée : forte réglementation du milieu scolaire et strict contrôle des enseignants sur le programme ; discussions davantage axées sur le contenu biomédical que sur le contenu social ; rapport de force négatif entre les sexes parmi les éducateurs-pairs ; faiblesse des modèles de rôles adultes et absence d'appui de la part de la communauté et du milieu social plus large ; et capacité limitée des apprenants en matière d'esprit critique et d'autonomie (Campbell et McPhail, 2002).

d'un chantier entrepris sur un immeuble voisin. Ce concours a été l'occasion pour les étudiants de différents instituts de réfléchir au problème du VIH & SIDA. Chaque équipe a soigneusement étudié la question avant de rédiger son message, manifestant un intérêt qu'un cours de type classique aurait difficilement permis de susciter. Les étudiants ont déclaré que leur participation au concours leur avait permis d'accroître leurs connaissances, les avait incités à considérer le VIH et le SIDA comme un problème touchant les Caraïbes et leur avait donné l'envie d'aider les personnes affectées. Le concours avait aussi débouché sur une exposition en plein air qui avait été vue par les autres étudiants, par le personnel universitaire et par les visiteurs du parc, ainsi que par les ouvriers du chantier et les gardiens, ce qui avait permis de faire passer le message efficacement et sans beaucoup de frais et de provoquer un débat sur le VIH et le SIDA dans une population plus large. En 2004, l'Université a organisé un concours de chant, *Songlink – Music with a Message*, dans le cadre de ses activités d'éducation sur le SIDA. Seize étudiants ont participé à ce concours dont le jury se composait de professionnels de l'industrie musicale.

Les activités de prévention du VIH en milieu scolaire mises en œuvre par le Sevadham Trust ont été évaluées dans le cadre d'une étude visant à définir les bonnes pratiques des programmes scolaires d'éducation préventive sur le SIDA menés dans l'état indien du Maharashtra ; ces activités visent, entre autres, à sensibiliser les directeurs d'école et à former des enseignants de référence et des éducateurs-pairs. Il apparaît que le choix des éducateurs-pairs est un facteur de réussite déterminant. Les critères utilisés pour sélectionner les éducateurs-pairs étaient notamment : l'auto-motivation, la capacité de communication, les qualités d'encadrement et la connaissance du sujet. Les éducateurs-pairs formés apparaissent motivés, confiants et capables de répondre aux questions des élèves avec une aide limitée de la part des enseignants. Les filles étaient plus efficaces que les garçons parce qu'elles étaient plus sincères et déterminées, manifestaient davantage d'empathie et percevaient mieux les problèmes réels.

Impliquer les adultes et les enfants vivant avec le VIH

Les personnes vivant avec le VIH, individuellement ou par l'intermédiaire d'associations, donnent un visage à l'épidémie et apportent un sens aux messages concernant la prévention, les soins et l'appui. Rencontrer une personne qui vit de façon positive peut faire beaucoup pour réduire la crainte et la stigmatisation associées au VIH et au SIDA. Les écoles peuvent inviter des représentants d'organisations locales de personnes vivant avec le VIH à venir parler aux élèves. Mais c'est surtout l'engagement constructif des personnes vivant avec le VIH à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes qui permet d'assurer la pertinence des messages.

L'association LAAFI LAVIIM (ALAVI) des personnes vivant avec le VIH au Burkina Faso collabore par exemple avec des professeurs d'école dans le domaine de la prévention du VIH. La participation active des jeunes infectés et affectés est également indispensable pour pouvoir faire comprendre leur situation et obtenir le soutien de leurs pairs et pour assurer que les programmes scolaires et les processus d'apprentissage tiennent compte de leur condition et répondent à leurs besoins.

Prévention sanitaire à l'école

Au Cambodge, l'UNESCO a aidé un groupe de 30 jeunes vivant avec ou affectés par le VIH à présenter, à l'occasion de la fête de l'eau qui a lieu en novembre, un spectacle théâtral sur le VIH et le SIDA axé sur la discrimination. La fête de l'eau est la manifestation la plus populaire du Cambodge, rassemblant des milliers de personnes dont beaucoup viennent de la campagne jusqu'à Phnom Penh pour l'occasion. La fête se déroulant aux alentours de la Journée mondiale du SIDA, elle est devenue une occasion importante pour mener des activités sur le VIH et le SIDA à l'échelon national. Pour préparer leur spectacle, les jeunes ont participé à plusieurs ateliers artistiques où ils ont été initiés aux techniques de la mise en scène, à la confection des costumes et à la préparation des décors, des lumières et du son. Un chorégraphe indien a été recruté pour aider à rédiger la pièce, préparer les acteurs et diriger la mise en scène. Des représentations ont été données au théâtre de Sovanna Phum, sur un bateau et sur une scène du centre de Phnom Penh.

En collaboration avec le Centre de coordination des activités sur le VIH et le SIDA de l'Université sud-africaine du KwaZulu Natal (HIVAN), l'UNESCO a contribué à la publication de l'histoire de Babiza : c'est l'histoire d'un garçon de neuf ans qui raconte avec ses propres mots ce que c'est que de grandir dans une famille affectée par le VIH. Il s'agit de la première publication d'une série intitulée *By Children for Children Through Books* conçue pour permettre aux enfants de faire partager leur histoire à d'autres. Comme l'a déclaré Babiza lors du lancement de son livre en Afrique du Sud, « *Je pensais que j'étais le seul enfant dont la mère était séropositive au VIH. Lorsque j'ai rejoint un groupe d'entraide pour les jeunes, j'ai découvert que beaucoup d'enfants avaient un parent séropositif et que certains enfants avaient perdu leurs parents à cause du SIDA... Je suis heureux que le groupe ait répondu aux questions que je me posais* ». Pour plus d'informations, voir le site Web : <http://www.hivan.org.za/resources/booklets.asp>

Tirer parti des compétences extérieures et des ressources locales

La participation des ONG, des associations et d'autres partenaires clés permet d'accroître l'efficacité de l'éducation sur le VIH et le SIDA. Des éducateurs extérieurs formés à la question peuvent parfois aborder plus facilement que les enseignants des questions sensibles au sein de la communauté. En Ouganda, par exemple, des troupes de comédiens se rendent de village en village pour présenter des spectacles de théâtre et de marionnettes afin de sensibiliser la population et de contribuer à l'action d'éducation menée sur le VIH et le SIDA dans les écoles. De même, le fait de faire appel à des éduca-

teurs extérieurs connus et bénéficiant de la confiance de la population pour dispenser une éducation sur le VIH et le SIDA est un moyen de répondre au souci de confidentialité des élèves et de permettre à ceux-ci de parler plus librement des pratiques sexuelles.

L'expérience montre en outre que les matériels pédagogiques doivent être adaptés au contexte et à la culture locale, en s'appuyant sur des données et des études de cas locales, pour que les élèves se sentent concernés par le VIH.

Partenariats avec la société civile

Au Ghana, l'Organisation World Education encourage la collaboration entre les ONG et les écoles et aide les ONG à mettre en œuvre des activités sur le VIH et le SIDA en milieu scolaire. Il s'agit par là de pallier les moyens limités des coordonnateurs de santé scolaire. Cette expérience montre principalement qu'il est important d'associer dès le début les responsables nationaux et locaux de l'éducation et de se concentrer, non pas sur des questions théoriques, mais sur des possibilités concrètes de collaboration autour de certaines activités.

Le Bureau du Caire de l'UNESCO a contribué en septembre 2004 à l'organisation d'un atelier à l'intention des ONG appartenant au réseau égyptien des ONG contre le SIDA afin de les aider à concevoir et à mettre en œuvre des programmes sur le VIH et le SIDA avec des jeunes. Les questions abordées à cette occasion portaient notamment sur les approches

communautaires du développement des jeunes, la gestion des jeunes bénévoles et le rôle des jeunes dans la réponse au VIH et au SIDA.

L'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et 35 ONG collaborent au Sud-Soudan pour enseigner, dans le cadre de l'*Opération survie au Soudan*, des compétences nécessaires à la vie courante pour la prévention du VIH. Dans les populations déplacées du fait de la sécheresse et de la guerre civile, des compétences utiles à la vie courante sont enseignées aux écoliers, aux jeunes ayant dépassé l'âge scolaire, aux associations de femmes et aux groupes communautaires, dans le cadre de centres communautaires. Le but de cette initiative est d'avoir des enseignants bien formés et des « salles de classe » où tous les enfants – les filles comme les garçons – se sentent aidés et bien accueillis.

4.5 Dispenser une éducation sur le VIH et le SIDA aux jeunes non scolarisés

Étendre l'éducation au VIH & SIDA au-delà de la salle de classe

Les programmes scolaires ne touchent pas les millions de jeunes dans le monde qui ne sont pas scolarisés. Ces jeunes, qui appartiennent souvent aux familles et aux groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, risquent davantage d'être infectés par le VIH que les enfants scolarisés. En outre, dans de nombreux pays, l'éducation sur le

VIH et le SIDA est dispensée uniquement dans les établissements d'enseignement secondaire alors même que beaucoup d'enfants arrêtent leur scolarité après le primaire. Il est indispensable d'adopter des mesures propres à dispenser une éducation sur le VIH et le SIDA là où les enfants et les adolescents vivent et travaillent.

Les enfants de la rue et le VIH/SIDA : Guide méthodologique pour les intervenants (UNESCO et P.A.U. Education, 2006)

Les enfants de la rue sont souvent confrontés à une violence quotidienne qui se double des risques liés tant à la consommation de drogues qu'à l'exposition aux IST. Ils sont tout particulièrement exposés au VIH et au SIDA. Aborder le thème du VIH et du SIDA constitue un défi majeur pour les institutions et les associations agissant auprès d'eux.

Ce guide méthodologique comprend cinq fiches indépendantes, chacune proposant des outils et des techniques propres à faciliter le travail auprès des enfants non scolarisés, en permettant par exemple d'identifier les enfants de la rue, d'élaborer des messages et des outils d'intervention et d'évaluer l'impact des interventions.

Le guide peut être téléchargé à partir du site suivant : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001473/147354e.pdf>

Aller au devant des jeunes

L'ONG Conrado de Cruz fournit des informations sur le VIH et le SIDA aux jeunes femmes venant de zones rurales qui travaillent dans des usines et des entreprises d'assemblage à Guatemala. En Thaïlande, l'ONG Lifenet

s'occupe des jeunes migrants qui travaillent dans le secteur du bâtiment en allant au devant d'eux dans les bars et les clubs (YouthNet, 2004).

Intégrer l'éducation sur le VIH & SIDA et l'apprentissage de compétences nécessaires à la vie courante dans l'alphabétisation et la formation professionnelle

Au Cambodge, l'éducation préventive sur le VIH est intégrée dans le programme de formation professionnelle et dans les programmes d'alphabétisation mis en œuvre par le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports dans des régions reculées du pays.

Au Népal, un programme d'alphabétisation pour les filles de 10 à 14 ans mis en œuvre avec le concours d'Éducation mondiale et du Centre pour le développement et les activités en matière de population (CEDPA) prévoit la fourniture d'informations sur la santé de la reproduction et sur les risques que la traite présente pour les jeunes filles, parfois conduites à travailler dans l'industrie du sexe (YouthNet, 2004).

Le Bureau de Beijing de l'UNESCO coopère avec la Fédération panchinoise des jeunes en vue d'intégrer l'enseignement de compétences nécessaires à la vie courante pour la prévention du VIH dans les programmes

d'éducation aux moyens d'existence et de formation professionnelle destinés aux jeunes ruraux non scolarisés.

Avec le concours du Bureau de New Delhi de l'UNESCO, le Salaam Baalak Trust et l'Ishara Puppet Theater Trust apprennent à des enfants de la rue de Delhi (Inde) à diffuser des informations sur le VIH & SIDA et sur la drogue à l'aide de marionnettes. Il s'agit de donner une profession et un emploi à ces enfants qui seront amenés à présenter les spectacles de marionnettes dans des écoles et dans différents centres de la ville.

Un projet mis en œuvre au Mali avec l'aide de l'UNICEF a permis de former des instructeurs du Ministère de la jeunesse et des sports, des professeurs de l'enseignement secondaire et des adolescents pour en faire des agents de sensibilisation à la prévention du VIH, et d'intégrer des informations sur le VIH dans les programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation.

Associer l'éducation sur le VIH et le SIDA à la prestation de services

Recourir au théâtre et à la danse

Au Belize, le recours à des spectacles de théâtre et de danse destinés à un jeune public a permis d'accroître la fréquentation du dispensaire local par les jeunes non scolarisés (YouthNet, 2004).

Le Bureau de Brasilia de l'UNESCO a entrepris, avec le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé du Brésil, un projet intitulé Saúde e Prevenção nas Escolas (Santé et prévention à l'école). Il s'agit de renforcer la participation du secteur de l'éducation à la réponse nationale au VIH et au SIDA. Le processus implique l'ensemble des secrétariats de l'éducation et des secrétariats de la santé des 27 États afin de promouvoir

la collaboration entre les deux secteurs. Le FNUAP et l'UNICEF sont également impliqués et sont représentés dans l'équipe interinstitutions d'administration du projet. Le projet prévoit un volet d'éducation par les pairs dans les écoles publiques, avec la distribution de préservatifs et la formation d'enseignants et de professionnels de la santé aux questions relatives à la sexualité et aux droits de l'homme. Les écoles sont rattachées à un service de santé local que les élèves, les enseignants et l'ensemble de la communauté scolaire peuvent consulter. Le Bureau de Brasilia de l'UNESCO et le Programme national sur le SIDA coopèrent pour assurer le suivi et l'évaluation du projet.

5. SOINS ET APPUI AUX APPRENANTS

Fournir un appui aux enfants ne doit pas consister uniquement à favoriser leur accès et leur inscription à l'école si l'on veut qu'ils tirent tout le parti possible de leur potentiel d'apprentissage. Les enfants infectés par le VIH et ceux qui vivent dans des familles affectées par le VIH souffrent souvent de pathologies liées au virus, de mauvaises conditions de vie, du manque de protection parentale et de l'absence d'accès aux services de santé. Certains sont sous-alimentés ou préoccupés par la situation qui règne chez eux. Les enfants qui sont malades, qui ont faim ou qui sont angoissés ne sont pas toujours capables de se concentrer et ont plus de difficulté à apprendre.

L'école et les autres cadres éducatifs jouent un rôle important en matière de soins et d'appui aux apprenants infectés par le VIH ou affectés par le VIH & SIDA, notamment en apportant un soutien affectif et psychosocial et en prenant des mesures en faveur de la santé et de l'alimentation des enfants. Les écoles doivent mettre au point une politique et définir les rôles et les responsabilités des chefs d'établissement et des éducateurs en ce qui concerne l'identification et le suivi des enfants vulnérables, la coordination avec d'autres secteurs et la mise en place de systèmes d'aiguillage efficaces permettant de répondre à leurs besoins essentiels, ainsi que la fourniture de conseils, d'orientations et d'autres formes de soins et d'appui en milieu scolaire.

Extrait de la politique du secteur de l'éducation de la République du Rwanda en matière de VIH et SIDA

1. Apporter des conseils et des soins aux apprenants et aux éducateurs, y compris un soutien psychosocial.
2. Améliorer les services nutritionnels, sanitaires et médicaux destinés aux orphelins et autres enfants vulnérables, aux jeunes et aux éducateurs infectés et affectés par le VIH et le SIDA.
3. Améliorer les liens entre les professionnels du secteur social (éducateurs, travailleurs sociaux et agents sanitaires) afin d'aider à la fois les éducateurs et les apprenants.



© 2000 Mohsen Allam, gracieusement fournie par Photoshare

Les stratégies et mesures particulières à prendre sont notamment les suivantes :

5.1 Étendre le rôle de l'école en matière de soins et d'appui

On considère généralement que la réponse des établissements d'enseignement au VIH et au SIDA doit se limiter à l'éducation préventive ; or les écoles et les autres établissements peuvent jouer – et jouent de fait – un rôle important en contribuant à tous les éléments d'une réponse globale, notamment la prévention, le traitement, les soins et l'appui. En Afrique australe, par exemple,

les écoles répondent aux besoins des élèves, des enseignants et de la communauté non seulement dans le cadre de l'action visant à assurer un accès universel aux programmes de prévention du VIH, au traitement et aux soins, mais aussi en contribuant à la réalisation d'objectifs internationaux comme ceux de l'EPT ou les OMD (UNESCO, 2008a).

Les écoles comme centres de soins et d'appui

Composantes essentielles :

Si les programmes varient d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, un programme intégré de traitement, de soins et d'appui en milieu scolaire pourrait comprendre les éléments clés ci-après :

Assurer la continuité de l'éducation

- Identifier et orienter les enfants ayant besoin de bénéficier de services sociaux et contrôler l'assiduité des enfants et certains indicateurs rudimentaires de vulnérabilité.
- Effectuer des visites à domicile afin d'encourager l'inscription à l'école des enfants non scolarisés.
- Supprimer les droits de scolarité ou fournir une aide sous la forme, par exemple, d'uniformes, de crayons ou de livres.
- Concevoir des cours plus souples afin de répondre aux besoins des élèves qui travaillent ou qui s'occupent de membres de leur famille.
- Apporter un soutien psychosocial.
- Former les conseillers en place de façon à ce qu'ils comprennent l'impact du VIH et du SIDA sur les élèves.
- Orienter les enfants vulnérables vers les services sociaux ou les ONG dispensant un soutien psychosocial.
- Appeler l'attention des enseignants sur les besoins des enfants vulnérables et apporter aux enfants certaines formes de soutien élémentaire.

Précautions universelles

Pour apaiser les craintes et réduire la discrimination, les écoles doivent informer l'ensemble du personnel et des élèves de la politique menée en matière de prévention de l'infection et répondre aux préoccupations dans le cadre de discussions franches.

Éducation au traitement

- Aider les élèves séropositifs au VIH à suivre un traitement.
- Aider les enseignants et les élèves à se rendre régulièrement dans un centre médical pour y subir un examen (et assurer le remplacement des enseignants absents).
- Comprendre les effets secondaires du TAR et la manière dont ces effets peuvent influencer sur la capacité du professeur à enseigner ou de l'élève à apprendre.
- Adapter le cours sur le VIH et le SIDA pour y inclure des informations à jour et exactes sur le traitement. La formation concernant le traitement de la tuberculose, du paludisme, des maladies intestinales et d'autres pathologies est également importante. En distinguant le VIH et le SIDA, on ne fait au bout du compte qu'accroître le risque de stigmatisation.

- Enseigner aux élèves la manière de suivre un traitement pour qu'ils soient mieux à même d'aider leurs parents et d'autres membres de leur famille à bénéficier d'un traitement et à observer le traitement prescrit.

Soins et éducation à domicile

Dans de nombreuses écoles, les enseignants et les élèves mènent une action de proximité pour aider les membres malades de la communauté. De façon très schématique, il y a, d'une part, les élèves qui viennent en aide à des membres malades de la communauté, et d'autre part, les professeurs qui dispensent un enseignement à domicile à des élèves malades.

Répondre aux besoins essentiels

Les communautés sont aux prises avec les effets conjugués du VIH, de la pauvreté, de la faim et d'autres problèmes socioéconomiques et de développement. On considère généralement que les écoles ne sont pas le lieu idéal pour répondre aux besoins essentiels. Or il est clair que certaines écoles obtiennent des résultats positifs auprès de la communauté, par exemple en créant des potagers et en assurant des programmes d'alimentation scolaire.

Développer des compétences nécessaires à la subsistance

Quand les parents tombent malades, et parfois meurent du fait du SIDA, il arrive que les enfants se retrouvent marginalisés et que la transmission des savoir-faire agricoles vitaux ainsi que des compétences nécessaires à la vie courante ne se fasse plus, exposant les enfants à la faim, à la malnutrition et à la maladie. Certaines écoles ont mis au point des programmes destinés à développer les compétences des enfants en matière de subsistance et de sécurité alimentaire.

Principes performants

On a constaté que cinq grands principes devaient être observés simultanément pour assurer une réponse globale en matière de traitement, de soins et d'appui, réponse qui renforcera pour sa part l'action de prévention :

1. Mettre en place un environnement scolaire protecteur
2. Renforcer les écoles en tant que centres pour la prestation de services intégrés
3. Mettre au point une programmation centrée sur l'enfant
4. Renforcer les services existants
5. Faire participer les communautés, notamment les tuteurs et les dispensateurs de soins.

Source : UNESCO, 2008a.

Mettre en place des écoles modèles ou « amies des enfants »

Les politiques et les programmes devraient encourager les écoles à créer un environnement protecteur et adapté aux besoins des enfants infectés et affectés. Le Programme de renforcement des capacités de réaction du secteur de l'éducation des Caraïbes face au VIH et au SIDA, mis en œuvre conjointement par l'UNESCO,

la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Banque interaméricaine de développement (BID), appuie par exemple la création d'écoles modèles, où les soins destinés aux élèves infectés et affectés font l'objet d'une attention prioritaire.

Créer des écoles « amies des enfants »

Le projet d'aide aux orphelins mené dans le district de Sanpatong, en Thaïlande, qui vise à promouvoir la santé, le bien-être psychosocial et la capacité de réaction des enfants affectés, s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large en faveur de la création d'écoles « amies des enfants ». Soutenu par l'UNICEF et mis en œuvre par la Fondation thaïlandaise pour le développement des compétences nécessaires à la vie courante (LSDF) avec l'office de la commission nationale de l'enseignement primaire et le département du développement communautaire, le projet associe les autorités du district, des ONG, des organisations à assise communautaire et des temples locaux. D'après les recherches effectuées par la LSDF, les écoles n'étaient pas perçues comme des lieux accueillants pour les enfants et ne répondaient pas aux besoins élémentaires des apprenants en matière d'eau potable, d'assainissement, d'alimentation, de loisirs et de transports, ni à leurs besoins psychosociaux. Les objectifs du projet étaient les suivants : améliorer le caractère convivial des écoles en assurant un environnement protecteur et en répondant aux besoins des enfants ; sensibiliser davantage l'école et la communauté aux droits de l'enfant ; permettre aux écoles et aux dispensateurs de soins d'apporter un soutien affectif et psychosocial aux enfants affectés et aux enfants en difficulté ; et recourir à des méthodes actives d'apprentissage participatif pour développer chez les enfants affectés des compétences nécessaires à la vie courante, notamment des capacités d'adaptation. Pour créer des écoles « amies des enfants », plusieurs mesures ont été nécessaires :

1. Les écoles ont procédé à une auto-évaluation associant les enseignants, les parents et les élèves, en menant une action de sensibilisation aux droits de l'enfant, en laissant les apprenants dire ce qu'ils pensent de la situation régnant dans l'établissement et ce qui permettrait d'en faire un lieu mieux adapté aux besoins des enfants, en définissant des critères et en procédant à des inspections. À partir de cette évaluation, chaque école a défini des objectifs (par exemple, disposer de toilettes propres, faire en sorte que les enfants soient respectueux et polis, aider les élèves en

difficulté à faire leurs devoirs) et a incorporé ces objectifs dans un plan d'amélioration de l'établissement.

2. Les enseignants et les responsables de la formation des maîtres, l'administration scolaire, les parents et les responsables communautaires ont été formés à des méthodes d'apprentissage actives pour pouvoir aider les enfants à développer une image positive de soi et à surmonter le deuil.
3. Les enfants ont fait l'objet de tests d'une évaluation psychosociale, qui a montré des taux de dépression élevés et une médiocre image de soi. Les enseignants ont discuté des résultats de l'évaluation et défini des moyens pour remédier aux problèmes constatés, notamment en dispensant des conseils, en effectuant des visites à domicile, en rencontrant les parents et en organisant des camps pour les enfants en difficulté et leurs parents ou tuteurs, le but étant d'apprendre aux enfants à avoir davantage confiance en eux, à se respecter et à réagir, ainsi que d'améliorer les relations familiales, et notamment de modifier les attentes des parents et des tuteurs en matière de scolarisation et d'emploi.

Il ressort de ce projet que les enseignants peuvent apprendre à reconnaître les situations de difficulté affective et d'abus où se trouvent les enfants et à recourir à des moyens d'assistance simples. Une évaluation effectuée avec la participation des enseignants, des parents et des élèves a montré une amélioration de l'environnement scolaire, avec notamment une plus grande discipline, moins de punitions et de meilleures relations entre les enfants et les enseignants. Les enseignants ont indiqué que les enfants étaient plus gais, positifs et confiants, et moins agressifs, déprimés et tristes, même si des difficultés subsistaient dans le milieu familial, avec notamment des problèmes de drogue ou de jeu ou avec le décès ou le divorce des parents. Les enfants ont fait état d'améliorations dans les relations familiales, dit qu'ils pouvaient exprimer leurs sentiments et leurs opinions et se comportaient de façon plus responsable et ont souhaité davantage d'activités associant les élèves et les parents ou tuteurs.

Plusieurs facteurs contribuent au succès de la programmation d'écoles amies des enfants, notamment :

- Associer l'ensemble des parties prenantes au processus d'autoévaluation et d'amélioration de l'école.
- Associer le directeur de l'école et les enseignants à l'analyse des résultats des tests psychologiques effectués auprès des enfants.
- Former des éducateurs aux méthodes d'apprentissage actives et à la fourniture de conseils.
- Organiser des camps à l'intention des élèves ainsi que de leurs parents ou tuteurs.
- Organiser des séminaires participatifs à l'intention des enseignants ainsi que des parents et des enseignants.
- Veiller, par un suivi et un contrôle, à ce que les enseignants mettent leur formation en pratique.
- Aider les enseignants à appliquer le programme scolaire ; et
- Offrir aux élèves davantage de possibilités pour proposer des idées d'activités.

Établir des liens avec les prestataires de services et les communautés

Les écoles ne peuvent pas tout faire toutes seules et les ministères de l'éducation doivent promouvoir la mise en place de partenariats avec d'autres ministères, les ONG, les organisations d'inspiration religieuse et les associations afin d'assurer que les enfants aient accès à des services de protection sociale et de santé, à une bonne alimentation et à un soutien psychosocial.

Les écoles doivent établir des liens avec les prestataires de services et développer des réseaux et des protocoles d'orientation. Il est indispensable de travailler en réseau pour que les écoles et les enseignants connaissent les prestataires de services locaux,

notamment les prestataires publics, les ONG, les organisations d'inspiration religieuse et les associations. Les écoles et les enseignants doivent établir avec les prestataires de services des principes directeurs permettant de savoir comment et vers qui orienter les enfants ayant besoin de services sanitaires ou sociaux ou d'une protection. Les associations de parents et d'enseignants ainsi que les associations et les organisations d'inspiration religieuse peuvent aussi jouer un rôle important en matière de soins et d'appui. Il importe également de coopérer avec les syndicats et autres réseaux d'enseignants, en particulier avec les associations d'enseignants vivant avec le VIH.

Étude de cas : la Thaïlande

Au nord de la Thaïlande, le projet Sangha Metta a permis de former des moines et des nonnes bouddhistes à l'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante et à des méthodes d'apprentissage centrées sur l'enfant. Les moines et les nonnes sont encouragés à assurer la protection et la prise en charge des enfants affectés, à

mener des actions de sensibilisation et d'enseignement en milieu scolaire et à coopérer avec les écoles pour créer des conditions d'apprentissage adaptées aux besoins des enfants. Ce projet a contribué à sensibiliser la population et à faciliter l'acceptation et l'accompagnement des personnes affectées par le VIH et le SIDA.

« Dans l'école 'amie des enfants' de Huarin, les enseignants étaient très bienveillants et aidaient beaucoup les élèves. Mes deux parents sont morts du SIDA et mon professeur m'a aidé. Je fais à présent partie d'un club qui rend visite à des personnes affectées par le SIDA. »

Un écolier de sept ans en Thaïlande.

« Nous travaillons en étroite coopération avec plusieurs organisations qui nous aident à renforcer nos capacités en ce qui concerne les droits de l'enfant et les techniques de conseil. Les enseignants sont fermement déterminés à observer le protocole qui fait de notre établissement une 'école amie des enfants', et nous faisons de notre mieux pour améliorer la vie des enfants dans le besoin. »

Le directeur de l'école de Huarin, Sanpatong (Thaïlande).

5.2 Venir en aide aux enfants en difficulté

Apprendre aux enseignants à reconnaître les enfants qui ont besoin d'aide



© 2003 RUINET, gracieusement fournie par Photoshare

La maladie ou la mort des parents ou d'autres membres de la famille cause chez un enfant une profonde souffrance affective qui peut conduire à la dépression et au repli sur soi. Les enfants qui connaissent le chagrin et le deuil, l'angoisse et la crainte de l'avenir, l'isolement, la stigmatisation et la discrimination ont besoin d'une aide particulière pour poursuivre leur scolarité. Les éducateurs doivent savoir comment reconnaître et aider ces enfants. Ils doivent aussi être informés de l'impact du VIH et du SIDA sur les autres enfants de la classe afin de pouvoir aider les élèves qui ont perdu des camarades ou dont les camarades sont malades.

Les éducateurs jouent également un rôle important dans l'identification des enfants qui sont délaissés ou qui font l'objet de violences physiques ou sexuelles. Ils doivent pouvoir reconnaître les signes physiques et comportementaux de la négligence et de la violence : malnutrition, absence d'hygiène, tristesse, repli sur soi, anxiété, agressivité, contusions, brûlures, douleurs génitales, démangeaisons ou infections, cauchemars et problèmes de sommeil, vocabulaire inadéquat, gestes sexuels, etc. Les éducateurs doivent être capables d'aider les enfants victimes de négligence en intervenant auprès de ceux qui s'en occupent ou en facilitant l'orientation de ces enfants vers des prestataires de services. Ils doivent recevoir une formation qui leur permette d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers, d'améliorer leurs compétences en matière de communication avec les enfants et de faciliter l'accès aux conseillers et services sociaux.

Former les enseignants à apporter des conseils ou recruter des conseillers scolaires ou des agents d'orientation

Après la maison et la famille, c'est l'école qui joue le rôle le plus important dans la vie des enfants en contribuant à leur développement social et affectif et en renforçant leur capacité d'adaptation. L'importance de l'école est encore plus grande pour les enfants qui n'ont plus leurs parents. Ces enfants ont besoin de trouver une aide supplémentaire auprès des enseignants, en tant qu'adultes auxquels ils peuvent se fier et en tant que personnes qui s'intéressent à leur vie et qui les aident à prendre confiance en soi et à développer une bonne image de soi.

Les enseignants jouent un rôle important en matière de soutien psychosocial. Ils peuvent aider les élèves dont certains membres

de la famille sont malades ou qui ont perdu un de leurs proches du fait du SIDA à faire face au deuil, à la stigmatisation et à d'autres difficultés. En manifestant leur sollicitude et en traitant les élèves infectés ou affectés avec gentillesse et compréhension, les éducateurs peuvent aussi contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination et à faire passer le message selon lequel le virus ne se transmet pas par les contacts quotidiens. Le fait d'adopter une attitude positive à l'égard des enfants infectés et affectés et, au lieu de les considérer comme des victimes passives, de reconnaître qu'ils surmontent leurs difficultés en faisant preuve d'initiative et de créativité, contribue à renforcer leur détermination et leur capacité.

Orientation en milieu scolaire

Une enquête effectuée dans trois pays – le Botswana, le Malawi et l'Ouganda – a montré que la fourniture de services d'orientation et de conseil efficaces en milieu scolaire se heurtait à plusieurs obstacles : manque de conseillers qualifiés, surtout dans le primaire ; manque de temps, chez les enseignants ayant

reçu une formation de conseiller, pour dispenser des services consultatifs; absence de principes directeurs concernant les rôles et les responsabilités ; et manque de lieux permettant de fournir des conseils en toute confidentialité (Bennel, Hyde et Swainson, 2002).

Les ministères de l'éducation et les écoles doivent mettre au point des orientations qui aident les enseignants à fournir un soutien psychosocial à leurs élèves. Le Bureau de Windhoek de l'UNESCO a apporté son concours au titre de la formation des formateurs en matière de soutien psychosocial aux OEV, notamment pour la rédaction dans plusieurs langues locales du Lesotho, de la Namibie et du Swaziland d'un manuel de formation intitulé *Programme de formation pour l'éducation des orphelins et des enfants vulné-*

rables. Ce manuel a aussi été traduit en portugais, à destination de l'Angola. Il convient en outre de prendre des mesures pour intégrer dans les établissements scolaires des services d'orientation et de conseil, notamment pour faire face aux cas de deuil. En Zambie, par exemple, chaque école est censée disposer d'un éducateur chargé de donner des orientations et des conseils. Les écoles devraient aussi aménager un lieu de consultation privé et sûr.

Renforcer l'orientation à l'école

L'UNICEF collabore avec un programme régional de formation en matière d'orientation, de conseil et de développement des jeunes dont l'objet est de mettre en place des services d'orientation et de conseil dans les systèmes éducatifs de 28 pays africains ou de renforcer les services existants. Des centres régionaux d'orientation, de conseils et de développement de la jeunesse ont été établis à Lilongwe (Malawi) et à Bamako (Mali) et des modules de formation ont été mis au point. Une évaluation réalisée en 2004 a montré que ce programme avait eu des incidences positives sur les stratégies nationales. Des pays comme le Malawi et la Zambie ont intégré des services d'orientation et de conseil en matière d'appui aux OEV dans le secteur éducatif.

Développer le conseil par les pairs

L'ONG indienne Y.R. Gaitonde Centre for AIDS Research and Education (YRG CARE) forme des éducateurs-pairs dans les écoles pour qu'ils conseillent et orientent les autres élèves. De même, l'Alliance pour la jeunesse africaine a coopéré avec le YWCA et le Ministère de l'éducation du Botswana pour développer le conseil par les pairs chez les adolescents.

Encourager le soutien par les pairs à l'école

Les enfants infectés et affectés bénéficient énormément sur le plan psychosocial du soutien de leurs pairs, par exemple à travers des conseils mutuels et dans le cadre de groupes ou de clubs

d'entraide. Les écoles devraient prendre des mesures propres à faciliter la mise en œuvre et le fonctionnement d'activités de soutien par les pairs.

Mesures contribuant à renforcer la capacité de réaction des enfants affectés par le VIH et le SIDA

Le système STOP prévoit une liste de points importants à vérifier :

S – Security and Structure – (Sécurité et structure) – L'école apporte aux enfants une sécurité et une structure dans leur vie. L'école est un lieu où les enfants se sentent chez eux et en sécurité quand les choses vont mal ou sont difficiles à la maison. Le fait d'aller à l'école après le décès d'un parent procure aux enfants un sentiment de sécurité, les aide à se sentir normaux et leur offre un espace où ils peuvent se comporter comme des enfants.

T – Talk, Teaching and Training – (Parler, enseigner et former) – Le rôle des enseignants et des activités scolaires est essentiel lorsque la vie des enfants est perturbée à la maison par le VIH et le SIDA. Les enseignants ont un rôle important à jouer pour aider les enfants à faire face en les écoutant et en les encourageant à exprimer ce qu'ils ressentent.

O – Organized play as an Opportunity for children to express themselves (Le jeu organisé, un moyen pour les enfants de s'exprimer). Le jeu est un élément important du développement de l'enfant, en particulier lorsque l'enfant doit assumer à la maison des responsabilités d'adulte. L'école doit proposer des activités ludiques de substitution.

P – Participation in Peer group activities, Peer group support (Participation à des activités de groupes de pairs, soutien mutuel). Le fait de passer du temps avec des camarades permet aux enfants d'être des enfants. Les enfants ont besoin d'amis, et les groupes de camarades leur donnent un sentiment d'appartenance et d'identité.

Source : Mallmann, 2003.

Créer des conditions d'apprentissage sûres et protectrices

Établir des systèmes d'appui se rattachant à des responsabilités directes, par exemple éducation alternative/flexible ; conseils et soutien psychosocial ; supervision après les cours ; protection contre la discrimination et récréation ; ainsi que des systèmes d'appui se rattachant à des responsabilités moins directes : orientation vers des services assurant un abri, de la nourriture, des vêtements, des soins de santé, une protection sociale et une protection contre l'exploitation, et permettant le renforcement des compétences et la création de revenus.

Fournir un appui matériel :

- Droits de scolarité et bourses spéciales : fourniture aux apprenants et aux dispensateurs de soins d'informations sur la manière d'obtenir une bourse ou de bénéficier d'exonérations de droits, etc.
- Uniformes scolaires : don d'uniformes usagés, récupération d'uniformes auprès des élèves ayant terminé leur scolarité, etc.

Créer des lieux sûrs pour que les apprenants puissent :

- parler avec les enseignants ;
- faire leurs devoirs ;
- obtenir l'aide d'autres élèves.

Fournir un soutien psychosocial pour :

- aider les apprenants qui s'occupent de parents malades et/ou de leurs frères et sœurs ;
- aider les apprenants qui ont perdu l'un des leurs à surmonter le deuil.

Fournir un soutien éducatif pour :

- aider les apprenants à rattraper leur retard après une longue absence ;
- mettre en place des dispositifs d'apprentissage différents pour les apprenants infectés et affectés qui ne peuvent pas suivre une scolarité normale (pour quelle que raison que ce soit).

Collaborer avec les organismes offrant des services et un appui aux enfants pour :

- connaître les autres organisations de la région qui viennent en aide aux enfants vulnérables et à leur famille ;
- disposer des coordonnées d'organisations facilement accessibles pour les apprenants ;
- inviter des organisations à intervenir dans les écoles afin d'expliquer le type de services qu'elles proposent et la manière d'y accéder.

Créer des équipes d'entraide pour que les éducateurs puissent s'aider mutuellement et partager entre eux les leçons de leur expérience.

Source : UNESCO Nairobi, 2005.

5.3 Fournir un appui en matière de santé, d'assainissement et de nutrition

Adopter des politiques et des programmes de santé scolaire

Les ministères de l'éducation devraient mettre en œuvre des programmes de santé scolaire permettant de créer de bonnes conditions sanitaires à l'école et d'orienter les enfants vers des services de santé pour assurer que les élèves restent en bonne santé et aider ceux qui sont malades.

Assurer une eau salubre et des installations sanitaires adéquates est une tâche essentielle pour créer un environnement scolaire sain et particulièrement importante pour les enfants vivant avec le VIH, qui sont plus vulnérables face à des infections communes comme les maladies diarrhéiques.

Les écoles peuvent établir des liens avec les services de santé afin d'orienter les élèves vers des soins de santé et, le cas échéant, vers les organismes qui fournissent des CTV, des préservatifs et des conseils en matière de planification familiale et vers d'autres services de santé sexuelle et reproductive. Certaines écoles offrent des services sur place, disposant par exemple d'une antenne de consultation et de distributeurs de préservatifs.

Certains enfants infectés par le VIH tombent fréquemment malades ou ont moins d'énergie et de force. Ces enfants, sans être surprotégés, doivent bénéficier d'un soutien spécial pour pouvoir autant que possible aller à l'école et prendre part aux activités scolaires. On peut, par exemple, leur accorder des périodes de pause plus longues et prévoir un lieu adapté et calme pour qu'ils puissent se reposer, ou aménager une salle pour les malades ; on peut aussi identifier dans l'école une personne de référence en contact avec les prestataires de services ou les centres de santé locaux.

Dans les lieux où les traitements sont conservés et où les enfants infectés par le VIH prennent leurs médicaments, des informations doivent être prévues pour permettre aux enseignants d'aider les enfants à suivre leur traitement et à en reconnaître les effets secondaires. Les écoles devraient veiller à ce qu'au moins un enseignant possède une formation dans ce domaine pour pouvoir aider les enfants à prendre leur traitement ARV et les autres médicaments nécessaires, et devraient coopérer avec les ONG et les centres de santé pour mettre au point des outils pratiques permettant d'assurer le suivi du traitement.

Ouganda : PAM et HCR

Le PAM et le HCR collaborent depuis 2001 à la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire. Leur collaboration repose sur une démarche multisectorielle intégrée, axée sur l'autonomie, l'urgence et l'environnement. Les programmes visent les personnes vivant avec le VIH ou atteintes de tuberculose, les écoliers, les jeunes non scolarisés, les jeunes mères et les adultes exposés à l'insécurité alimentaire. Le HCR distribue de la nourriture aux écoles dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire et forme des éducateurs-pairs qui doivent servir de modèles pour les élèves. Le PAM fournit de la nourriture dans le cadre des programmes d'alphabétisation pour adultes financés par le HCR, qui comportent un volet de sensibilisation au VIH et au SIDA.

Source : PAM, 2004.

Une santé scolaire efficace

Le cadre de référence FRESH (Focaliser les ressources pour une santé scolaire efficace) est un partenariat réunissant 14 organisations (dont l'UNESCO, l'UNICEF, l'Internationale de l'éducation, l'ONUSIDA, l'OMS et la Banque mondiale). L'objectif est de renforcer l'état de santé général et l'état nutritionnel afin de réduire la vulnérabilité face à des maladies comme le VIH et de soutenir la santé des apprenants déjà infectés. Reconnaissant qu'il est capital, pour obtenir de bons résultats en matière d'apprentissage et d'éducation, d'avoir

des apprenants en bonne santé et des environnements sains, FRESH associe quatre composantes clés pour une approche globale de la santé scolaire : politiques en santé scolaire ; services de santé scolaire ; éducation à la santé fondée sur les compétences ; et eau, assainissement et environnement. Le kit FRESH (disponible sur CD-ROM ou en ligne) contient des documents d'orientation générale ainsi que de nombreux outils portant sur divers thèmes tels que le VIH et SIDA, le paludisme et la violence.

Le cadre FRESH est utilisé au Sénégal pour promouvoir la santé sexuelle et reproductive des jeunes dans le cadre d'un programme d'activités plus vaste destiné à améliorer la santé scolaire. Le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé collaborent avec les ministères responsables des bâtiments scolaires et de l'assainissement pour améliorer la santé scolaire. Des questions de santé comme le paludisme et le VIH & SIDA font partie du programme d'enseignement national et des manuels d'enseignement et d'éducation à la santé ont été distribués aux éducateurs (Warwick et Aggleton, 2002). D'autres activités FRESH ont été organisées en Inde, en Ouganda et en Zambie ainsi que dans toute la région de l'Asie et du Pacifique.

Depuis que l'initiative FRESH a été lancée à Dakar en 2000, l'UNESCO et d'autres partenaires de l'initiative, comme le Partenariat pour le développement de l'enfant, ont organisé plusieurs réunions sous-régionales (à Chiangmai en 2002, à Manille en 2003, à Adoua en 2006) ainsi que des réunions nationales avec des représentants des ministères de l'éducation et de la santé, des partenaires FRESH et des ONG nationales et internationales, en vue de mieux faire comprendre l'importance du lien entre la santé et la nutrition et l'adoption d'une approche FRESH.

Pour plus d'informations, voir le site de FRESH : http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=34993&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Promouvoir des cadres d'apprentissage sains

Réunis dans le cadre d'un atelier organisé par l'UNESCO en République dominicaine, les représentants de 12 pays des Caraïbes et d'Amérique latine ont constaté que si la plupart des systèmes éducatifs s'intéressaient à l'éducation à la santé, ils étaient peu nombreux à chercher à promouvoir des cadres d'apprentissage sains et n'accordaient guère d'importance au lien entre santé et approvisionnement en eau salubre et assainissement. L'UNESCO a contribué également à l'organisation d'un atelier rassemblant des participants de 15 pays d'Amérique latine pour évaluer l'impact des problèmes de santé, et en particulier du VIH et du SIDA, sur la scolarité et les résultats scolaires. Cet atelier

a été suivi de séminaires nationaux destinés à former des formateurs et des étudiants en matière de santé scolaire et de VIH & SIDA.

En Namibie, le Bureau de Windhoek de l'UNESCO a collaboré avec le Ministère de la santé et des services sociaux et d'autres partenaires de développement pour promouvoir la santé scolaire dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, notamment pour élaborer des politiques et des orientations en matière de santé scolaire, former des agents sanitaires de district et mettre en œuvre des programmes de santé scolaire.

Quels sont les éléments d'une politique de santé scolaire ?

- Se donner explicitement pour but de prévenir l'extension de l'épidémie de VIH et de minimiser l'impact négatif du VIH et du SIDA.
- Présenter une argumentation pour la formation des élèves et du personnel sur la question du VIH et du SIDA.
- Prévoir une stratégie pour faire figurer le VIH et le SIDA dans les programmes d'enseignement, notamment intégrer ces questions dans les matières concernées et indiquer le temps à consacrer à cet effet.
- Prendre des mesures pour créer un environnement scolaire favorable, excluant toute discrimination à l'égard du personnel et des élèves.
- Protéger les enseignants qui traitent de sujets controversés, conformément à la politique de l'école et à la politique nationale.
- Donner des conseils sur l'adoption des précautions universelles.
- Protéger l'intimité et le caractère confidentiel de la situation du personnel et des élèves séropositifs.
- Protéger les droits du personnel et des élèves en matière d'éducation et d'emploi.

Source : OMS, ONUSIDA et UNESCO, 1999.

Prendre des mesures pratiques pour garantir et améliorer la nutrition

Les enfants qui sont sous-alimentés ou qui ont faim ont du mal à se concentrer et à apprendre. Les écoles peuvent jouer, avec les parents et les communautés, un rôle important dans l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants. Elles peuvent notamment dispenser une éducation et des compétences pratiques en matière de nutrition, prévoir des programmes d'alimentation scolaire, fournir des rations alimentaires et créer des potagers scolaires.

En élaborant des programmes d'alimentation scolaire, les établissements d'enseignement et les organismes de développement devraient tenir compte des suggestions à caractère général ci-après :

- Nourrir les enfants au commencement de la journée scolaire pour les aider à se concentrer ; beaucoup

d'enfants arrivent à l'école sans avoir pris de petit-déjeuner.

- Adapter le contenu nutritionnel selon que le repas scolaire est censé compléter les repas familiaux ou s'y substituer.
- Utiliser des plats et des produits locaux afin de soutenir l'économie locale, de réduire les coûts de transport et de promouvoir la durabilité.
- Donner des repas à tous les enfants qui en ont besoin pour ne pas stigmatiser les enfants affectés par le VIH et le SIDA.
- Encourager la gestion locale, par exemple en faisant appel aux associations de parents et d'enseignants et aux communautés.

Améliorer la nutrition

Le *Projet pour la prévention du SIDA dans les écoles du Congo* est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé, le PNUD et le secteur privé visant à fournir des CTV et des soins médicaux gratuits aux enseignants et aux élèves et à mener des campagnes de promotion du préservatif en milieu scolaire.

En Thaïlande, Médecins sans frontières (MSF) Belgique et l'hôpital pour enfants de Prachomkloa ont mis au point des carnets et calendriers munis d'autocollants qui rappellent aux enfants quand ils doivent prendre leurs médicaments.

Au Mozambique et au Cambodge, la FAO apporte son appui à des écoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes afin d'aider les orphelins et les enfants vulnérables

dont les moyens de subsistance sont limités et d'assurer la transmission intergénérationnelle des savoir-faire agricoles. Il s'agit de répondre aux besoins nutritionnels et affectifs de ces enfants et d'améliorer leurs compétences agricoles et leur sécurité alimentaire. Des équipes locales composées d'un enseignant, d'un vulgarisateur agricole, d'un animateur social et de bénévoles et secondées par des agents spécialistes de la santé publique, de la nutrition et des animaux d'élevage, aident des groupes d'enfants à faire pousser des cultures vivrières, des cultures potagères, des cultures de rapport et des plantes médicinales. D'après les résultats constatés, cette politique a permis de développer chez les intéressés le respect de soi et contribué à améliorer leur état nutritionnel, leurs connaissances agricoles et leurs moyens de subsistance (Mavanga, 2004).

BIBLIOGRAPHIE

- Abt Associates South Africa, Inc. 2001. *Impacts of HIV/AIDS on the Botswana education sector: Summary*. Johannesburg, Abt Associates.
- ActionAid International. 2003. *The sound of silence: Difficulties in communicating on HIV/AIDS in schools*. Londres, ActionAid.
- ActionAid International. 2004. *Stop violence against girls in schools*. Johannesburg, ActionAid International.
- ActionAid International et Save the Children Fund UK. 2004. *HIV/AIDS and education, Life-skills-based education for HIV prevention: A critical analysis*. UK Working Group on Education and HIV & AIDS.
- International HIV/AIDS Alliance, 2004. *Building Blocks: Asian wide briefing notes for education*. Série de sept brochures. Brighton (Royaume-Uni), International HIV/AIDS Alliance.
- BAILEY, W. et McCRAW-BINNS, A. 2004. *HIV/AIDS and education in Jamaica*. Kingston (Jamaïque), University of West Indies.
- Banque mondiale et Partenariat pour le développement de l'enfant. 2003. *Source book of HIV/AIDS prevention programmes*. <http://www.schoolsandhealth.org>
- BENNEL, P., HYDE, K.A.L. et SWAINSON, N. 2002. *The impact of HIV/AIDS epidemic on the education sector in sub-Saharan Africa: A synthesis of the findings and recommendations of three country studies – Botswana, Malawi and Uganda*. Royaume-Uni, Centre for International Education, University of Sussex.
- BOOTH, T. et AINSCOW, M. 2002. *Index for inclusion: developing learning and participation in schools*. Bristol, Royaume-Uni, Centre for Studies on Inclusive Education.
- Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE). 2007. *Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH & SIDA dans les curricula officiels – troisième version*, Genève, BIE – UNESCO.
- CAMPBELL, C. et MACPHAIL, C. 2002. Peer education, gender and the development of critical consciousness: Participatory HIV prevention by South African youth. *Social Science and Medicine*, Vol. 55, N° 2, p. 331-345.
- CASIMIR, L. e BHARDWAJ, S. 2004. *Are teachers ready to deal with the epidemic? A Jamaican perspective*. Communication présentée à la quinzième Conférence internationale sur le SIDA, Bangkok (Thaïlande), 11-16 juillet 2004.
- Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA. 2004. *Éducation des filles et SIDA. Information de base*. Genève, ONUSIDA. http://data.unaids.org/GCWA/GCWA_BG_Education_en.pdf
- COOMBE, C. 2002. *Responding to the HIV/AIDS pandemic: Best practice issues for educators*. Extrait d'un document établi pour le Secrétariat du Commonwealth. Pretoria (Afrique du Sud).
- Département de l'éducation, Afrique du Sud. 2000. *The HIV/AIDS Emergency*. Guidelines based on the National Policy on HIV and AIDS for Learners and Educators in Public Schools, and Students and Educators in Further Education and Training Institutions of the Department of Education.
- EI-EFAIDS. 2007. *Building a gender friendly school environment: a toolkit for educators and their unions*. Bruxelles, Internationale de l'éducation.
- Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA sur l'éducation. 2009. *Une approche stratégique : le ILVIH & SIDA et l'éducation*. Paris, UNESCO IPE.
- Gouvernement du Zimbabwe. *Think about it : An AIDS Action Programme for Schools*. Students' Book Series, Forms 1, 2, 3, 4. Harare, Ministère de l'éducation/UNICEF Harare.
- HARGREAVES, J. et BOLER, T. 2006. *Girl Power: The impact of girl's education on HIV and sexual behaviour*. Johannesburg, ActionAid International.
- HCR et UNESCO. 2007. *Réponses éducatives au VIH et au SIDA pour les réfugiés et les personnes déplacées : document de travail pour les décideurs*. Paris, UNESCO/Genève, HCR.
- HEPBURN, A. 2001. *Primary education in eastern and southern Africa: increasing access for orphans and vulnerable children in AIDS-affected areas*. Durham NC, USA, Terry Sanford Institute of Public Policy, Duke University.
- Human Rights Watch. 2001. *Scared at school: Sexual violence against girls in South African schools*. New York, Human Rights Watch.

- Human Rights Watch. 2004. *Future forsaken: Abuses against children affected by HIV/AIDS in India*. New York, Human Rights Watch.
- JEWKES, R., LEVIN, J. BRADSHAW, D. et MBANANGA, N. 2002. Rape of girls in South Africa. *The Lancet*, Vol. 359, p. 319-320.
- KELLY, M. 2000. *Planning for education in the context of HIV/AIDS*. IPE Fundamentals of Educational Planning. N° 66. Paris, UNESCO IPE.
- KIDD, R. et CLAY, S. 2003 *Understanding and challenging HIV stigma: Toolkit for action*. Washnigton D.C., The Change Project.
- KIRBY, D, LARIS, B.A. et ROLLERI, L. 2005. *Impact of Sex and HIV Education Programs on Sexual Behaviors of Youth in Developing and Developed Countries*. Youth Research Working Paper N° 2. Research Triangle Park, Family Health International, YouthNet Program.
- LEACH, F. et MACHAKANJA, P. avec MANDOGA, J. 2000. *Preliminary investigation of the abuse of girls in Zimbabwean junior secondary schools*. Education Research Paper N° 39. Londres, DFID.
- MALLMANN, S.A. 2003. *Building Resiliency Among Children Affected by HIV/AIDS*. Windhoek, Catholic AIDS Action Namibia.
- MAVANGA, R. 2004. *Junior farmer field and life school: the Mozambique experience*. FAO. Présentation (plus d'informations sur le site : http://www.fao.org/newsroom/en/focus/2004/49923/article_49928en.html)
- MGALLA, Z., SCHAPINK, D., TIES BOERMA, J. 1998. *Protecting school girls against sexual exploitation: A guardian programme in Mwanza, Tanzania*. Reproductive Health Matters. Vol. 6, p. 19-30.
- Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la culture de la Jamaïque 2001. *National policy for HIV/AIDS management in schools*. Kingston (Jamaïque).
- MLAMLELI, O., NAPO, V., MABELANE, P., FREE, V., GOODMAN, M., LARKIN, J., MITCHELL, C., MKHIZE, H., ROBINSON, K. and SMITH, A. 2001. *Opening Our Eyes: Addressing Gender-based Violence in South African Schools*. Pretoria, Canada-South Africa Management Programme.
- OIT et UNESCO. 2006a. *La politique relative au VIH et au SIDA sur le lieu de travail pour le secteur de l'éducation dans les Caraïbes*. Port of Spain, OIT et UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001472/147278F.pdf>
- OIT et UNESCO. 2006b. *Politique en matière de VIH et SIDA sur le lieu de travail dans le secteur de l'éducation en Afrique australe*. Genève, OIT et UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001469/146933F.pdf>
- OMS, ONUSIDA et UNESCO. 1999. *Prévenir le VIH/ SIDA et les MST et lutter contre la discrimination qu'ils entraînent : une des grandes tâches des écoles-santé*. Série de documents d'information sur la santé scolaire, Document N° 6. Genève, OMS.
- ONUSIDA et UNICEF. 2004. *Cadre pour la protection, les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et SIDA*. New York, UNICEF.
- ONUSIDA, USAID et UNICEF. 2002. *Children on the brink: A joint report on orphan estimates and programmes*. Washington, D.C., The Synergy Project.
- Programme alimentaire mondial (PAM). 2004. *Getting Started: HIV/AIDS Education in School Feeding Programmes*. Rome, PAM. http://www/wpf.org/food_aid/doc/Getting_Started_eng.pdf
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2002. *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève, OMS.
- République du Kenya. 2004. *Education Sector Policy on HIV and AIDS*.
- République de Zambie. 2003. *HIV/AIDS guidelines for educators*. Ministère de l'éducation de la Zambie. Ministère de l'éducation Zambie.
- ROSSETTI, S. 2001. *Children in school: A safe place?* Botswana, UNESCO.
- RUGALEMA, G. et KHANYE, V. 2002. *Mainstreaming HIV/AIDS in the education systems in sub-Saharan Africa: Some preliminary insights*.
- SCHIERHOUT, G., KINGHORN, A. GOVENDER, R., MUNGANI, J. et MORELY, P. 2004. *Quantifying effects of illness and death on education at school level: Implications for HIV/AIDS responses*. Report submitted to the Joint Centre for Political and Economic Studies. Rosenbank, Afrique du Sud, Health and Development Africa.

- SENDEROWITZ, J. et KIRBY, D. 2006. *Standards for Curriculum-Based Reproductive Health and HIV Education Programs*. Arlington, Family Health International, YouthNet Program.
- SHAEFFER, S. 1994. *The impact of HIV/AIDS on education: a review of literature and experience*. Paris, UNESCO.
- UNESCO. 2002. *Making room: Education and culture of peace*. Brasilia, UNESCO.
- UNESCO. 2003. *Genre et EPT : le pari de l'égalité. Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/2004. Résumé*. Paris, UNESCO.
- UNESCO. 2007a. *Stratégie de l'UNESCO pour répondre au VIH et au SIDA*. Paris, UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001499/149998f.pdf>
- UNESCO. 2007b. *Another way to learn... Case studies*. Paris, UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001518/151825e.pdf>
- UNESCO. 2007c. *L'éducation pour tous en 2015 : Un objectif accessible ? Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008*. Paris, UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001547/154743f.pdf>
- UNESCO. 2008a. *School-centred HIV and AIDS Care and Support in Southern Africa : Technical Consultation Report, 22-24 May 2007, Gaborone (Botswana)*. Paris, UNESCO.
- UNESCO. 2008b. *Brochure 3 : Perfectionnement et soutien des éducateurs. Bonnes pratiques et politiques en matière d'éducation et de VIH & SIDA (série de brochures)*, Paris, UNESCO.
- UNESCO Bangkok. 2005a. *Reducing HIV/AIDS vulnerability among students in the school setting : A teacher training manual*. Bangkok, UNESCO Bangkok, http://www2.unescobkk.org/elib/publications/hiv_aids_manual/index.htm
- UNESCO Bangkok. 2005b. *The untapped potential of school directors to strengthen school-based responses to HIV/AIDS*. Bangkok, UNESCO Bangkok, http://www2.unescobkk.org/elib/publications/HIV_AIDS_EDU3/HIV_AIDS_EDU3.pdf
- UNESCO Nairobi. 2005. *From policy to practice: An HIV and AIDS training kit for education sector professionals*. UNESCO Nairobi.
- UNESCO IPEE 2003. *IPEE Newsletter*, Vol. XXI, N°4, octobre-décembre 2003. Paris, UNESCO IPEE.
- UNESCO IPEE 2004. *HIV/AIDS and Education*. IPEE Newsletter, Vol. XXII, N° 2, avril-juin 2004. Paris, UNESCO IPEE.
- UNESCO IPEE et ESART. 2007. *Planification et gestion de l'éducation dans un monde confronté au SIDA (série)*. Paris, UNESCO IPEE.
- UNESCO et P.A.U. Education. 2006. *Les enfants de la rue et le VIH/SIDA. Guide méthodologique pour les intervenants*. Paris, P.A.U. Education/UNESCO.
- UNESCO et ONUSIDA. 2003. *HIV/AIDS and education. A toolkit for Ministries of Education*. UNESCO Bangkok, http://www2.unescobkk.org/elib/publications/aids_toolkits/index.htm
- UNESCO et OMS. 2006. *HIV et AIDS Treatment Education : Technical Consultation Report, 22-23 November 2005*. Paris, UNESCO et OMS.
- USAID/PVO Steering Committee on Multisectoral Approaches to HIV and AIDS. 2003. *Multisectoral responses to HIV/AIDS: A compendium of promising practices from Africa*. Washington D.C., AED.
- VERWIMP, P. 1999. Measuring the quality of education at two levels: A case study of primary schools in rural Ethiopia. *International Review of Education*, Vol. 45, N° 2, p.167-196.
- WARWICK, I. et AGGLETON, P. 2002. *The role of education in promoting young people's sexual and reproductive health: Best practice in sexual and reproductive health education for young people*. Londres, Institute of Education, University of London.
- Wellesley Centers for Research on Women and Development and Training Service. 2004. *Unsafe schools: A literature review of school-related gender-based violence in developing countries*. Arlington, USAID.
- YouthNet. 2004. *Reaching out of school youth with reproductive health and HIV/AIDS information and services*. Youth Issues Paper 4. Durham NC, Family Health International, YouthNet Program.

RÉPONSE DE L'UNESCO AU VIH ET AU SIDA

En ses qualités d'organisme des Nations Unies doté d'un mandat dans le domaine de l'éducation et de membre fondateur et coparrain du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), l'UNESCO aborde l'épidémie de manière globale. Elle est consciente que l'éducation peut jouer un rôle capital dans la prévention du VIH et que l'un de ses principaux rôles est d'aider les apprenants et les éducateurs, dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle, à éviter l'infection. Elle est aussi consciente qu'il lui incombe de réagir à l'impact de l'épidémie sur les systèmes éducatifs et qu'il faut redoubler d'efforts pour s'attaquer aux problèmes relatifs aux soins, au traitement et au soutien qu'il faut apporter aux personnes infectées et affectées par le VIH.

La stratégie de l'UNESCO pour répondre au VIH et au SIDA à l'échelle mondiale, révisée en 2007, est guidée par les cinq principes clés suivants (UNESCO, 2007) :

- **Cohérence et concentration** : L'UNESCO coordonne et concentre ses efforts sur les domaines où elle dispose d'un avantage comparatif et où elle peut apporter une valeur ajoutée, conformément à la division du travail instaurée par l'ONUSIDA et autres recommandations visant à améliorer la coordination.
- **Maîtrise et partenariat** : L'UNESCO soutient les processus multipartenaires visant à réaliser au niveau des pays les objectifs convenus sur le plan international.
- **Efficacité** : Afin de promouvoir des réponses efficaces et efficientes, l'UNESCO soutient des approches fondées sur les données factuelles disponibles et émergentes, des approches holistiques fondées sur les droits, culturellement appropriées, spécifiques à chaque âge et scientifiquement précises ; elle cherche à associer d'une manière pertinente les personnes vivant avec le VIH et d'autres partenaires principaux, encourage et favorise l'égalité entre les sexes et tire parti des forces et des capacités sans équivalent de tous ses secteurs.
- **Flexibilité** : Pour répondre à différents besoins dans différents contextes, l'UNESCO prône le « connaître son épidémie ».
- **Action durable** : Le SIDA doit être reconnu comme une urgence de long terme qui exigera des décennies d'action stratégique pérenne.

Les cinq actions principales du programme de l'UNESCO sur le VIH et le SIDA sont les suivantes :

- Plaidoyer et soutien en faveur de politiques et de pratiques fondées sur des données factuelles ;
- Conseil en matière de politiques et de programmes ;
- Appui technique et renforcement des capacités ;
- Coordination et harmonisation ;
- Suivi, mesure et évaluation des progrès.

Toutes les activités de l'UNESCO relatives au VIH et au SIDA reposent sur les principes fondamentaux selon lesquels elles doivent être scientifiquement précises, techniquement appropriées, favorables à l'égalité entre les sexes, spécifiques à chaque âge et enracinées dans les droits de l'homme, associant toutes les personnes qui vivent avec le VIH à tous les stades de la conception et de la mise en œuvre des interventions.

Pour tout complément d'information sur la réponse de l'UNESCO au VIH et au SIDA, voir <http://www.unesco.org/aids>

OUTILS D'APPUI FONCTIONNELS D'EDUSIDA

Fiches techniques

Il s'agit de fiches de deux pages résumant les principales questions relatives aux éléments essentiels de la réponse globale du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA. Réparties sur les cinq éléments essentiels de cette réponse, toutes ces fiches sont destinées aux responsables des ministères de l'éducation et d'autres organismes chargés d'aider à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, à la définition des allocations budgétaires et à l'exécution des programmes à l'intention du personnel du secteur de l'éducation et des apprenants. Chaque fiche est censée constituer une référence autonome. Ensemble, elles apportent une série continue et détaillée de lignes directrices sur les activités requises pour faire face à l'épidémie au niveau national.

Aperçus des ressources pratiques

Il s'agit de présentations succinctes de certaines des principales ressources relatives à différents éléments de la réponse - sur le plan des politiques et des programmes du secteur de l'éducation au VIH & SIDA. Chacun de ces aperçus contient un bref synopsis de chaque ressource, de sa finalité, de son contenu et de ses modalités d'accès.

Pour tout complément d'information et pour accéder aux ressources susmentionnées, voir <http://www.educaids.org>.

Éléments d'une réponse globale	Intitulé des fiches techniques
Éducation de qualité	Éducation de qualité et VIH & SIDA
	Fonder la réponse du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA sur le respect des droits de l'homme
	Pour une approche sexospécifique des réponses du secteur de l'éducation
	Pour une éducation au VIH et au SIDA adaptée au contexte culturel
	Éducation des filles et prévention du VIH
	Éducation pour les orphelins et les enfants devenus vulnérables par le VIH et le SIDA
	Éducation au VIH et au SIDA pour les minorités
	Éducation au VIH et au SIDA pour les réfugiés et les personnes déplacées internes
	Prévention du VIH ciblée vers les populations clés
	Promouvoir une participation accrue des personnes vivant avec le VIH aux réponses du secteur de l'éducation
Contenu, programmes et matériels d'apprentissage	Des curricula pour l'éducation au VIH et au SIDA
	Combattre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH
	Éducation relative au VIH et au SIDA à l'école primaire
	Éducation relative au VIH et au SIDA dans l'enseignement secondaire
	Réponses de l'enseignement supérieur au VIH et au SIDA
Formation et soutien des éducateurs	Formation des éducateurs au VIH et au SIDA
	Créer un environnement favorable pour les enseignants dans le contexte du VIH et du SIDA
	Soutien psychosocial aux élèves affectés ou infectés par le VIH
	Renforcer les liens entre l'école et la communauté
Politique, gestion et systèmes	Politiques sur le lieu de travail en matière de VIH et SIDA dans le secteur de l'éducation
	Analyse de la situation, condition d'une réponse efficace du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA
	Modèles de projection pour le VIH et le SIDA dans le secteur de l'éducation
	Gérer les capacités humaines du secteur de l'éducation face au VIH et au SIDA
	Coordination et partenariats stratégiques en matière d'éducation au VIH et au SIDA
	Financement international de la réponse du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA
	Plaidoyer en faveur d'une réponse globale du secteur de l'éducation
	Suivi et évaluation des réponses du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA
Approches et points d'entrée type	L'éducation fondée sur les compétences nécessaires à la vie courante pour la prévention du VIH
	Santé scolaire et prévention du VIH
	L'éducation au VIH et au SIDA des jeunes déscolarisés
	La prévention de la consommation de drogue dans le contexte de l'éducation au VIH et au SIDA
	L'alimentation scolaire et VIH & SIDA
	L'éducation au traitement du VIH et du SIDA
	Rôle de la communication et des médias dans la réponse du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA
	Prévention conçue avec et pour les personnes qui vivent avec le VIH

Visitez le site Internet EDUSIDA, <http://educAids.org>, pour obtenir des versions à jour et des fiches techniques additionnelles ainsi que d'autres instruments de soutien à la mise en oeuvre d'EDUSIDA. Toutes les ressources sont disponibles sur CD-ROM dans les six langues des Nations Unies (anglais, français, espagnol, russe, arabe, chinois) et en portugais.

SITES WEB UTILES

- Réponse de l'UNESCO au VIH et au SIDA
<http://www.unesco.org/aids>
- EDUSIDA
<http://www.educaids.org>
- ETII sur l'éducation de l'ONUSIDA
<http://www.unesco.org/aids/iatt>

Centres d'échanges d'informations de l'UNESCO sur l'éducation et le VIH & SIDA²

- Centre d'échanges d'informations sur l'impact du VIH et SIDA sur l'éducation - UNESCO IPE
<http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/>
- Banque mondiale de curricula d'éducation préventive sur le VIH et SIDA - UNESCO BIE
<http://www.ibe.unesco.org/HIVAids.htm>
- Centre d'échanges d'informations sur le VIH et SIDA - UNESCO Bangkok
<http://www.unescobkk.org/index.php?id=436>
- Centre d'échanges d'informations sur le VIH et SIDA pour l'Afrique orientale et centrale - UNESCO Nairobi
<http://hivaids.nairobi-unesco.org/>
- Centre régional d'échanges d'informations sur le VIH et SIDA et l'éducation préventive - UNESCO Dakar
http://www.dakar.unesco.org/clearing_house/SIDA.shtml
- Base de données sur l'éducation et le VIH et SIDA - UNESCO Harare
<http://www.harare.unesco.org/hivaids/>
- Centro Virtual Regional de Distribución de Información sobre VIH/SIDA y Educación - UNESCO Santiago
http://hivaidsclearinghouse.unesco.org/ev_en.php?ID=5334_201&ID2=DO_TOPIC

Bureaux hors Siège de l'UNESCO

L'UNESCO dispose de bureaux hors Siège - bureaux régionaux, bureaux multipays et bureaux nationaux - dans les villes suivantes :

Abuja, Accra, Addis-Abeba, Almaty, Amman, Apia, Bamako, Bangkok, Beijing, Beyrouth, Brasilia, Brazzaville, Bujumbura, Le Caire, Dakar, Dar es-Salaam, Dhaka, Doha, Genève, Hanoi, Harare, La Havane, Islamabad, Jakarta, Kaboul, Katmandou, Kigali, Kingston, Kinshasa, Libreville, Lima, Maputo, Mexico, Montevideo, Moscou, Nairobi, New Delhi, New York, Phnom Penh, Port-au-Prince, Quito, Rabat, San José, Santiago, Tachkent, Téhéran, Venise, Windhoek et Yaoundé.

Pour tout complément d'information sur les bureaux hors Siège de l'UNESCO, voir la page Web :
http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=34016&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

2 L'UNESCO a fusionné tous ces centres d'échanges d'informations pour mettre en place un point d'accès unique à toutes ces bases de données : <http://hivaidsclearinghouse.unesco.org>

Organismes qui coparrainent l'ONUSIDA

- Banque mondiale
<http://www.worldbank.org/aids>
- FNUAP - Fond des Nations Unies pour la population
<http://www.unfpa.org/hiv/index.htm>
- HCR – Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/protect?id=401915744>
- OIT - Organisation internationale du Travail
<http://www.ilo.org/public/english/protection/trav/aids/>
- OMS - Organisation mondiale de la santé
<http://www.who.int/hiv/en/>
- ONUDC - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
http://www.unodc.org/unodc/drug_demand_hiv_aids.html
- PAM - Programme alimentaire mondial
http://www.wfp.org/food_aid/food_for_hiv/index.asp?section=12&sub_section=1
- PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement
<http://www.undp.org/hiv/>
- Secrétariat de l'ONUSIDA
<http://www.unaids.org>
- UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<http://www.unesco.org/aids>
- UNICEF - Fond d'intervention des Nations Unies pour l'enfance
<http://www.unicef.org/aids/>

BROCHURE N°

2

**POLITIQUES RATIONNELLES
ET BONNES PRATIQUES
SUR L'ÉDUCATION
ET LE VIH & SIDA**

VIH et SIDA – environnement favorable à l'apprentissage

La présente brochure est la deuxième d'une série de publications consacrées aux principaux axes de travail de l'UNESCO sur le VIH, le SIDA et le secteur éducatif. Elle aborde les questions qui concernent les apprenants dans le contexte du VIH et du SIDA, notamment les droits et l'accès à l'éducation, à la protection, à la connaissance et aux compétences, aux soins et au soutien.

La brochure 1 explique pourquoi le VIH et le SIDA sont des questions importantes pour le secteur éducatif, recense les failles des politiques et programmes actuels, et souligne l'absence d'éléments d'information. La brochure 3 traite des questions qui concernent les éducateurs dans le contexte du VIH et du SIDA, notamment la formation, la conduite à adopter, les soins et le soutien. La brochure 4 porte sur le rôle et l'importance des partenariats stratégiques pour ce qui est de renforcer la réponse du secteur éducatif au VIH et au SIDA, tandis que la brochure 5 s'intéresse plus particulièrement à la question d'un enseignement efficace, à l'aide d'exemples concrets.

Ces brochures sont principalement destinées aux décideurs, gestionnaires et responsables de gouvernements, de bailleurs de fonds et d'ONG travaillant dans le secteur de l'éducation. Nous espérons qu'elles aideront également les directeurs d'établissements scolaires, administrateurs, professeurs principaux, enseignants et autres éducateurs à relever quelques-uns des défis que présente l'épidémie de VIH et de SIDA.

Pour plus d'informations
sur le travail de l'UNESCO en matière de VIH et de
SIDA, consulter le site
<http://www.unesco.org/aids> ou écrire à
aids@unesco.org